

CONCOURS 2018

Rapport du jury sur les concours des conservateurs du patrimoine

État
Ville de Paris
Collectivités territoriales

Sommaire

Composition du jury	4
Rapport général du jury	7
Epreuves écrites	10
Epreuves orales	50
Données statistiques	89

Composition du jury

PRÉSIDENT DU JURY

Bruno RICARD
conservateur général du patrimoine

VICE-PRÉSIDENT DU JURY

Richard DAGORNE
conservateur territorial en chef du patrimoine

MEMBRES DU JURY

Michel BOURNAT
maire de Gif-sur-Yvette, président de la
Communauté d'agglomération de Paris-Saclay,
conseiller départemental de l'Essonne

Jean-Pierre BRACCO
professeur des universités

Philippe CAR
adjoint au maire d'Alfortville, chargé de la culture

Aurélié CARRÉ
conservatrice territoriale du patrimoine

Annie CLAUSTRES
maître de conférences

Frédéric COUSINIÉ
professeur des universités

Benoit de GEYER D'ORTH
conservateur territorial du patrimoine

Christine de MAZIÈRES
conseillère maître à la Cour des comptes

Arielle FANJAS
administratrice territoriale hors classe, directrice
générale adjointe des services de la ville de
Besançon et du Grand Besançon

Cédric GIRAUD
maître de conférences

Murielle LEROY
conservatrice générale du patrimoine

Judith PARGAMIN
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Jonathan TRUILLET
conservateur du patrimoine

CORRECTEURS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Europe des périodes paléolithique et
mésolithique

Elena MAN-ESTIER
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de la France de la période néolithique et des
âges des métaux

Anne LEHOËRFF
professeure des universités

Archéologie historique de la France de l'époque
gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

Djamila FELLAGUE-CHEBRA
maître de conférences

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle
après J.-C.

Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE
conservatrice du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen
Âge européen et de Byzance du Ve siècle au
XVe siècle

Anne EMBS
conservatrice du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe
de la fin du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

Cécile SCAILLIEREZ
conservatrice générale du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations dans le
monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à
nos jours

Sophie BERNARD
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Égypte antique

Fleur MORFOISSE-GUENAU
conservatrice en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du Proche-Orient antique

Nicolas BEL
conservateur en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du monde islamique des origines à nos jours

Etienne BLONDEAU
conservateur du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Inde et du monde indianisé des origines à
nos jours

Pierre BAPTISTE
conservateur général du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des
origines à nos jours

Michel MAUCUER
conservateur en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Afrique des origines à nos jours

Manuel VALENTIN
maître de conférences

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Océanie des origines à nos jours

Julia FERLONI-GRANDVAL
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
des Amériques amérindiennes des origines à
nos jours

Mathilde SCHNEIDER
conservatrice du patrimoine

Ethnologie européenne

Marie-Anne GUÉRIN
conservatrice territoriale en chef du patrimoine

Histoire des techniques et patrimoine industriel

Christian TILATTI
conservateur territorial en chef du patrimoine

Patrimoine et sciences de la nature

Amandine PEQUIGNOT
maître de conférences

Documents d'archives du Moyen Âge à nos
jours

Stéphane CAPOT
conservateur en chef du patrimoine

Histoire des institutions françaises

Violaine CHALLEAT-FONCK
conservatrice en chef du patrimoine

CORRECTEURS ET EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS (LANGUES)

ALLEMAND

Patrice HALOCHE
professeur agrégé

Marie-Christine MASSON
professeure agrégée

ANGLAIS

Emmanuel ALVAREZ ZUBILLAGA
professeur agrégé

Catherine AMANDOLESE
maître de conférences

Laure KLEIN
professeure agrégée

Maxime SHELLEDY
professeur agrégé

Alexiane SUTTON
professeure agrégée

Matthieu VAUDIN
professeur agrégé

ARABE

Lise ALCHAMI
professeure certifiée

Ali MOUHOUB
professeur agrégé
inspecteur d'académie

CHINOIS

Yanru LI
professeur agrégé

Priscille NGAN
professeure certifiée

ESPAGNOL

Victoria LAVOS
professeure agrégée

Ricardo RODRIGUES-PEREZ
professeur à l'Instituto Cervantes

GREC ANCIEN

Matthieu CASSIN
chargé de recherche

Hélène DENEUX
maître de conférences

HÉBREU ANCIEN

Gabrielle ATLAN
maître de conférences

Joseph TEDGHI
professeur des universités

ITALIEN

Davide LUGLIO
professeur des universités

Giuliana PIAS
maître de conférences

JAPONAIS

Fusako HALLÉ
professeure certifiée

Yumiko ISHIKAWA
professeure certifiée

LATIN

Elodie MACLER
professeure agrégée

Patrick VOISIN
professeur de chaire supérieure honoraire

RUSSE

Christine CAILLON-NEKRITCH
professeure de chaire supérieure

Odile MELNIK-ARDIN
professeure de chaire supérieure

Rapport général du jury

A la demande de l'Institut national du patrimoine (INP) et du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), le rapport du jury des concours 2018 de recrutement des conservateurs du patrimoine de l'Etat et de la Ville de Paris et des conservateurs territoriaux du patrimoine est établi sous la responsabilité du président du jury. Il a pour objectif de mettre en exergue les grandes tendances et les leçons à tirer de cette session et sa lecture attentive doit permettre aux futurs candidats de se préparer dans les meilleures conditions.

Les concours externes et internes ont été ouverts par arrêté du 1^{er} février 2018 pour le recrutement dans le corps des conservateurs du patrimoine de l'Etat ou de la Ville de Paris et par arrêté du 15 janvier 2018 pour le recrutement dans le cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine. Ces concours ont été organisés par l'INP, de façon conjointe, pour le compte de l'Etat et de la Ville de Paris d'une part, et du CNFPT d'autre part.

Les épreuves écrites se sont déroulées à l'espace - Les Docks de Paris, à La Plaine Saint-Denis, les 21, 22 et 23 août 2018, ainsi que dans trois centres ultramarins (Fort-de-France, Nouméa, Saint-Denis de la Réunion). L'épreuve d'analyse et de commentaire de documents spécifique à la spécialité Archives (concours externes) a quant à elle été organisée à l'INP le 24 août 2018.

Sur les 566 candidats inscrits aux concours, 353 candidats se sont présentés à l'ensemble des épreuves écrites, soit près de 62% des inscrits, ce qui montre que l'intérêt porté pour le métier de conservateur du patrimoine ne se dément pas. Le taux de féminisation des présents est stable : 73,37% (76,19% en 2017, 75,5% en 2016).

Le taux d'absentéisme des inscrits est en légère diminution : 37,63% (39% en 2016 et 2017). Le nombre de candidats présents s'établit à 305 pour les concours externes et à 48 pour les concours internes.

Au total, 74 candidats ont été déclarés admissibles par le jury (54 externes pour 23 postes et 20 internes pour 9 postes).

Les 214 épreuves orales d'admission se sont déroulées dans les locaux de l'INP entre le 5 novembre et le 30 novembre 2018. Suite au désistement de deux candidats admissibles aux concours externes, le jury et les collègues d'examineurs spécialisés ont auditionné 72 candidats.

Certaines épreuves orales ont vu des candidats obtenir d'excellentes notes, couronnant une véritable motivation pour le métier de conservateur du patrimoine mais aussi une préparation sérieuse aux épreuves. Le jury rappelle que chaque point compte et que chaque épreuve écrite et orale, même affectée d'un coefficient 1, nécessite d'être préparée, au risque d'encourir une note pénalisante, voire éliminatoire pour les concours des conservateurs territoriaux du patrimoine.

Dans sa délibération d'admission du 6 décembre 2018, le jury a proclamé l'admission de candidats pour les spécialités ouvertes, à l'exception de la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN), pour laquelle deux postes n'ont pas été pourvus (un poste pour le concours externe, un poste pour le concours interne).

Le jury s'est félicité du niveau remarquable des candidats admis. Du fait des postes non pourvus et des choix exprimés par les candidats admis aux deux concours, quatre reports de postes ont été effectués pour les collectivités territoriales.

Le taux de féminisation des lauréats est de 75% (71% en 2017, 80% en 2016). Une élève de la classe préparatoire intégrée de l'INP a été admise au concours externe collectivités territoriales, spécialité Musées.

La promotion Hugo Pratt est entrée en formation d'application le 3 janvier 2019.

Le jury rappelle enfin qu'un concours est un acte de recrutement de candidats évalués intrinsèquement et les uns par rapport aux autres en vue de l'accès à un nombre limité de postes offerts au titre d'une session. L'évaluation de la qualité des prestations des candidats à un concours relève de l'appréciation souveraine du jury.

Le concours se réussit aussi bien à l'écrit qu'à l'oral et le rapport du jury proposé à la lecture des candidats et des préparateurs constitue leur premier outil de travail.

EPREUVES ECRITES

Première épreuve écrite des concours externes

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admissibilité consiste en une dissertation générale portant, au choix du candidat, soit sur l'histoire européenne, soit sur l'histoire de l'art européen, soit sur l'archéologie préhistorique et historique européenne, soit sur l'ethnologie, soit sur l'histoire des institutions et de l'administration françaises, soit sur les sciences de la nature et de la matière (durée : cinq heures ; coefficient 3).

Toutefois, les candidats qui concourent dans la spécialité Archives et les candidats qui concourent dans deux spécialités, dont la spécialité Archives, choisissent soit le sujet portant sur l'histoire européenne, soit le sujet portant sur l'histoire de l'art européen, soit le sujet portant sur l'histoire des institutions et de l'administration françaises.

Le choix du sujet s'exerce au moment de l'épreuve. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

L'énoncé de chacun des six sujets de dissertation repose sur un ou plusieurs mots, une ou plusieurs phrases, une citation ou une question. Aucun document n'est fourni.

- Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve suppose à la fois de **solides connaissances scientifiques** ainsi qu'une **maîtrise de la rhétorique de la dissertation**.

L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités d'analyse, de maîtrise des concepts et des problématiques de la discipline et d'organisation des données et arguments selon un plan construit, pertinent et progressif.

Les termes du sujet doivent être compris, analysés et conduire le candidat à organiser une composition claire, cohérente et structurée dans laquelle le jury prête une attention particulière à la fermeté de l'introduction et de la conclusion.

La prise en compte des différentes périodes chronologiques, l'analyse, la précision et l'opportunité des exemples, bibliographiques notamment, sont attendues par le jury.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour tous les sujets de dissertation, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le sujet, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- définir une problématique ;
- organiser ses idées ;
- construire, structurer et argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des exemples diversifiés et pertinents ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- traiter le sujet ;
- maîtriser les règles de la dissertation ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

Sujets

- 1) Sujet d'histoire européenne
Les hommes et la frontière en Europe, de l'Antiquité à nos jours.
- 2) Sujet d'histoire de l'art européen
L'autonomie de l'artiste.
- 3) Sujet d'histoire des institutions et de l'administration françaises
Eduquer, du Moyen Âge à nos jours.
- 4) Sujet d'archéologie préhistorique et historique européenne
L'expérimentation, un outil de connaissance pour l'archéologie.
- 5) Sujet d'ethnologie
Accepter la mort ?
- 6) Sujet de sciences de la nature et de la matière
Les hommes et les insectes.

Répartition des notes

313 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 1 (hors copies blanches)

Moyenne : 9,34 (hors copies blanches)

Médiane : 9

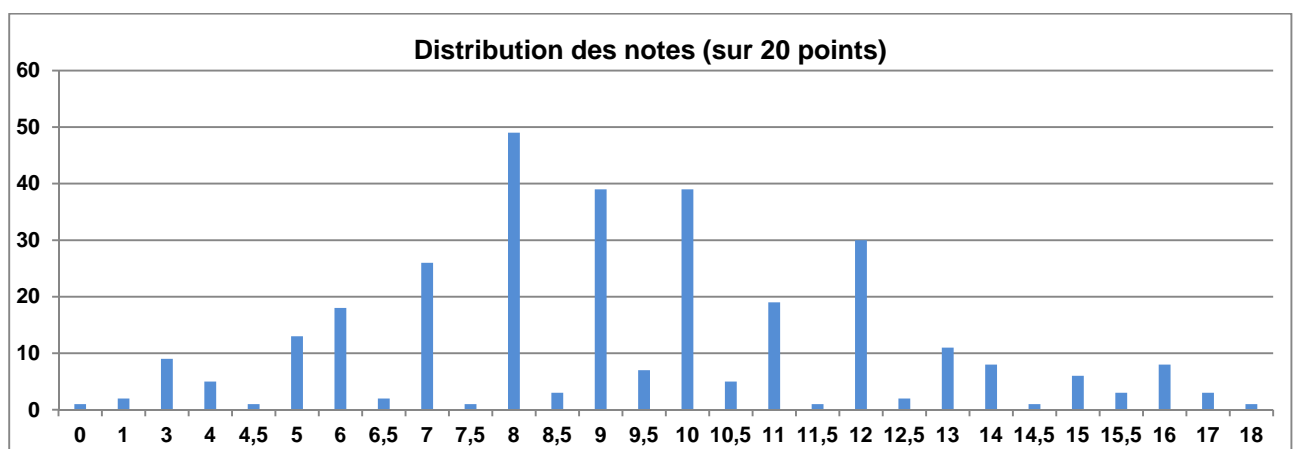
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 18

Comprises entre 5 et moins de 10 : 158

Comprises entre 10 et 14 : 115

Supérieures à 14 : 22



Observations du jury :

HISTOIRE EUROPÉENNE

Sujet : Les hommes et la frontière en Europe, de l'Antiquité à nos jours.

On peut se féliciter de quelques copies réussies, mais trop souvent l'exercice tourne à l'étalage d'idées générales appuyées par une culture générale imprécise. Les grandes évolutions chronologiques ont été trop souvent perdues de vue en raison du choix d'un plan thématique qui était, la plupart du temps, peu adroit. Les époques anciennes sont souvent malmenées et ramenées à des clichés simplificateurs.

HISTOIRE DE L'ART EUROPEEN

Sujet : L'autonomie de l'artiste.

Faire appel à une approche transdisciplinaire s'imposait tant la problématique questionnait tout autant l'histoire de l'art que la sociologie de l'art, entre autres exemples. Il convenait également de déterminer l'historiographie du vocable artiste, et d'appréhender sur le mode critique, voire dialectique, la question de l'autonomie de l'artiste. Une confusion avec la problématique de l'autonomie de l'art était par ailleurs à éviter. Des auteurs fondamentaux tels que Giorgio Vasari, Svetlana Alpers, Pierre Bourdieu, Rudolf Wittkower, Raymonde Moulin, Yves Michaud, Nathalie Heinich, entre autres, ont publié des ouvrages de référence sur le sujet à traiter. Le sujet était donc bien balisé en termes disciplinaires et ne présentait pas de difficultés particulières.

Le niveau général est relativement faible pour un concours de ce niveau, et, tant au niveau formel que des connaissances et de l'analyse, les fondamentaux ne sont pas assimilés par nombre de candidats. Il en ressort quelques rares copies excellentes qui sortent vraiment du lot.

D'un point de vue formel :

- Dans l'introduction, la problématique, qui doit consister en une question à laquelle le développement tentera de répondre, n'est pas toujours explicite, voire parfois absente.
- L'annonce du plan est souvent assez sèche, et/ou scolaire.
- Les transitions entre parties et sous-parties ne sont pas assez présentes, ce qui, bien souvent, fait perdre le fil du propos. Le développement de l'argumentation manque de fluidité.
- Adopté par la majorité des candidats, le plan chronologique sans mise en perspective se révèle inopérant pour le sujet à traiter.
- On a trop souvent le sentiment que les candidats ne savent pas appréhender un sujet de dissertation, ne maîtrisent pas les fondamentaux méthodologiques d'une telle épreuve, ce qui est un obstacle majeur à ce niveau de concours.
- Certaines conclusions se limitent en un résumé du développement, sans ouverture, alors que la période chronologique des XX^e-XXI^e siècles se révèle souvent lacunaire dans les copies, ce qui offre précisément une possibilité d'ouverture aisée pour conclure le devoir.
- Les candidats doivent comprendre que certaines fautes de français (touchant à l'orthographe notamment, sans omettre les fragilités syntaxiques) sont inacceptables à ce niveau de concours.

Du point de vue des idées et des connaissances :

- Le propos est souvent trop général est pas assez centré sur l'artiste : or, c'est bien de lui qu'il est question, et pas des grands mouvements dans lesquels il a pu s'inscrire. Le vocable autonomie n'est pas toujours saisi avec pertinence, ce qui peut conduire au hors-sujet
- On note un manque d'acuité, d'approfondissement, dans l'appréhension de la problématique. Le sujet est souvent survolé, ce qui n'est pas conforme aux impératifs d'un tel concours
- On retrouve sans cesse les mêmes exemples dans les copies : il faut tâcher de faire preuve d'originalité et de pertinence pour se distinguer
- La période des XX^e-XXI^e siècles est souvent fort lacunaire
- Certains candidats succombent à la tentation de l'érudition ; mais, la plupart du temps, celle-ci s'exprime au détriment des idées et de l'analyse critique
- Certains candidats inscrivent le sujet dans une actualité, mais ils succombent alors souvent à l'anecdotique
- Des connaissances transdisciplinaires sont fort rares, et les auteurs de référence ayant contribué à l'étude de l'autonomie de l'artiste ne sont presque jamais mentionnés

HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISES

Sujet : Eduquer, du Moyen Âge à nos jours.

Le jury attendait une réflexion appuyée sur des connaissances précises, mais il a trop souvent trouvé des généralités sur l'éducation un peu vides et plaquées sur le sujet. Il attire l'attention des candidats sur une vision caricaturale du Moyen Âge et d'un enseignement scolastique qui aurait été uniformément dominé par l'Eglise. Pour certaines copies, l'Etat au sens actuel n'existerait que depuis l'époque moderne, ce qui est pour le moins maladroit. Quelques rares copies ont présenté un développement de qualité illustré par une culture historique de bon aloi.

ARCHEOLOGIE PREHISTORIQUE ET HISTORIQUE EUROPEENNE

Sujet : L'expérimentation, un outil de connaissance pour l'archéologie.

Un des enjeux du sujet était sa compréhension dans sa globalité. Des hors sujets, partiels, ont été commis dans plusieurs copies : soit en réduisant l'expérimentation à de simples reconstitutions, soit en la confondant avec l'innovation (méthodologique ou technologique), voire la transmission maître/apprentis. Par ailleurs, un des grands champs où l'archéologie expérimentale est mise en œuvre en archéologie, celui de l'établissement de référentiels pour la taphonomie, a été peu ou pas traité. Seul un quart des copies l'évoquent et souvent de manière peu détaillée. Les autres champs ont en revanche été assez bien abordés. On attendait aussi que les protocoles d'expérimentation et les problématiques liées à cette démarche soient présentés. Ces aspects ont souvent été globalement peu détaillés et parfois non évoqués. Enfin, les exemples ont souvent été traités de manière anecdotique, en ne mettant pas en évidence leur apport réel pour la discipline. Des réflexions intéressantes ont été fournies par certains candidats sur la question du rapport entre les expérimentations scientifiques et la valorisation auprès du grand public.

ETHNOLOGIE

Sujet : Accepter la mort ?

La majorité des candidats présente une culture scientifique très superficielle en ethnologie, ce qui se traduit par des copies parfois aussi indigentes que bavardes, émaillées de considérations personnelles hasardeuses, quand elles ne relèvent pas du lieu commun.

Pour rappel, les attentes principales des correcteurs sont : la capacité à problématiser une réflexion à partir des termes du sujet et conduire une argumentation étayée et équilibrée, s'appuyant sur une culture scientifique en ethnologie (européenne et extra-européenne), une connaissance des débats et enjeux contemporains de la discipline, une capacité à établir des parallèles pertinents avec les enjeux muséaux et patrimoniaux, une compétence rédactionnelle, des références bibliographiques précises.

Si certaines copies démontrent une absence évidente de connaissances disciplinaires en ethnographie, d'autres témoignent de connaissances superficielles mal maîtrisées voire non assimilées (conduisant à une longue énumération d'exemples, insuffisamment exploités et reliés au sujet). Quelques candidats font preuve néanmoins d'un réel effort pour définir les termes du sujet, proposer une synthèse tout en mobilisant des exemples riches et variés, développer une approche originale par exemple sur le rapport entre « bonnes morts » et morts « inacceptables ».

De manière générale, on attendait des candidats un décryptage approfondi des rites/rituels, des pratiques et des attitudes face à la mort, dans une perspective comparatiste et dynamique. Il s'agissait d'analyser l'ambivalence des réactions face à la mort, de s'intéresser aux stratégies individuelles et collectives destinées tantôt à apprivoiser, tantôt à repousser voire abolir une mort aussi crainte qu'inéluctable. La prise en compte des évolutions contemporaines était également attendue (effacement des sociétés dites traditionnelles, apparition de nouveaux rites à l'ère numérique, médicalisation...). Plusieurs candidats ont proposé de voir le patrimoine et les musées comme des lieux d'échange symbolique, permettant de dépasser la mort. Si l'idée n'était pas dénuée d'intérêt, elle a parfois donné lieu à des développements superflus et des métaphores assez éloignées du sujet initial (la restauration des œuvres assimilée à une résurrection et la conservation préventive comme rituel propitiatoire, par exemple). Les bonnes copies sont celles qui ont su poser et définir rapidement les termes du sujet et étayer leur argumentation à l'aide de références scientifiques précises et variées.

Première épreuve écrite des concours internes

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve écrite d'admissibilité consiste en une note, établie à partir d'un dossier à caractère culturel, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances et qualifications acquises (durée : cinq heures ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

L'épreuve repose sur l'exploitation d'un dossier comportant plusieurs documents de forme, de nature et de longueur variées.

Le titre du dossier peut être indiqué sous la forme d'un ou de plusieurs mots, d'une ou de plusieurs phrases, d'une citation ou d'une question.

- Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve n'est pas une dissertation générale sur le sujet correspondant au titre du dossier.

Le travail d'analyse et de synthèse doit s'appuyer sur **tous les documents** fournis dans le dossier ainsi que sur l'expérience, tant personnelle que professionnelle, des candidats et les conduire à une réflexion argumentée, et non pas à une simple restitution, sur un problème proche de leur environnement professionnel (actuel ou futur).

Les documents proposés ne doivent pas être traités de manière allusive et doivent permettre de mesurer l'esprit critique du candidat. L'absence de paraphrase et la clarté d'exposé de la synthèse sont attendues d'un candidat.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les copies, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le champ thématique du dossier, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- comprendre, identifier et analyser avec précision tous les documents du dossier ;
- définir et qualifier avec exactitude le problème posé ;
- sélectionner, hiérarchiser, regrouper et ordonner les informations contenues dans le dossier ;
- définir une problématique ;
- construire et argumenter une démonstration selon un plan cohérent et pertinent ;
- organiser et exposer les idées synthétisées de manière claire et précise ;
- faire appel à un certain niveau de culture générale théorique et pratique ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- traiter le sujet ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

Sujet : Gouvernance du patrimoine : quelle place pour la participation citoyenne ?

Liste des documents fournis dans le dossier :

- Document 1 : **Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société**, Faro, 27.X.2005
- Document 2 : ***Lettre ouverte aux Français et à leurs Elus sur le Patrimoine***, éditions Michel de Maule, 2016
- Document 3 : ***In Situ*, revue des patrimoines, n°33 (2017), « Patrimoine culturel immatériel et institutions patrimoniales » : résumé de l'article « De quelques prémices françaises du patrimoine culturel immatériel »**
- Document 4 : **Article du 29 février 2016 paru sur le site de Radio télévision suisse (<https://www.rts.ch/>)**
- Document 5 : **Ville de Nantes – Dialogue citoyen & co-construction - Vers une nouvelle gouvernance**
- Document 6 : **L'achat participatif d'un château en ruine du Poitou bat des records**
Agence France Presse pour *Le Point* (site internet), publié le 26/12/2017
- Document 7 : **Site <http://missionbern.fr>**
- Document 8 : **Émergence de la participation dans les musées**
de Varine Hugues in *Le musée participatif, l'ambition des écomusées* (pp. 45-53) – La Documentation française (2018)
- Document 9 : **La participation du citoyen à la sélection des archives historiques**

Répartition des notes

48 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 3

Moyenne : 9,86

Médiane : 9,5

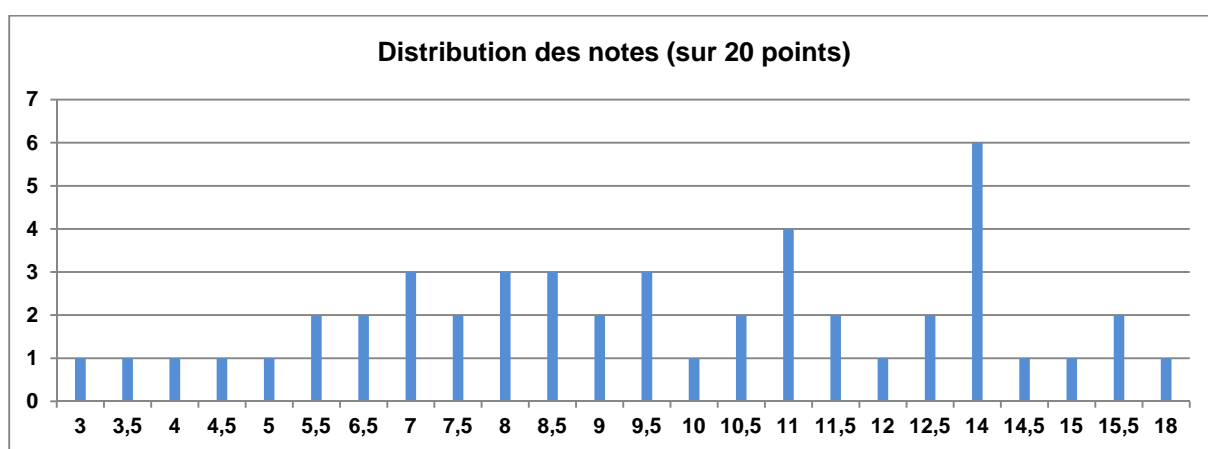
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 4

Comprises entre 5 et moins de 10 : 21

Comprises entre 10 et 14 : 18

Supérieures à 14 : 5



Deuxième épreuve écrite des concours externes et internes

- concours externes

- **Libellé réglementaire de l'épreuve**

« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en une épreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents se rapportant à une option choisie par le candidat lors de l'inscription au concours (durée : cinq heures ; coefficient : 4).

Le choix de l'option est déterminé par le choix de la ou des spécialité(s) dans laquelle ou dans lesquelles le candidat concourt. Certaines options sont communes à plusieurs spécialités.

A.- Options proposées aux candidats concourant (concours externes) pour les spécialités Archéologie, Monuments historiques et inventaire, Musées :

- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux.
- Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.
- Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Age européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Egypte antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc...) des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours.
- Ethnologie européenne.
- Histoire des techniques et patrimoine industriel.

B.- Options proposées aux candidats concourant pour la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel :

Histoire des techniques et patrimoine industriel.

Patrimoine et sciences de la nature.

C. - Epreuve proposée aux candidats concourant pour la spécialité Archives :

Documents d'archives du Moyen Age à nos jours (analyse et commentaire historique et diplomatique). Cette épreuve fait appel à des connaissances en paléographie, en latin et en ancien français.

Les candidats qui concourent dans deux spécialités, autres que la spécialité Archives, choisissent une des options figurant sur la liste mentionnée au A ou au B [...], selon qu'ils ont ou non choisi la spécialité Patrimoine scientifique, technique ou naturel.

Les candidats qui concourent dans deux spécialités, dont la spécialité Archives, choisissent l'épreuve "Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours" ainsi qu'une seconde option dans les conditions prévues [au paragraphe] précédent. »

- **Forme de l'épreuve**

Le sujet se rapportant à l'option scientifique choisie par le candidat (20 options) comporte 4 documents indépendants les uns des autres. Les documents ne sont pas légendés (sauf cas particuliers).

- **Objectifs de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but d'apprécier la précision et le sérieux des connaissances scientifiques du candidat, son aptitude à analyser et à critiquer un document, ses qualités d'organisation et de présentation du commentaire.

L'observation de chacun des documents doit amener à une description de l'œuvre, de l'objet, du site, du monument ou de l'élément présenté, son identification, sa datation. Elle doit être complétée par une analyse stylistique, s'il s'agit d'une œuvre d'art, et par une mise en perspective du contexte historique et de l'intérêt du document.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les options, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- regarder et/ou lire un document ;
- définir une problématique ;
- construire de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- identifier (par exemple : dater, attribuer, localiser...), décrire, analyser et commenter avec rigueur et précision chaque document ;
- argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des comparaisons pertinentes ;
- dégager avec exactitude les spécificités et l'originalité de chaque document ;
- contextualiser et mettre en perspective chaque document ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

- **concours internes**

- **Libellé réglementaire de l'épreuve**

« La deuxième épreuve d'admissibilité consiste en une épreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents se rapportant à une option choisie par le candidat lors de l'inscription au concours (durée : cinq heures ; coefficient : 4).

Le choix de l'option est déterminé par le choix de la ou des spécialité(s) dans laquelle ou dans lesquelles le candidat concourt. Certaines options sont communes à plusieurs spécialités.

A.- Options proposées aux candidats concourant pour les spécialités Archéologie, Archives, Monuments historiques et inventaire, Musées :

- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux.
- Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.
- Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Age européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle.
- Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours.

- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc...) des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours.
- Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours.
- Ethnologie européenne.
- Histoire des techniques et patrimoine industriel.
- Histoire des institutions françaises.

B.- Options proposées aux candidats concourant pour la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel :

Histoire des techniques et patrimoine industriel.
Patrimoine et sciences de la nature.

Les candidats qui concourent dans les spécialités Archéologie, Archives, Monuments historiques et inventaire, Musées choisissent une des options figurant sur la liste mentionnée au A [...].

Les candidats qui concourent dans la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel choisissent une des options figurant au B [...].»

- **Forme de l'épreuve**

Le sujet se rapportant à l'option scientifique choisie par le candidat (20 options) comporte 4 documents indépendants les uns des autres. Les documents ne sont pas légendés (sauf cas particuliers).

- **Objectifs de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but d'apprécier la précision et le sérieux des connaissances scientifiques du candidat, son aptitude à analyser et à critiquer un document, ses qualités d'organisation et de présentation du commentaire.

L'observation de chacun des documents doit amener à une description de l'œuvre, de l'objet, du site, du monument ou de l'élément présenté, son identification, sa datation. Elle doit être complétée par une analyse stylistique, s'il s'agit d'une œuvre d'art, et par une mise en perspective du contexte historique et de l'intérêt du document.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les options, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- regarder et/ou lire un document ;
- définir une problématique ;
- construire de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- identifier (par exemple : dater, attribuer, localiser...), décrire, analyser et commenter avec rigueur et précision chaque document ;
- argumenter une démonstration étayée sur des connaissances scientifiques solides et des comparaisons pertinentes ;
- dégager avec exactitude les spécificités et l'originalité de chaque document ;
- contextualiser et mettre en perspective chaque document ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

Sujets

L'épreuve ne fait l'objet d'aucun programme. Les légendes sont donc données ici à titre indicatif.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

- Vue d'artiste évoquant la rencontre entre l'Homme de Cro-Magnon et l'Homme de Neandertal
- Art pariétal de Lascaux (Dordogne)
- Vue du décapage et objets découverts sur la fouille d'Etrécourt-Manancourt (Somme)
- Carte de répartition des sites funéraires mésolithiques français

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux

- Taureau en céramique, début du V^e millénaire, habitat VSG de Aubevoive (Eure)
- Plan d'une ferme gauloise du II^e siècle av. J.-C. à Matzenheim (Alsace)
- Vue partielle du site de Carnac
- Fouille d'un dépôt de haches à douille, VIII^e siècle av. J.-C. à Agneaux (Manche)

Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

- Les monuments antiques du parc archéologique de Lyon à Fourvière
 - Plan topographique du parc archéologique de Fourvière
 - Plan de restitution d'A. Audin des différents états des vestiges derrière le bâtiment de scène du théâtre
 - Photographie actuelle des vestiges restaurés entre le théâtre et l'odéon
- Les vestiges de la sépulture de la reine mérovingienne Arégonde
 - Vue du sous-sol de la basilique de Saint-Denis, avant la construction de la crypte archéologique, avec un détail sur des sarcophages en 1959
 - Objets de parure trouvés dans la tombe d'Arégonde
 - Mandibule d'Arégonde
 - Reconstitution du costume d'Arégonde
- L'étude des marques lapidaires au sein de « l'archéologie du bâti »
 - Plan de l'abbatiale Sainte-Foy de Conques
 - Typologie des signes lapidaires principaux de l'église Sainte-Foy de Conques
 - Face sud de la grande arcade nord de la cinquième travée de la nef de l'église
- Cimetière d'esclaves de la plage des Raisins Clairs à Saint-François en Guadeloupe
 - Des vacanciers sur la plage des Raisins Clairs avec des restes humains qui affleurent du sable
 - Carcan de punition en fer associé à un crâne et des phalanges de main provenant d'une sépulture d'esclave
 - Tombes de la plage des Raisins Clairs en cours de fouilles en 2014

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.

- Tête d'Auguste, marbre, v. 40 ap. J.-C., Saintes, Musée archéologique
- Tombe d'un guerrier grec, péninsule de Taman, région de Krasnodar (Russie, Mer Noire), V^e siècle av. J.-C.
 - Photographie de détail : le casque corinthien, de type Hermione, bronze, 1^{er} quart du V^e siècle av. J.-C.
- Plan et plan restitué du vivier circulaire et du triclinium estival du site du Lac-de-Capelles à Port-la-Nautique (Narbonne), 30 av. J.-C. - 10 ap. J.-C.
 - Vue du bassin rectangulaire à abside du vivier
 - Restitution virtuelle du vivier et des découvertes à Port-la-Nautique
- Chous des Anesthésies, miniature, ateliers de la région athénienne, env. 450-400 av. J.-C. Musée Denon

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle

- Tissu aux quadriges, soie, Constantinople, VIII^e siècle, Musée national du Moyen Âge
- Pisanello, fresque du palais Ducal de Mantoue, scènes de tournoi, 1433-37
- Buste reliquaire de saint Baudime, vers 1150, église de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme)
- Cathédrale de Salisbury, Angleterre, 1220-1266

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

- Gaspare Traversi (Naples, 1732-1769), *La Séance de portrait* et *La Rixe*, 1754
Musée du Louvre
- Vue d'ensemble du Tour de chœur de la cathédrale de Chartres, *Vie de la Vierge* par Jean Soulas (1519-1535) et François Marchand (1542)
- D'après Simon Vouet, *Ulysse reconnu par son chien Argos*, une des pièces de la Tenture de l'histoire d'Ulysse, atelier d'Amiens, château de Châteaudun
- Lucas de Leyde (vers 1490 – 1533), *L'Adoration des Mages*, estampe, 1513, Petit Palais, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à nos jours

- Eileen Gray et Jean Badovici, *La Villa E 1027*, 1926-1929, Roquebrune-Cap-Martin
- Julia Margaret Cameron, *Béatrice*, 1866, collodion humide sur papier albuminé, J. Paul Getty Museum, Los Angeles
- Hans Arp, *Femme*, 1927, huile sur contreplaqué, bois, "bronzine",
Musée national d'art moderne-Centre Georges Pompidou
- Jan Fabre, *Quando L'uomo principale e una donna*, avril 2004, chorégraphie,
filmée par Charles Picq, Maison de la danse, Lyon

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

- Momie d'Hérakléidès
Égypte, Hawara
Époque romaine, règne de Vespasien, 70-80 ap. J.-C. (analyses carbone 14)
Malibu, The John Paul Getty Museum
- Relief de la tombe de Djehoutyhotep à Deir el-Bersha
Égypte, Deir el-Bersha, tombe de Djehoutyhotep II, chapelle, paroi Ouest
Moyen Empire, XII^e dynastie
Calcaire polychrome
In situ, quelques fragments de la scène conservés au Museo Egizio de Florence
- Hache d'Ahmose
Égypte, Thèbes, Dra Abou el-Nagga, tombe de l'épouse royale Ahhotep
Nouvel Empire, XVIII^e dynastie, règne d'Ahmose, 1550-1525 av. J.-C.
Louxor, Musée
- Plan général de la zone des galeries du port du Ouadi el-Jarf situé sur les bords de la mer Rouge et fragment du papyrus dit du « journal de Méror ». Ancien Empire, IV^e dynastie, règne de Khéops, 2^e souverain, vers 2550-2520 av. J.-C.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

- Boisseau, coupe, et relevé de fouille
Suse (Iran), tell de l'Acropole
Terre cuite peinte
Époque de Suse I, vers 4000 av. J.-C.
Musée du Louvre
- Peinture dite de l'Investiture, et son relevé
Mari (Syrie), palais royal, cour 106
Peinture à la détrempe sur enduit de terre chaulé
Deuxième moitié du XIX^e s. av. J.-C. Musée du Louvre

- Relief de la salle du trône du palais d'Assurnazirpal II
Nimrud (antique Kalhu), Irak, palais nord-ouest
Albâtre gypseux
Première moitié du IX^e s. av. J.-C.
British Museum
- Vue axonométrique, photographie et reconstitution d'une partie du palais G
Tell Mardikh (antique Ebla), Syrie
Age du Bronze ancien (milieu du 3^e millénaire av. J.-C.)

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

- Tesson au Christ bénissant
Égypte, XI^e - XII^e siècle
Pâte argileuse, décor peint au lustre métallique sur glaçure opacifiée
Le Caire, Musée d'art islamique
- Tapis mamelouke « Simonetti »
Égypte (probablement le Caire), vers 1500
Laine (trame, chaîne, velours), nœuds asymétriques
New-York, Metropolitan Museum of Art
- Rouleau de Topkapi
Iran, fin du 15^e ou début du 16^e siècle
Bois (supports du volumen), encre et couleurs sur papier
Istanbul, Topkapı Sarayı Müzesi Kütüphanesi
- Grande mosquée de Djenné
Djenné, Mali, 1906-1907
Adobe, pisé, bois de palmier

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

- Sculpture représentant le dieu Vishnu à huit bras
Prasat Phnom Da (province de Ta Kèò, Cambodge)
c.VI^e siècle, art khmer préangkorien, Grès
Musée national du Cambodge, Phnom Penh
- Vue actuelle du temple bouddhique Wat Chedi Chet Yot
Chiang Mai, Thaïlande
Milieu du XV^e siècle
Brique stucquée
- Plan du complexe du temple de Prambanan
Java Central, région de Yogyakarta, Indonésie
IX^e siècle
Art de Java Centre
Andésite
- Vue intérieure de la caverne 26 d'Ajanta
Aurangabad, état du Maharashtra, Inde
Fin du V^e siècle, période des Vakataka

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

- Vase rituel *li ding*
Bronze
Dynastie des Shang (ca -1600 -1050), vers -1300 à -1150
Musée Cernuschi, Paris
- Vue, plan et élévation du sanctuaire principal (*honden*) du sanctuaire d'Izumo (Izumo Taisha), Japon, XVIII^e siècle
- Plat
Porcelaine à décor moulé et peint en bleu sous couverte
Chine, fours de Jingdezhen
Dynastie des Yuan (1179-1360), vers 1350. Musée Adrien Dubouché, Limoges

- *Pavillon et pin sur un promontoire*
Encre et couleurs sur papier
Feuille d'éventail montée en rouleau vertical (kakemono)
Par IKE Gyokuran (Japon, Kyôto, 727-1784)
Seconde moitié du XVIII^e siècle
Musée national des arts asiatiques Guimet

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

- La « Dame Blanche »
Namibie, massif du Brandberg, abri de Maack
- Têtes d'Ife
Nigéria, Ife, Royaume d'Ife, XII^e-XV^e siècle
Ile-Ife National Museum/Musée National de Lagos (à gauche)
British Museum, London (au milieu et à droite)
- Réplique d'un couteau de jet
République du Soudan, État mahdiste, fin du XIX^e siècle
Métal, peau de crocodile
Musée de Manchester, Manchester University
- Koffi Kouakou (1962-2008)
Sans titre (2000)
Bois peint
Coll. J. Pigozzi, CAACART, Genève

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

- Plat cérémoniel, Budukei, île de l'Amirauté, bois, 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle, collection privée
- *Têtes d'Hottentots*, Sarrazin de Monferrier, 1822, aquarelle, Académie de Marseille
- Agatoak Kowspi, *Naowka*, peinture acrylique sur papieranson, Musée du quai Branly-Jacques-Chirac
- Sélection de documents autour du *marae* ScMo-129 consacré au dieu 'Oro, dans la vallée d'Opunohu sur Mo'orea, îles de la Société

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

- Coiffe-masque Orok
Fibre végétale, coton, élytres de sensabi, plumes
Culture des Wayana de Guyane
Musée du quai Branly-Jacques Chirac
- Ehécatl, dieu du vent
Roche volcanique
Culture aztèque, Musée du quai Branly-Jacques Chirac
- Kent Monkman, *Les castors du roi*, 2011, acrylique sur toile, Musée des Beaux-Arts de Montréal
- Dame de Cao
Vue du site archéologique de la tombe de Lady Cao, et dessin explicatif du tombeau.
Epoque Mochica, El Brujo, Pérou

Ethnologie européenne

- Photographie de dons en nature à la Croix-Rouge auprès de bénévoles
- Le diorama « la chambre de l'accouchée du Museon arlaten », Arles
- L'art du pizzaiolo napolitain, Italie, inscrit en 2017 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité
- Faux, râteau, fourche, Musée Savoisien, Chambéry

Histoire des techniques et patrimoine industriel

- « Progrès avec prudence, pratique avec science », *Journal pratique d'agriculture*, 1870
- Les forges de Buffon en Côte d'Or, construites entre 1768 et 1772
- Antenne Cornet du CNET sous son radôme, Pleumeur-Bodou (Bretagne), satellite de télécommunication Telstar
- Nicolas-Jacques Conté (1755-1805), *Le ballon de la deuxième compagnie d'aérostats à Mayence*. Aquarelle, Mine de plomb, Papier, 48 x 59 cm, Musée de l'Air et de l'Espace-Le Bourget

Patrimoine et sciences de la nature

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- Carte de répartition du « vers de Nouvelle-Guinée » (*Platydemus manokwari*) et photographie d'un escargot victime du *Platydemus manokwari*
- Carte postale n°192 Autun – Musée de la Société d'Histoire naturelle, début du XX^e siècle
- Caisse renfermant une carotte sédimentaire issue d'un forage et vue d'une carothèque
- Dr Auzoux, modèle pédagogique d'une gousse de Pois de senteur, à l'état voisin de maturité, XIX^e siècle, Musée national de l'éducation (Rouen)

Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

- Inventaire des archives seigneuriales de la famille d'Albret conservées au château de Nérac, mai 1492, Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques
- Courrier électronique du SIAF concernant la loi n°2018-493 du 20 juin relative à la protection des données personnelles, dont l'article 14, envoyé le 21 juin 2018
- Première page du registre des délibérations du conseil municipal de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), séance du 20 fructidor an XII (7 septembre 1804), Archives municipales de Saint-Brieuc
- Photographie aérienne du site d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), 20 mars 1948, Archives départementales de la Haute-Vienne

Histoire des institutions françaises

(option réservée aux concours internes)

- Planche extraite du *Recueil des ordonnances de la prévôté des marchands et échevinage de la ville de Paris*, janvier 1500, Bibliothèque nationale de France
- Ordonnance royale du 27 février 1726 pour la levée de soixante mille hommes de Milice, Service historique de la défense
- Lettre du sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire au préfet du Puy-de-Dôme portant proposition d'attribution de la Légion d'honneur au Docteur Malsang, 3 juillet 1908, Archives départementales du Puy-de-Dôme
- Bordereau d'envoi d'un rapport d'inspecteurs de la brigade de surveillance du territoire de Bordeaux à la direction de la surveillance du territoire (ministère de l'Intérieur), 28 février 1946, Archives nationales

Répartition des notes

360 copies

Note maximale : 18

Note minimale : 0,5

Moyenne : 8,51

Médiane : 8

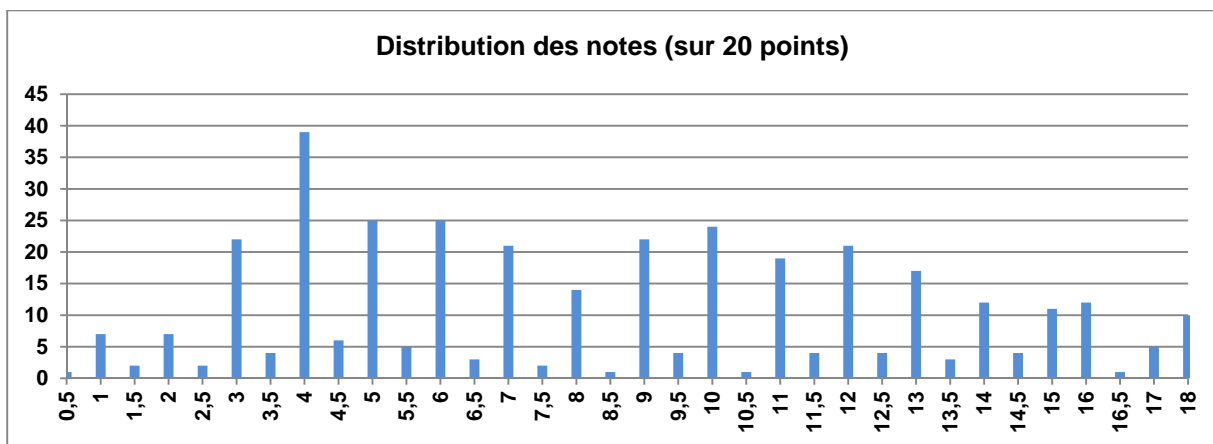
Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 90

Comprises entre 5 et moins de 10 : 122

Comprises entre 10 et 14 : 105

Supérieures à 14 : 43



Troisième épreuve écrite des concours externes et internes

Langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais ou russe.
Langues anciennes : grec ancien, hébreu ancien ou latin.

- **Forme de l'épreuve**

La troisième épreuve écrite d'admissibilité consiste en la **traduction d'un texte** rédigé dans une des langues anciennes ou dans une des langues vivantes étrangères choisie par le candidat lors de l'inscription aux concours.

Cette traduction est suivie, dans le cas des **langues vivantes étrangères**, de la **réponse à plusieurs questions** se rapportant au texte et appelant une réponse claire, argumentée et développée.

L'usage du dictionnaire est autorisé pour les langues anciennes.

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- **Objectifs de l'épreuve**

L'épreuve écrite de langue a pour objectif d'évaluer le niveau général en langue des candidats et non pas leur niveau de formation en histoire ou en histoire de l'art par exemple.

Elle est destinée d'une part à évaluer la connaissance et la qualité de la langue et d'autre part à apprécier la capacité du candidat à exprimer une position structurée, argumentée et critique dans la langue choisie.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les langues, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre et analyser un texte dans la langue choisie ;
- proposer une traduction la plus fidèle possible au texte original ;
- élaborer une traduction dans un français clair, irréprochable et idiomatique ;
- maîtriser l'expression écrite et présenter des qualités rédactionnelles ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- maîtriser le temps imparti.

Pour les langues vivantes étrangères (questions), le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- s'exprimer avec clarté et justesse dans la langue choisie ;
- structurer de manière ordonnée sa réflexion selon un plan clair et cohérent ;
- exprimer son opinion de manière structurée et argumentée ;
- démontrer son affinité avec la langue choisie et la (les) culture(s) qui lui sont associées.

Sujets

L'épreuve pour les langues vivantes étrangères est constituée, d'une part, d'une version et, d'autre part, de la réponse à trois questions se rapportant au texte.

- Version : Traduction du passage entre crochets.
- Questions : Réponses argumentées et développées dans la langue,

L'épreuve pour les langues anciennes (l'utilisation d'un dictionnaire est autorisée) est constituée de la version de l'intégralité du texte.

Allemand

Berliner Mauer: Zweimal 10.315Tage

5. Februar 2018. Es ist gut möglich, dass dieses Datum verstreicht, ohne dass es besonders beachtet wird, selbst in Berlin. Dabei ist es für die einst geteilte Millionenstadt von ganz besonderer Bedeutung. Dieses Datum erzählt eine Geschichte: vom Zusammenwachsen, von Hoffnung, auch von Jugend, von einer neuen Generation, die nicht mehr weiß, wo die Mauer stand, ob man gerade im alten Westen oder im neuen Osten ist. An diesem 5. Februar 2018 lebt Berlin so viele Tage ohne Mauer wie die Stadt und ihre Menschen das Schandmal ertragen mussten.

10.315 Tage stand das Bauwerk, mit dessen Erstellung Erich Honecker behauptete, West-Berlin einzufriden zu wollen. Tatsächlich steckte er die Bürger der Ulbricht-DDR in ein riesiges Gefängnis. 10.315 Tage dauerte es nach dem 13. August 1961, bis in der glücklichen Nacht des 9. November 1989 alle nur noch "Wahnsinn" riefen, die geteilte Stadt wieder zusammenfand. Und 10.315 Tage ist sie nun am 5. Februar 2018 gefallen.

An der Berliner Mauer-Gedenkstätte an der Bernauer Straße steht noch ein Rest. Mittlerweile denken hier täglich mehrere hundert Touristen und zahlreiche Schulklassen über die Schrecken dieses Bauwerks nach. Eltern zeigen ihren Kindern, was da los war, als eine Millionenmetropole durch dieses Ziegel- und Betonmonster, durch Selbstschussanlagen, Panzersperren und Schießbefehl getrennt war und auf diese Weise Familien und Freunde für fast drei Jahrzehnte auseinandergerissen waren.[...]

Das Interesse der Berlinbesucher [an der Mauer-Gedenkstätte an der Bernauer Straße] ist groß - doch Angst muss hier keiner mehr haben. Echte Aufregung gibt es meist nur noch, wenn - wie im Sommer 2017 - der Aussichtsturm der Gedenkstätte an der Bernauer Straße gesperrt ist, weil das Treppenhaus schon wieder renoviert werden muss. Der alte Wachturm der NVA-Grenzsoldaten und die paar erhaltenen Mauerteile gegenüber sind begehbare Kino-Kulisse, die manchen einen wohligen Schauer auf dem Rücken spüren lässt. Und das ziemlich erfolgreich: Knapp eine Million Menschen haben die Mauer-Gedenkstätte schon 2016 besucht. Relord.

[Die Mauer-Gedenkstätte steht regelmäßig auf Platz zwei der meistbesuchten zeithistorischen Museen in Deutschlands Hauptstadt (Platz eins: Die "Topographie des Terrors" auf dem ehemaligen Gestapo-Gelände). Hinzu kommt das privat geführte Mauermuseum am Checkpoint Charlie mit regelmäßig um die 800.000 Besuchern.[...] Heute ist die Beklemmung, die Angst, die die Mauer einst ausgelöst hat, passé.

Dafür ist die Geschichte des Nationalismus in Europa, die zum Mauerbau und damit zum bekanntesten Symbol des Kalten Krieges geführt hatte, wieder auf der Tagesordnung. Denn diese Geschichte, die im 20. Jahrhundert zu zwei Weltkriegskatastrophen und zum Holocaust führte, sie ist 28 Jahre nach dem Mauerfall und 56 Jahre nach ihrem Bau mit Wucht zurück in der Welt.

[...]

Die Rückkehr des Nationalismus fordert das europäische Einigungsprojekt heraus und damit den Traum, dass nach Mauer und Stacheldraht der alte Kontinent endlich zu sich findet: vereint in Frieden auf Grundlage des Rechts. Plötzlich wird klar, dass die Regierungen der Europäischen Union in mehr als zwei Jahrzehnten Nachwendzeit viel zu kurz gesprungen sind, eine große Chance der Vereinigung Europas sträflich vernachlässigt und den Kontinent viel zu wenig integriert haben.]

"Wir müssen es wollen, dieses neue Europa zu haben", sagte im September 2017 Lech Walesa, der ehemalige Anführer der Solidarnosc-Bewegung in Polen, die am Beginn des Falls der Berliner Mauer stand. Doch warum hat diese Freude des Mauerfalles nicht zu Strukturen geführt, die eine Restauration des Nationalismus verhindern? Wie konnte es so kommen?

Ein Essay von Frank Hofmann in: *Deutsche Welle*, 4.02.2018

Fragen

1. Erklären Sie, warum der 5. Februar 2018 für Berlin ein Tag von ganz besonderer Bedeutung war.
2. „Knapp eine Million Menschen haben die Mauer-Gedenkstätte schon 2016 besucht.“ Woran liegt Ihrer Meinung nach dieser Erfolg?
3. Meinen Sie auch wie der Verfasser, dass „die Freude des Mauerfalles nicht zu Strukturen geführt [hat], die eine Restauration des Nationalismus verhindern“. Argumentieren Sie und begründen Sie Ihren Standpunkt.

Proposition de traduction :

Berliner Mauer : Zweimal 10.315 Tage – Le Mur de Berlin : deux fois 10 315 jours

« Le Mémorial du Mur se positionne régulièrement à la deuxième place des musées d'histoire contemporaine les plus visités de la capitale allemande (première place : « la topographie de la terreur » sur l'ancien site de la Gestapo). A cela s'ajoutent les 800 000 visiteurs du musée privé du Mur à Checkpoint Charlie. Aujourd'hui, l'angoisse et la peur que le Mur inspirait autrefois appartiennent au passé.

Cependant, l'histoire du nationalisme en Europe qui conduisit à la construction du Mur, symbole le plus marquant de la Guerre Froide, est à nouveau d'actualité. En effet, cette histoire qui, au XX^{ème} siècle, a conduit aux deux catastrophes que représentent les guerres mondiales ainsi qu'à l'Holocauste, cette histoire ressurgit de toute sa force dans le monde, 28 ans après la chute de Mur et 56 ans après sa construction.

Le retour du nationalisme met à l'épreuve le projet d'union européenne et, par là-même, le rêve qu'après le Mur et les barbelés le vieux continent enfin se retrouve, réuni dans la paix, sur la base du droit. Soudain, il devient évident que, dans ces deux décennies qui ont suivi la chute du Mur, les gouvernements de l'Union Européenne ont vraiment manqué d'ambition. Ils se sont rendus coupables de laisser passer cette chance unique d'unifier l'Europe et de si peu intégrer le continent. »

Anglais

The monarchy is at its strongest in years, unlike the government

A royal wedding is as good a time as any to conduct an audit of the British constitution. Walter Bagehot, the editor of *The Economist* in 1860-77, argued that the constitution was divided into two branches. The monarchy represents the “dignified” branch. Its job is to symbolise the state through pomp and ceremony. The government—Parliament, the cabinet and the civil service—represents the “efficient” branch. Its job is to run the country by passing laws and providing public services. The dignified branch governs through poetry, and the efficient branch through prose. Today, the dignified branch is adapting to an age of populism much better than the efficient branch.

Twenty-odd years ago it looked as if the monarchy was in an advanced state of decomposition. The ill-starred marriage of Prince Charles and Diana Spencer undermined the monarchy’s claim to unify the country through dignity. The couple’s squabbles divided supporters of Diana from a much smaller group of supporters of Charles, and provided the tabloid press with a rich (and sickening) diet of gossip. The queen capped it all with her handling of Diana’s death. She said nothing for five days, burning decades of goodwill with her silence.

The Charles and Di debacle was one of several. Prince Andrew and his ex-wife, Sarah Ferguson, were derided as “Airmiles Andy” and “Freebie Fergie”. The queen and Prince Philip looked out of place in “Cool Britannia”. Prince Charles’s determination to marry Camilla Parker Bowles, with whom he had conducted an affair while married to Diana, further alienated the public.

At the same time, the efficient branch went from strength to strength. Tony Blair and Gordon Brown modernised the Labour Party and went on to modernise the state, giving the Bank of England its freedom, devolving power to Scotland, Wales and Northern Ireland and spring-cleaning government departments. The efficient branch even had to step in to save the dignified branch from itself. Mr Blair pronounced Diana “the people’s princess” as the queen remained in her Scottish castle, and persuaded the palace to set up a committee to look at the Crown’s future.

Today the situation has been reversed. The efficient branch is in its worst state since the 1970s. The two main parties have been captured by their extremes. The prime minister lacks authority. Westminster has been rocked by scandals about sexual harassment and bullying. The Home Office is in turmoil. The government is preparing for Brexit, its most complicated task since the second world war, without a majority in the Commons or a consensus in its own ranks.

Brexit has confronted the efficient branch with an existential crisis. By calling the referendum, David Cameron not only betrayed the efficient branch’s guiding principle (that you keep the most difficult decisions for yourself) but also opened the door to a populist revolt. The efficient branch now has an agonising choice: implement a policy that it believes to be foolish, or frustrate the “will of the people”. Hence the paralysis—and the preoccupation with damage-limiting fudges.

The dignified branch, by contrast, is thriving. The queen represents stability in an unstable world, as well as unity in a polarised one. She has spent 66 of her 92 years on the throne and has survived 12 prime ministers and innumerable political crises. The royal household has done a good job of moving Prince Andrew and his ilk into the background and replacing them with a new generation. Prince William and Kate Middleton look exactly like the dignified mannequins that Bagehot’s constitution demands.

The marriage of Prince Harry and Meghan Markle is likely to be another brilliant chapter in this story of renewal. There are blemishes; Ms Markle’s family look almost as strange as the Windsors. But the happy couple nevertheless offer the dignified branch a chance to reinvent

itself for a more multicultural and touchy-feely age. Ms Markle is a mixed-race American divorcee. As an actress, she has had the ideal training for her odd new career. Harry combines an easy charm with a sense of vulnerability, talking openly about undergoing therapy to recover from the horrors of his upbringing, particularly his mother’s death.

[The dignified branch nevertheless has a problem waiting in the wings, in the form of the future Charles III. A new book by Tom Bower, *Rebel Prince*, paints an unflattering picture of the world’s oldest intern. Charles (...) lives in six houses but complains about his lot. He is astonishingly selfish, fretting about global warming while travelling by private jet.

The really worrying thing about Charles is not that he is a weak man but that he is a surprisingly strong one. He has a wacky but well-worked-out philosophy: New Ageism meets neo-feudalism. He has a record of getting what he wants. He forced a reluctant establishment to accept the “horsey home-wrecker”, Camilla, as his wife. He takes on what he regards as vested interests, (...) opposing genetically modified crops and savaging modern educational theories. He has advanced his causes by writing to politicians and lobbying behind the scenes. This would be manageable if his beliefs were all barmy. The problem is that some of them, like his environmentalism, have proved both popular and prescient.

Being both determined and right is a wonderful thing in a politician but a dangerous one in a constitutional monarch—particularly when determination shades into pigheadedness and rightness comes with a hefty dose of foolishness. Charles would be well advised to spend the rest of his internship digesting Walter Bagehot’s great book, *The English Constitution*, which lays out (...) not only what a modern monarch should do but also what he shouldn’t. Otherwise, he may find himself doing to the dignified branch what the referendum has already done to the efficient.]

The Economist, 19 May 2018

QUESTIONS

- 1) According to the text, how have the “dignified” and “efficient” branches respectively evolved over the past two decades? Answer in your own words.
- 2) Comment upon the following quotation in your own words: “The dignified branch governs through poetry, and the efficient branch through prose.”
- 3) In your opinion, how relevant is the following statement regarding today’s Britain: “The queen represents stability in an unstable world, as well as unity in a polarised one.”? Use specific examples to support your answer.

Proposition de traduction :

Une difficulté / déconvenue / Un inconvénient attend cependant la branche / partie respectable / digne (de la constitution) au tournant, sous les traits / en la personne du futur Charles III. /// Une déconvenue tapie dans l'ombre guette / menace cependant... Un nouvel ouvrage de Tom Bower, *Rebel Prince (Le Prince rebelle)*, dresse un portrait peu flatteur / amène du stagiaire le plus âgé au monde. Charles (...) possède six demeures / partage son temps entre six demeures différentes, mais ne cesse de se plaindre de son sort / n'en cesse pas moins de se plaindre de son sort. Il fait preuve d'un égoïsme rare, s'inquiétant / s'alarmant, par exemple, du réchauffement climatique, alors qu'il ne se déplace qu'en jet privé.

Le plus inquiétant au sujet de Charles n'est pas sa faiblesse, mais sa force, aussi étonnant que cela paraisse. Il possède une philosophie / Sa philosophie de vie est loufoque mais bien élaborée / bien au point, mélange de New Age et de néo-féodalisme / combinant New Age et néo-féodalisme. Il est de notoriété publique que le prince sait obtenir tout ce qu'il veut. Il a forcé un establishment réticent à reconnaître Camilla, « la briseuse de ménage passionnée d'équitation / aux traits chevalins », comme son épouse légitime. Il a épousé / embrassé / s'est pris de passion pour certaines causes qu'il considère comme des intérêts personnels / dont il a fait une affaire personnelle, (...) s'opposant aux / dénonçant les cultures génétiquement modifiées et s'attaquant violemment aux / pourfendant les théories éducatives modernes. Il a promu sa cause / fait avancer son combat en écrivant à des hommes politiques et en exerçant des pressions / en faisant du lobbying / en tirant quelques ficelles en coulisse / dans l'ombre. Tout ceci n'aurait pas grande importance / ne prêterait pas à conséquence si ses convictions étaient toutes aberrantes / abracadabrantes. Le problème, c'est que certaines d'entre elles – son souci de l'environnement / ses préoccupations écologiques / environnementales, par exemple – se sont avérées à la fois populaires et prophétiques.

Faire preuve de détermination tout en ayant raison est une qualité remarquable / admirable / exceptionnelle chez un homme politique, mais dangereuse de la part du souverain d'une monarchie constitutionnelle – tout particulièrement quand cette détermination vire à l'obstination / l'entêtement et quand le fait d'avoir raison s'accompagne d'une bonne dose de bêtise. Charles serait bien inspiré de passer le reste de son stage à assimiler / digérer les leçons de l'ouvrage remarquable de Walter Bagehot, *The English Constitution (La Constitution anglaise)*, qui expose / explique (...) non seulement comment un monarque moderne devrait se comporter, mais aussi comment il ne le devrait pas. Il pourrait bien, sinon, / dans le cas contraire, se retrouver à faire subir à la branche respectable / digne (de la constitution) le même genre de conséquences néfastes qu'a eues le référendum pour la branche efficace.

报刊亭不能一拆了之

日前有媒体报道说，至今还保留着阅读报纸习惯的作家芥平，发现自家附近的4座报刊亭在2017年8月先后消失，这一现象令她心焦，并为报刊亭的命运担忧。

芥平的担忧并非空穴来风。放学路上想顺道买一本杂志的学生、习惯下楼买报纸的老人、想买份当地地图的外地游客，都反映曾经遍布街头巷尾的报刊亭如今难觅踪影。有统计数据显示，2008年底到2013年，全国共拆除10468个邮政报刊亭。而一些城市拆除报刊亭的行动，时至今日仍在继续。

随着移动互联网时代的到来，报刊亭的销售额逐年下降，这是不争事实。那么，“刷屏”看新闻的时代，报刊亭还有没有存在的价值？一座城市，如果没有报刊亭，会变得更美好吗？

不妨把目光投向世界上有着百年报刊亭历史的其他城市。

“巴黎没有报刊亭，就像巴黎没有埃菲尔铁塔，也就像伦敦没有红色电话亭、纽约没有黄色计程车一样。”在2013年3月进行的一项调查中，81%的巴黎人作出了这样的回答。

当年，巴黎为纪念报刊亭诞生150周年，专门为报刊亭举办了一系列庆生活动，毫不吝惜地表达对报刊亭的喜悦。

纸媒“风光不再”，巴黎以及其他国际大都市也不例外。但是，报刊亭从一问世，就不同于一般的商业店铺，不只为营利而生。在巴黎，政府将报刊亭视作城市文化地标和文明的接口，在报刊零售难以支撑报刊亭运营的情况下，采取了给予特殊财政补助免除租金、放宽经营范围等多种保护和支措施，为的就是留下城市最动人的风景。

一位常驻巴黎的中国媒体人说：“没错，读报的人的确在变少，但只要报刊亭存在，总会提醒人们除了手机刷屏，还有更值得信赖的新闻在纸上。如果拆除报刊亭，只会加速公众弃读报刊，这不是负责任的态度。”

不只是巴黎，世界上的历史文化名城街头都少不了报刊亭。比如在英国，有的报刊亭甚至由著名设计师负责设计，其中就有伦敦奥运会主火炬设计师托马斯·赫斯维克的作品。

【现代城市的魅力，在于海纳百川的包容。虽然人口的聚集、生活的繁荣让城市土地越来越金贵，但不管怎样，一座美好的城市，应该容得下报刊亭，容得下习惯于到报刊亭买报刊的市民和游客。

不仅如此，建设书香社会，推进全民阅读，也必须重视报刊亭的作用。报刊亭是城市靓丽的文化名片，也是离市民最近的公共文化设施，是精神文明建设的“神经末梢”。构建现代公共文化服务体系，科学设置报刊亭，是政府应尽的义务。

在中国，壮大主流舆论阵地、传播先进文化，更应发挥作为纸媒零售终端主体的报刊亭不可替代的作用。

留住城市最动人的风景，留住报刊亭！笔者建议，不仅要叫停拆除报刊亭，还应将报刊亭作为城市公共文化设施的一部分，列入建设规划，多渠道推进建设，财政给予适当补贴。为维持报刊亭良性运营，应推动报刊亭从单纯售卖报刊转型为以文化服务为主的综合性便民服务亭。】

选自《瞭望东方周刊》作者：高雪梅 郑元泰 本文有删节

翻译| 中的部分

回答问题：

- 一：文章中为什么说作家芥平的担忧并非空穴来风？
- 二：关于城市中报刊亭的存在，文章作者的看法是什么？他们是怎样论证自己的看法的？
- 三：你对纸媒和电子媒体的关系有什么看法？

Proposition de traduction (ensemble du texte) :

Détruire les kiosques de presse, et après ?

Selon un article de la presse, l'écrivain Luo Ping, qui a l'habitude de lire les journaux, a aperçu que les quatre kiosques à proximité de chez elle ont disparu durant le mois d'août 2017. Elle s'inquiète alors pour l'avenir des kiosques de journaux en ville.

Son inquiétude n'est pas sans raison. Les jeunes qui achètent un magazine en sortant de l'école, les personnes âgées qui ont l'habitude d'aller chercher leur journal en bas de chez soi, les voyageurs qui cherchent une carte de la ville ont tous beaucoup de mal à trouver des kiosques de journaux qui jadis se dressaient partout au bord de nos rues. Selon des statistiques, 10468 kiosques ont été enlevés entre 2008 et 2013 à travers toute la Chine et on n'a pas l'air de s'arrêter là.

Certes, à l'ère d'internet, la vente de presse en papier chute d'une année à l'autre. Les kiosques de journaux ont-ils encore une raison d'exister ? Une ville sans kiosques sera-t-elle plus belle ?

Regardons ailleurs.

« Si Paris n'avait pas ses kiosques de journaux, autant qu'il n'y ait pas la Tour Eiffel. C'est comme si Londres n'avait pas ses cabines téléphoniques rouges, et que New York n'avait pas ses taxis jaunes. » 81% des Parisiens ont ainsi répondu lors d'un sondage effectué en mars 2013.

Les Parisiens ont organisé des célébrations à l'occasion des 150 ans de kiosques de journaux dans la ville.

Partout dans le monde, la presse en papier perd ses prestiges d'antan. Cependant, le kiosque de journaux n'a jamais été un simple lieu de commerce. La ville de Paris, le considérant comme un symbole de la culture urbaine, a pris certaines mesures, y compris le soutien financier, pour maintenir les kiosques.

Un correspondant de la presse chinoise à Paris a fait la remarque que l'enlèvement des kiosques pourrait certainement accélérer l'abandon par le public de la presse en papier.

Malgré l'augmentation du prix de terrain dans les villes modernes, dans une belle ville, les kiosques de journaux doivent avoir leur place.

Le kiosque joue un rôle certainement non négligeable dans la promotion de lecture, dans la construction d'une société instruite. Cette installation culturelle constitue une belle carte de visite pour chaque ville.

Le kiosque de journaux joue également un rôle irremplaçable en Chine dans la vulgarisation de la culture moderne, dans la construction des médias du courant dominant.

Afin de sauvegarder les kiosques de presse, de sauvegarder le paysage le plus touchant des zones urbaines, nous proposons que les kiosques de presse soient pris en considération et dans les projets d'urbanisation en tant qu'installations publiques culturelles pour être subventionnés. Dans le but de maintenir le bon fonctionnement des kiosques, l'activité de simple marchand de journaux doit s'étendre vers le service du culturel.

Extrait d'un article paru sur *Hebdomadaire Observation de l'Orient*

Auteurs : Gao Xuemei, Zheng Yuantai

Español

¿De quién es el arte?

Los museos más importantes del mundo se niegan a devolver obras maestras reclamadas por países víctimas de expolios históricos

MIGUEL ÁNGEL GARCÍA VEGA – elpais.com - Madrid 3 DIC 2017

La historia del arte es, en gran medida, la historia de un robo. Los vikingos, los conquistadores, Napoleón, las potencias coloniales, Hitler... todos practicaron el saqueo a escala monumental. Los ejércitos del conquistador francés transportaron toneladas de obras egipcias a Europa. Casi al mismo tiempo, los británicos embarcaban los mármoles del Partenón. Más tarde, en 1897, una turba de militares británicos despojaba los marfiles de los palacios de lo que hoy es Benín. Las colecciones del Louvre (París), el British Museum (Londres) o el Neues Museum, de Berlín, están nutridas con ese expolio.

Sin embargo, los rescoldos¹ de esos días aún humean. Infinidad de países (territorios invadidos y antiguas colonias) exigen la devolución de sus tesoros y con ellos su identidad. Turquía, por ejemplo, reclama desde 1934 dos esfinges de Hattusa (capital del imperio Hitita) que cobija el Museo de Pérgamo (Berlín). Harto de que no regresen las obras, el Gobierno turco ha creado una comisión para rastrear² su patrimonio saqueado.

Todo este drama se destila en el enfrentamiento entre el Gobierno de Aragón y el de Cataluña por los tesoros de Sijena (Huesca). Aunque España también se enfrenta a reclamaciones internacionales, como la del Tesoro de los Quimbaya por parte de Colombia (122 piezas de oro que el presidente Carlos Holguín regaló al país en 1893). Vivimos en una sociedad que ha acuñado³ el concepto de "capitalismo artístico". Un tiempo en el que los grandes museos occidentales blindan su patrimonio. Y pocas veces atienden a restituciones. La excusa es que ellos custodian mejor las piezas. "Cuando las obras se pueden visitar y además son accesibles al público esto ayuda a neutralizar los argumentos sobre la titularidad, porque lo importante es que tengan la mayor difusión posible", sostiene Gabriele Finaldi, director de la National Gallery de Londres. Ese pensamiento responde a la idea de que el arte debe mostrarse allí donde lo disfruten más personas. Al otro lado de la conversación, el diálogo suena distinto. "La circulación ética y legal de los bienes culturales beneficia a los países de origen de las obras", argumenta el arqueólogo San Hardy. "La retención de antigüedades que se extrajeron mediante expediciones de castigo es una perpetuación intolerable de la violencia colonialista". El equilibrio entre ambos discursos parece del todo imposible.

[Mientras, Grecia sigue esperando el retorno a Atenas de sus mármoles. Para albergarlos ha construido un museo e incluso se ha ganado a la opinión pública inglesa. Da igual. El British Museum cierra la puerta. "Hasta que no cambie el consejo del museo, que procede del *establishment*, parece difícil ver una posición distinta", lamenta Tom Flynn, miembro del Comité Británico para la Reunificación de los Mármoles del Partenón.

Pese a todo, queda esperanza. El presidente francés Emmanuel Macron ha provocado esta semana una brecha inimaginable en el debate de la posesión del arte. En un plazo de cinco años creará las condiciones necesarias para restituir de forma "temporal o permanente" el patrimonio africano afincado en Francia. Solo el museo del Quai Branly-Jacques Chirac en París alberga 70.000 objetos del África Subsahariana. Algunos auguran un efecto llamada. "Se envía una señal peligrosa a todos los países (antiguas colonias, pero también Grecia o Egipto) que poseen bienes que, en su opinión, han sido obtenidos ilegalmente. Ahora pueden reclamarlos", alerta Yves-Bernard Debie, un abogado experto en propiedad cultural. Aunque antes Macron deberá cambiar la ley, porque las colecciones públicas francesas son inalienables. Igual que las españolas. "Tenemos bastante suerte", concede Andrés Úbeda, director adjunto de Conservación e Investigación del Museo del Prado, "porque no estamos afectados por las dos grandes polémicas: el expolio colonial y el nazi". Este último ha originado un destrozo en las colecciones de pintura estadounidenses.

1. *dernières braises*

2. *enquête, chercher*

3. *estampillé*

Cada vez más celosos

De momento, los países se enrocan⁴ en su legado. Quizá por el resurgir de los nacionalismos, por los altos precios de las obras o porque siempre fue una expresión de poder que separaba a quienes las tienen de quienes no. Exacerbado el sentido de posesión, se desvanece lo esencial. "El arte es una manifestación de lo común. Ni público ni privado. Como el agua o los bosques", reflexiona Manuel Borja-Villel, director del Museo Reina Sofía. Y añade: "Hay que cambiar el concepto de propietario por el de custodio⁵".]

Pero el mundo rota en sentido contrario y cada vez es más celoso de sus tesoros. Italia exige permiso de exportación a las obras de más de 50 años, Sicilia cobra por prestar sus *caravaggios* y Alemania pide una licencia especial para sacar fuera de la UE pinturas cuya valoración supere los 150.000 euros. El proteccionismo se ha instalado en el arte y el planeta ensaya nuevas formas de poseerlo. Museos móviles, redes globales de préstamos, copias en alta resolución. Todo sirve para derrotar los tópicos. "Las obras maestras del mundo antiguo pertenecen a todos. Pero en una cultura basada en la propiedad este lugar común no resuelve las interminables disputas sobre su pertenencia", observa Jason Felch, experto en tráfico de antigüedades. Tal vez una solución sea quitarle el polvo a la memoria. El 90% de las obras de los grandes museos viven arrinconadas⁶ en los almacenes. "Encontrar otros relatos en nuestras colecciones, ofreciendo visibilidad a lo olvidado y oculto es una manera distinta de posesión, menos materialista y más poética", defiende Miguel Zugaza, director de Museo de Bellas Artes de Bilbao. Esas palabras suenan hoy como un verso suelto.

4. *s'arc-boutent, s'accrochent*

5. *conservateur, gardien*

6. *oubliées, mises à l'écart*

Preguntas

1. "¿De quién es el arte?" es la pregunta del título. ¿Qué respuesta tiene usted?

2. "El arte es una manifestación de lo común. Ni público ni privado. Como el agua o los bosques". ¿Está usted de acuerdo con esta afirmación?

3. "Museos móviles, redes globales de préstamos, copias en alta resolución." ¿Qué le parecen en general las nuevas formas de difusión y acceso al arte, y en particular las aportaciones de las tecnologías digitales?

Proposition de traduction (ensemble du texte):

À qui appartient l'art?

Les musées les plus importants du monde se refusent à restituer des chefs-d'œuvre réclamés par des pays victimes de spoliations historiques

MIGUEL ÁNGEL GARCÍA VEGA - elpais.com - Madrid, 3 décembre 2017

L'histoire de l'art est, en grande partie, l'histoire d'un vol. Les Vikings, les conquistadors, Napoléon, les puissances coloniales, Hitler..., tous ont pratiqué le pillage à échelle monumentale. Les armées du conquérant français ont transporté des tonnes d'œuvres égyptiennes en Europe. Presque au même moment, les Britanniques embarquaient les marbres du Parthénon. Plus tard, en 1897, une meute de militaires britanniques dépouillait les ivoires des palais de l'actuel Bénin. Les collections du Louvre (Paris), du British Museum (Londres) ou du Neues Museum, de Berlin, se sont nourries de ces spoliations.

Cependant, les dernières braises de ce passé fument encore. Un bon nombre de pays (territoires envahis et anciennes colonies) exigent la restitution de leurs trésors et par la même occasion de leur identité. La Turquie, par exemple, réclame depuis 1934 deux sphinx d'Hattusa (capitale de l'empire hittite) qu'abrite le Musée de Pergame (Berlin). Las d'attendre en vain le retour des œuvres, le Gouvernement turc a créé une commission pour enquêter sur son patrimoine pillé.

Tout ce drame se distille dans l'affrontement entre le Gouvernement régional d'Aragon et celui de Catalogne au sujet des trésors de Sijena (Huesca). L'Espagne fait également face à des réclamations internationales, comme celle du Trésor des Quimbayas de la part de la Colombie (122 pièces en or que le président Carlos Holguín a offert au pays en 1893). Nous vivons dans une société qui a estampillé le concept de "capitalisme artistique". Une époque où les grands musées occidentaux blindent leur patrimoine. El ils sont peu enclins aux restitutions. L'excuse est qu'ils garantissent bien mieux la conservation des pièces. "Lorsque les œuvres peuvent être visitées et sont de surcroît accessibles au public, cela neutralise les arguments sur la titularité, parce que l'important est qu'elles aient la plus grande diffusion possible", soutient Gabriele Finaldi, directeur de la National Gallery de Londres. Cette pensée répond à l'idée que l'art doit s'exhiber là où le plus grand nombre puisse en profiter. De l'autre côté du fil, le son de cloche est tout autre. "La circulation éthique et légale des biens culturels profite aux pays d'origine des œuvres", argumente l'archéologue San Hardy. "La rétention d'antiquités prélevées moyennant des expéditions punitives est une perpétuation intolérable de la violence colonialiste". L'équilibre entre les deux discours semble totalement impossible.

[Pendant ce temps, la Grèce attend toujours le retour à Athènes de ses marbres. Pour les accueillir, elle a construit un musée et a même rallié l'opinion publique anglaise. Peu importe. Le British Museum ne veut pas en entendre parler. "Tant que le conseil du musée, qui émane de l'establishment, ne changera pas, il semble difficile d'entrevoir une position distincte", regrette Tom Flynn, membre du Comité Britannique pour la Réunification des Marbres du Parthénon.

Malgré tout, il reste de l'espoir. Le président français Emmanuel Macron a ouvert cette semaine une brèche inimaginable dans le débat de l'appartenance de l'art. Dans un délai de cinq ans, il va créer les conditions nécessaires afin de restituer de manière "temporelle ou permanente" le patrimoine africain conservé en France. Le musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris abrite à lui seul 70.000 objets de l'Afrique subsaharienne. D'aucuns augurent un effet « appel d'air ». "On envoie un signal dangereux à tous les pays (anciennes colonies, mais aussi la Grèce ou l'Égypte) qui réclament des biens qui, selon eux, ont été obtenus illégalement. Désormais, ils pourront les réclamer", alerte Yves-Bernard Debie, un avocat expert en propriété culturelle. Même si pour ce faire, Macron devra auparavant changer la législation, parce que les collections publiques françaises sont inaliénables. Tout comme les espagnoles. "Nous avons de la chance", concède Andrés Úbeda, directeur adjoint de Conservation et Recherche du Musée du Prado, "parce que nous ne sommes pas concernés par les deux grandes polémiques: la spoliation coloniale et nazie". Cette dernière a provoqué des dégâts considérables dans les collections de peinture états-uniennes.

De plus en plus possessifs

Pour le moment, les pays s'arc-boutent sur leur héritage. Peut-être en raison de la résurgence des nationalismes, des prix élevés des œuvres ou parce que cela a toujours été une expression du pouvoir qui distingue ceux qui les possèdent. La signification d'appartenance étant exacerbée, l'essentiel s'estompe. "L'art est une manifestation du bien commun. Ni public ni privé. Comme l'eau ou les forêts", pense Manuel Borja-Villel, directeur du Musée Reina Sofía. Et il ajoute: "Il faut changer le concept de propriétaire par celui de protecteur".]

Mais la terre tourne en sens contraire et elle est de plus en plus attachée à ses trésors. L'Italie exige une autorisation d'exportation pour les œuvres de plus de 50 ans, la Sicile facture le prêt de ses *caravages* et l'Allemagne demande une licence spéciale pour déplacer hors de l'UE des peintures dont la valeur dépasse les 150.000 euros. Le protectionnisme s'est installé dans l'art et la planète explore de nouvelles formes de possession. Des musées mobiles, des réseaux globaux de prêts, des copies en haute résolution. Tout est bon pour vaincre les clichés. "Les chefs-d'œuvre du monde antique appartiennent à tous. Toutefois dans une culture basée sur la propriété, ce lieu commun ne résout pas les interminables disputes au sujet de son appartenance", observe Jason Felch, expert en trafic d'antiquités. Une possible solution serait de dépoussiérer la mémoire. 90% des œuvres des grands musées vivent oubliées dans un coin de leurs réserves. "Trouver d'autres récits à nos collections, en offrant de la visibilité à ce qui est oublié ou occulté est une forme différente de possession, moins matérialiste et plus poétique", défend Miguel Zugaza, directeur du Musée des Beaux-Arts de Bilbao. Ces mots retentissent aujourd'hui comme un vers libre et isolé.

Italiani

La tragedia dimenticata: migranti morti in mare, lo Stato si autoassolve

Nella notte tra il 26 e 27 marzo 2011 partiva da Tripoli un'imbarcazione con 72 persone a bordo che, poco dopo, finiva in balia del mare. Hanno perso la vita 63 persone. I sopravvissuti denunciano una omissione di soccorso da parte delle autorità competenti: la Guardia Costiera Italiana e la Marina Militare avrebbero deciso di non mandare alcuna nave a soccorrerli. L'Europa ha aperto una indagine conoscitiva, individuando precise responsabilità italiane, ma il Tribunale di Roma stenta ad accertarle.

di GIACOMO RUSSO SPENA

Erano in 72, 9 sono riusciti miracolosamente a sopravvivere, in 63 sono morti. Eppure non esiste (ancora) un colpevole. Una tragedia in mare, così è stata catalogata. Una delle tante, se pensiamo che solo nel 2017 sono oltre 3mila i migranti – una media di 10 al giorno – annegati durante il proprio viaggio della speranza. Il Mare Nostrum, un cimitero liquido.

Questo tuttavia non è un caso come gli altri. I sopravvissuti hanno parlato e denunciato. La Procura Militare di Roma guidata da Marco De Paolis ha svolto una indagine faticosa e approfondita, dovendosi solo fermare davanti al muro di gomma opposto dalla Marina Militare Italiana, che negava i documenti interni della Sala Operativa; una Commissione di indagine del Parlamento Europeo ha accertato i fatti e puntato il dito contro l'Italia e la Guardia Costiera Italiana, ree secondo la Commissione di essersi disinteressate del natante in pericolo dopo averne raccolto il segnale di soccorso [...].

Ricostruiamo i fatti: il 19 marzo 2011 la Nato iniziava i bombardamenti in Libia per far cadere il regime di Gheddafi. Lo scoppio della guerra coincideva con un'ondata migratoria; si fuggiva dalle bombe varcando le frontiere minate di Egitto e Tunisia o attraversando il Mediterraneo verso l'Europa. Nelle settimane successive si parlò di migliaia di partenze di profughi. Nella notte tra sabato 26 e domenica 27 marzo 2011 un gommone lungo circa 7 metri prendeva il largo dalle coste di Tripoli alla volta di Lampedusa. Sull'imbarcazione erano presenti 72 persone, di cui 50 uomini, 20 donne e 2 bambini, tutti provenienti da Paesi sub-sahariani (Etiopia, Nigeria, Eritrea, Ghana e Sudan).

[Al fine di caricare il maggior numero di passeggeri possibile, e di conseguenza intascare più denaro, i trafficanti lasciavano a terra buona parte delle provviste utili per il viaggio. I migranti erano anche convinti dai trafficanti che la traversata sarebbe durata soltanto 18 ore, non sarà così. Per mantenere la rotta i trafficanti fornivano ai migranti una bussola e un telefono satellitare per contattare eventuali soccorsi. Una volta in alto mare, preoccupati di non vedere la terra ferma, le 72 persone chiamavano telefonicamente Padre Moses Zerai, sacerdote gesuita di origine eritrea residente in Vaticano, il cui numero di cellulare circola tra chi tenta di fuggire dal continente africano affrontando il mare.

Il messaggio era chiaro: il gommone stava per rimanere senza carburante e imbarcava acqua a causa del mare e dell'eccessivo carico. In mattinata venivano avvistati da un aereo militare francese che segnalava la posizione e la presenza al proprio comando, alla NATO e alla Guardia Costiera Italiana. [...] Sempre quel giorno, secondo il racconto dei superstiti, un elicottero militare li raggiungeva e calava a bordo una scatola di biscotti e dell'acqua.

In pochi giorni i viveri cominciarono a scarseggiare. Le persone morivano per ipotermia e disidratazione, per primi i bambini. C'era chi pregava, chi delirava e chi in preda al panico moriva tuffandosi in acqua. I più lucidi si idratavano bevendo urina mista a dentifricio e acqua marina. Sempre in quei giorni una nave probabilmente militare si avvicinava al gommone, vi

scattava delle fotografie, mentre i superstiti mostravano i corpi dei morti, ma nessuno andava a salvare i naufraghi.] Erano tutti troppo impegnati a fare la guerra a Gheddafi. Intanto il tempo passava e quel tratto di mare era attraversato costantemente da navi militari italiane e non. Una in particolare, l'italiana Nave Borsini impegnata nel controllo dei flussi migratori e vigilanza pesca, a poche miglia dal gommone, secondo le carte fornite dalla Marina Militare Italiana, non si avvedeva dello stesso o non veniva avvisata dai superiori gerarchici a Roma. Così svaniva l'ultima speranza. [...]

Oggi gli avvocati dei sopravvissuti, dopo l'inchiesta della magistratura militare, dicono che anche la Marina militare italiana è responsabile di quanto accaduto per non aver mandato Nave Borsini in soccorso del gommone.

La pensa diversamente la magistratura ordinaria romana che ha sempre assolto i vertici militari e della Guardia Costiera. L'Avvocatura dello Stato solo in sede civile, dopo più di cinque anni dai fatti, e tre procedimenti penali, ha eccepito la mancanza di prova che gli attori fossero effettivamente su quel gommone: "Chi dice che non stiano mentendo?". Inoltre, sottolinea delle incongruenze nei racconti degli immigrati sulla data di partenza o il fatto che hanno gettato in mare la bussola e il telefono satellitare proprio per non essere arrestati come scafisti una volta individuati.

Gli avvocati Greco e Vitale insistono, invece, sulla responsabilità dello Stato italiano e dei suoi organi: "Delle due l'una: o le Autorità italiane non hanno trasmesso in sede operativa SAR la richiesta di soccorso di persone in pericolo oppure l'informazione è pervenuta in mare a nave Borsini (nave militare che transitava poco lontano, ndr) ma questa non ha provveduto a soccorrerli, in entrambi i casi i vertici della Marina Militare e della Guardia Costiera non si sono in alcun modo interessati a capire se e come l'ordine di soccorso fosse stato ricevuto e rispettato". Resta il fatto che, finora, la magistratura romana, penale e civile, non abbia trovato il tempo o mostrato il desiderio di capire come 63 persone siano morte nel "Mare Nostrum" Mediterraneo.

La questione è politica. Salvare le vite umane in pericolo nel Mediterraneo è un dovere o meno? Il diritto internazionale e quello interno si applicano a chi scappa dalla tortura, dalla guerra, a donne, a bambini? L'Europa e per essa l'Italia è ancora il baluardo mondiale della tutela dei diritti della persona? Il Mediterraneo è ancora il *Mare Nostrum* o è piuttosto la nostra *Guantanamo*? Tra le tante tragedie avvenute nel Mediterraneo, questa del 2011 è emblematica: ristabilire una verità su quei drammatici momenti è il minimo che l'Europa, l'Italia e la nostra magistratura possano fare.

Micromega, 4 maggio 2018

Domande

- 1) Descrivete che cosa è successo nel Mediterraneo alla fine del mese di marzo del 2011.
- 2) Perché il caso di questi migranti non è come gli altri e per quali ragioni vi è una responsabilità dello Stato italiano?
- 3) Quali sono gli argomenti dell'accusa e della difesa? Perché l'autore dell'articolo sostiene che la questione è politica e come rispondereste alla domanda "Il Mediterraneo è ancora il *Mare Nostrum* o è piuttosto la nostra *Guantanamo*?".

Proposition de traduction :

Afin de faire monter dans le bateau le plus grand nombre possible de passagers, pour empêcher encore plus d'argent, les trafiquants avaient laissé à terre une bonne partie des provisions nécessaires pour le voyage. De plus les migrants avaient été persuadés par les trafiquants que la traversée ne durerait que 18 heures, la suite leur montra que non. Pour que les migrants puissent maintenir le cap et éventuellement contacter les secours, les trafiquants leur avaient donné une boussole et un téléphone satellitaire. Une fois en haute mer, inquiets de ne pas apercevoir les côtes italiennes, les 72 passagers ont appelé au téléphone le Père Moses Zerai, un prêtre jésuite d'origine érythréenne qui habite au Vatican et dont le numéro de portable circule parmi ceux qui fuient le continent africain en traversant la mer.

Le message était clair : le bateau pneumatique allait tomber en panne de carburant et il y avait une voie d'eau à cause de la mer forte et du chargement excessif. Dans la matinée ils étaient aperçus par un avion militaire français qui signalait leur position et indiquait la présence du bateau à son propre commandement, à l'OTAN et aux Gardes Côtes italiens. [...] Ce jour-là, toujours d'après le récit des survivants, un hélicoptère militaire s'approchait d'eux et descendait à leur bord une boîte de biscuits et de l'eau.

Quelques jours plus tard la nourriture manquait déjà. Les personnes mouraient d'hypothermie et de déshydratation, à commencer par les enfants. Certains priaient, d'autres déliraient, d'autres encore pris de panique se jetaient à l'eau et mouraient noyés. Ceux qui faisaient preuve de plus de lucidité s'hydrataient en buvant de l'urine mélangée avec du dentifrice et de l'eau de mer. Au même moment un navire militaire, selon toute vraisemblance, s'approchait du bateau pneumatique pour prendre des photos tandis que les survivants montraient les corps des passagers morts, mais personne ne venait au secours des naufragés.

Russe

Художник из Российской Империи и Франция

Из родного города Витебска художник Марк Шагал уехал в 1907-м году, чтобы учиться в Петербурге, а в 1910-м приехал в Париже.

Только огромное расстояние от Парижа до моего родного города помешало мне сбежать домой тут же, через неделю или месяц. Я бы с радостью придумал какое-нибудь особенное событие, чтобы иметь предлог¹ вернуться. Конец этим колебаниям² положил Лувр. Я ходил по круглому залу Веронезе или по залам, где выставлены Мане, Делакруа, Курбе и уже ничего другого не хотел.

Каждый раз, как мне приходится задумываться или говорить о русском искусстве, я испытываю сложное, невыразимое чувство, состоящее из горечи и досады³. Как будто русское искусство должно тапиться на буксире⁴ у Запада. Но при том, что русские художники всегда учились у западных мэтров, они были плохими учениками. Лучший русский реалист не имеет ничего общего с реализмом Курбе. А наиболее близкий образцам⁵ русский импрессионизм выглядит чем-то несурзным⁶ рядом с Моне и Писсарро. Здесь, в Лувре, перед полотнами Мане, Милле и других, я понял, почему никак не мог висаться в русском искусстве. Почему моим соотечественникам осталась чужд мой язык. Почему мне не верили. Почему в России я всегда был пятым колесом⁷ в телеге. Почему всё, что делало я, русским кажется странным, а мне кажется надуманным⁸ все, что делают они. Так почему же? Не могу больше об этом говорить. Я слишком люблю Россию.]

В Париже я всему учился заново, и прежде всего самому ремеслу⁹. Повсюду — в музеях и выставочных залах — делал для себя открытия. Но не только в технике искал я смысл искусства. Передо мной словно открылся лик богов. Ни неоклассицизм Давида и Энгра, ни романтизм Делакруа, ни построение формы с помощью простых геометрических планов, которым увлекались последователи Сезанна и кубисты, не занимали меня больше. На следующий же день по приезде я отправился в Салон Независимых художников. И так, я проник в самое сердце французской живописи 1910 года. И попал под её обаяние¹⁰. Никакая академия не дала бы мне всего того, что я

¹ предлог = prétexte

² колебание = hésitation

³ горечь и досада = amertume et dépit

⁴ тапиться (trp) на буксире у = être à la remorque de

⁵ образец = modèle

⁶ несурзный = maladroit

⁷ колесо = roue

⁸ надуманный = artificiel

⁹ ремесло = métier

¹⁰ обаяние = charme

открыл для себя, гуляя по Парижу, осматривая выставки и музеи, разглядывая витрины. В вещах и в людях было безупречное чувство меры, ясности, формы, живописности. Возможно, никто острее меня не ощутил, как велико, чтобы не сказать непреодолимо¹¹, было до 1914 года расстояние от французской живописи до искусства других стран. По-моему, за границей вообще об этом не задумывались. Я же возвращался к этой мысли снова и снова.

по Марку Шагалу *Моя жизнь (1921-1922)*

Вопросы

1/ Какова была реакция Шагала в первые дни в Париже? По каким причинам его мнение изменилось?

2) Что художник открыл для себя в Париже?

3) Шагал говорил, что у него две родины: Витебск и Париж. Как вы понимаете эти слова и что думаете о них?

¹¹ непреодолимый = infranchissable

Proposition de traduction (ensemble du texte) :

Un peintre arrivant de l'Empire Russe et la France

Le peintre Marc Chagall quitta Vitebsk, sa ville natale, en 1907 pour faire des études à Saint-Pétersbourg. Puis il vint à Paris en 1910.

[Seule la distance immense qui séparait ma ville natale de Paris m'a empêché de m'enfuir pour rentrer chez moi immédiatement, au bout d'une semaine ou d'un mois. J'aurais inventé avec joie un événement particulier pour avoir un prétexte et revenir. C'est Le Louvre qui a mis fin à ces hésitations. Quand j'ai arpenté la salle ronde consacrée à Véronèse et les salles où sont exposées les œuvres de Manet, Delacroix et Courbet, je n'ai plus rien désiré d'autre.

Chaque fois que je dois réfléchir à l'art russe ou en parler, j'éprouve un sentiment complexe et inexprimable, fait d'amertume et de dépit. Comme si l'art russe devait être à la remorque de l'Europe. Mais en plus d'avoir toujours été les disciples des grands peintres occidentaux, les artistes russes ont été de mauvais élèves. Le meilleur peintre réaliste russe n'a rien de commun avec le réalisme de Courbet. Et l'impressionnisme russe le plus proche de ses modèles a l'air bien maladroit à côté de Monet et Pissarro. Ici, au Louvre, devant les toiles de Manet, de Millet et d'autres maîtres, j'ai compris pourquoi je n'étais absolument pas arrivé à trouver ma place à l'intérieur de l'art russe. Pourquoi mon langage était resté étranger à mes compatriotes. Pourquoi on n'avait pas cru en moi. Pourquoi, en Russie, j'avais toujours été la cinquième roue du carrosse. Pourquoi les Russes avaient toujours l'impression que tout ce que je faisais était étrange et moi, j'avais l'impression que tout ce qu'ils faisaient était artificiel. Alors, pourquoi donc ? Je ne peux plus parler de cela. J'aime trop la Russie.]

J'ai tout réappris à Paris, surtout mon métier. J'ai fait des découvertes partout, dans les musées et les salles d'exposition. Mais je n'ai pas cherché le sens de l'art que dans la technique. J'ai eu l'impression que la face des dieux m'était révélée. Je n'étais plus intéressé ni par le classicisme de David et d'Ingres ni par le romantisme de Delacroix ni par la construction de la forme au moyen de plans géométriques simples, qui passionnait les disciples de Cézanne et les cubistes. Le lendemain de mon arrivée, je suis allé au Salon des Artistes Indépendants. C'est ainsi que je suis entré dans le cœur même de la peinture française de 1910. Et j'ai été séduit par son charme. Aucune académie ne m'aurait donné tout ce que j'ai découvert en me promenant dans Paris, en visitant des expositions et des musées, en examinant les vitrines. Il y avait dans les choses comme chez les gens un sens parfait de la mesure, de la clarté, de la forme, du pittoresque. Peut-être, personne n'a ressenti avec plus d'acuité que moi l'immensité de la distance qui séparait, avant 1914, la peinture française de l'art des autres pays. À mon avis, on n'y pensait pas à l'étranger, d'une manière générale. Moi, en revanche, je ne cessais d'y repenser.

d'après Marc Chagall *Ma vie (1921-1922)*

Grec ancien

Défense d'Homère

À la fin de son ouvrage, où l'auteur défend les poèmes d'Homère contre des détracteurs qui accusent celui-ci d'immoralité, il conclut : sans Homère, toute joie, toute connaissance disparaîtraient du monde...

Ἄρ' οὖν ἐπὶ τούτοις¹ ὁ μέγας οὐρανοῦ καὶ θεῶν ἱεροφάντης Ὅμηρος, ὁ τὰς ἀβάτους καὶ κεκλεισμένας ἀνθρωπίναις ψυχαῖς ἀτραποὺς ἐπ' οὐρανὸν ἀνοίξας, ἐπιτήδειός ἐστι κατακριθῆναι δυσσεβεῖν, ἵνα ταύτης τῆς ἀνοσίου καὶ μιαρᾶς ψήφου διενεχθείσης ἀνααιρεθέντων τε τῶν ποιημάτων ἄφωνος ἀμαθία τοῦ κόσμου κατασκευασθῆ, καὶ μήτε νηπίων παίδων χορὸς ὠφελῆται τὰς σοφίας παρ' Ὀμήρου πρῶτον, ὡς ἀπὸ τιθήνης γάλα, μήτ' ἀντίπαιδες ἢ νεανία καὶ τὸ παρηβηκὸς ἤδη τῷ χρόνῳ γήρας ἀπολαύη τινὸς ἡδονῆς, πᾶς δ' ὁ βίος ἀνααιρεθεὶς τὴν γλῶτταν ἐν κωφότητι διάγῃ;

Φυγαδεύετω τοίνυν ἀπὸ τῆς ἰδίας πολιτείας Πλάτων Ὅμηρον, ὡς αὐτὸν ἐξ Ἀθηνῶν ἐφυγάδευσεν εἰς Σικελίαν. Ἔδει δὲ ταύτης τῆς πολιτείας Κριτίαν ἀπωστὸν εἶναι, τύραννος γάρ, ἢ Ἀλαβιάδην, τὸν ἐν παισὶ μὲν ἀπρεπῶς θήλυον, ἐν δὲ μειρακίῳ ἀνδρᾶ, τὸν ἐν συμποσίῳ Ἐλευσίνα² παίζοντα καὶ Σικελίας μὲν ἀποστάτην, Δεκελείας³ δὲ κτίστην.

Ἀλλὰ τοι Πλάτων μὲν Ὅμηρον ἐκβέβληκε τῆς ἰδίας πόλεως, ὁ δὲ σύμπασι κόσμος Ὀμήρου μία φησὶν εἶναι πατρίς·

Ποίας, γοῦν, ἀστὸν Ὅμηρον ἀναγραψόμεθα πάτρης,
κεῖνον ἐφ' ᾧ πᾶσαι χεῖρ' ὀρέγουσι πόλεις⁴.

Héraclite (I^e s. apr. J.-C.), *Problèmes homériques*

¹ Allusion à ce qui précède.

² Alcibiade fut accusé d'avoir parodié les rites secrets des Mystères d'Éleusis.

³ Colonie spartiate fondée en 413 av. J.-C. pendant la guerre du Péloponnèse.

⁴ Citation de l'*Anthologie Palatine*, XVI, 294.

Proposition de traduction :

Défense d'Homère

À la fin de son ouvrage, où l'auteur défend les poèmes d'Homère contre des détracteurs qui accusent celui-ci d'immoralité, il conclut : sans Homère, toute joie, toute connaissance disparaîtraient du monde...

Est-ce que, donc, après cela, le grand initiateur aux mystères célestes et divins, Homère, lui qui a ouvert vers le ciel les sentiers inaccessibles et fermés aux âmes humaines, mérite d'être condamné pour impiété, afin qu'une fois cette sentence sacrilège et impure rendue et ses poèmes disparus, une muette ignorance se répande dans le monde, et que ni le chœur des petits enfants ne tire d'abord le profit des sages enseignements d'Homère, comme le lait d'une nourrice, ni les grands enfants ou les jeunes gens et la vieillesse que le temps a rendue désormais sans force, ne jouissent d'un quelconque plaisir, mais que toute l'humanité, la langue coupée, végète dans l'hébétude ?

Eh bien ! Platon peut bien bannir Homère de sa République à lui, comme il s'est lui-même banni d'Athènes en allant en Sicile ! Mais de cette République il aurait fallu chasser Critias – un tyran ! – ou Alcibiade, celui qui, enfant, se comportait de manière inconvenante comme une femme, qui, adolescent, agissait comme un homme, qui parodiait dans les banquets les mystères d'Éleusis, le déserteur de Sicile, le fondateur de Décélie !

Mais en vérité, si Platon a expulsé Homère de sa cité à lui, c'est l'univers entier qui affirme être l'unique patrie d'Homère :

« Dans quelle patrie, pour sûr, devons-nous inscrire Homère comme citoyen, lui vers qui toutes les cités tendent la main ? »¹

Héraclite, *Problèmes homériques*, 76, 1-9

¹ *Anthologie Palatine*, XVI, 294.

Latin

Le comportement du Carthaginois Hannibal, victime de la vie de délices menée à Capoue, en Campanie, durant son expédition militaire en Italie, doit être une leçon pour les Romains qui passent leur vie aux bains : nous pouvons devenir esclaves de nos plaisirs !

Id agere debemus ut irritamenta uitiorum quam longissime profugiamus : indurandus est animus et a blandimentis uoluptatum procul abstrahendus. Vna Hannibalem hiberna soluerunt et indomitum illum niuibus atque Alpibus uirum eneruauerunt fomenta Campaniae : armis uicit, uitii uictus est. Nobis quoque militandum est, et quidem genere militiae quo numquam quies, numquam otium datur : debellandae sunt in primis uoluptates, quae, ut uides, saeua quoque ad se ingenia rapuerunt. Si quis sibi proposuerit quantum operis adgressus sit, sciet nihil delicate, nihil molliter esse faciendum. Quid mihi cum istis calentibus stagnis ? Quid cum sudatoriis in quae siccus uapor corpora exhausurus includitur ? Omnis sudor per laborem exeat. Si faceremus quod fecit Hannibal, ut interrupto cursu rerum omissoque bello fouendis corporibus operam daremus, nemo non intempestiuam desidiam uictori quoque, nedum uincenti, periculosam merito reprehenderet : minus nobis quam illis Punica signa sequentibus licet, plus periculi restat cedentibus, plus operis etiam perseuerantibus. Fortuna mecum bellum gerit : non sum imperata facturus ; iugum non recipio, immo, quod maiore uirtute faciendum est, excutio. Non est emolliendus animus : si uoluptati cessero, cedendum est dolori, cedendum est labori, cedendum est paupertati ; idem sibi in me iuris esse uolet et ambitio et ira : inter tot affectus distrahar, immo discerpar. Libertas proposita est ; ad hoc praemium laboratur.

Sénèque, *Lettres à Lucilius*.

Proposition de traduction :

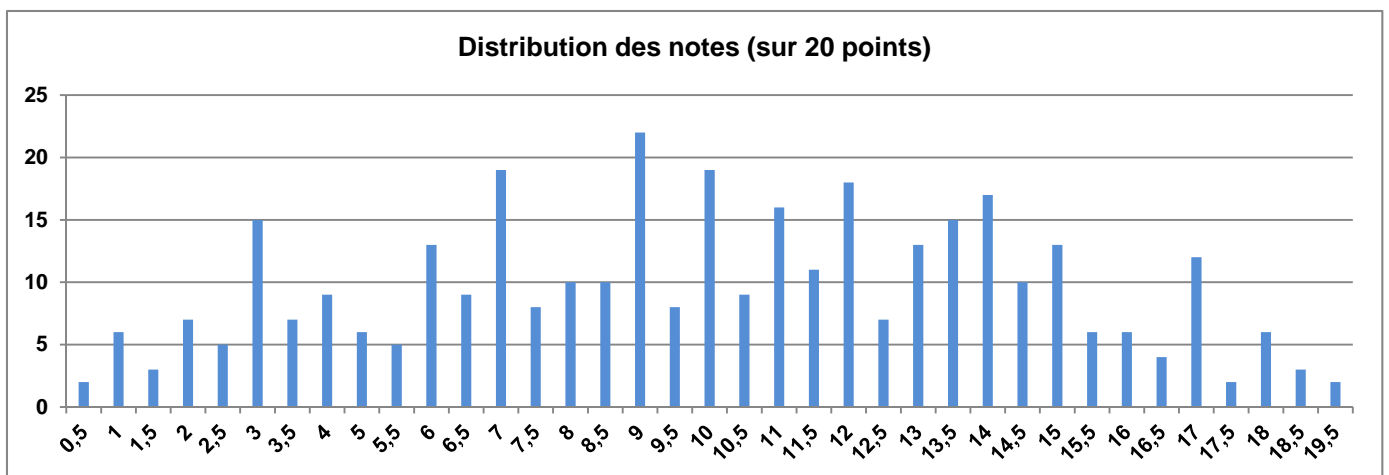
Voici ce que nous devons faire : fuir les excitants des vices le plus loin que nous pouvons : il faut endurcir notre âme et l'entraîner bien à l'écart des amorces des plaisirs. Un seul quartier d'hiver a dissous Hannibal ; et ce grand homme, que n'avaient arrêté ni les neiges, ni les Alpes, ce sont les douceurs de la Campanie qui lui ont enlevé son énergie : vainqueur par les armes, il a été vaincu par ses vices. Nous aussi, nous devons mener une guerre, et assurément une sorte de guerre où il n'est jamais accordé ni trêve ni repos : il nous faut soumettre en premier les plaisirs, qui, comme tu le vois, ont tiré à eux-mêmes des génies farouches. Si l'on se représente toute l'étendue de la tâche où l'on s'est engagé, l'on saura qu'il ne faut rien accomplir avec délicatesse ni avec mollesse. Qu'ai-je à faire de vos cuves d'eau chaude ? ou de ces bains sudorifiques dans lesquels est enfermé un air chaud et sec bon à épuiser les corps ? Que ce soit le labeur qui fasse couler chaque goutte de notre sueur. Si nous faisons ce qu'a fait Hannibal, à savoir, après avoir interrompu la marche des opérations et oublié la guerre, nous occuper d'étuver nos corps, tout le monde blâmerait à bon droit une oisiveté hors de saison, déjà dangereuse pour le vainqueur, à plus forte raison pour celui qui poursuit la victoire : il nous est moins permis qu'aux valeureux soldats qui suivaient les enseignes puniques, plus de péril subsiste si nous reculons, plus d'ouvrage encore si nous persévérons. La fortune me fait la guerre : je ne suis pas disposé à exécuter ses ordres ; je ne reçois pas son joug, mieux encore, car il faut agir avec un plus grand courage, je le rejette. Notre âme ne doit pas s'amollir : si je viens à céder au plaisir, il faudra que je cède à la douleur, il faudra que je cède à la fatigue, il faudra que je cède à la pauvreté ; et l'ambition et la colère réclameront pour elles de jouir du même droit sur moi : je serai tiraillé, mieux encore, déchiré entre un si grand nombre de passions. La liberté est placée là devant nos yeux ; c'est pour cette récompense qu'on se donne du mal.

Répartition des notes

353 copies
Note maximale : 19,5
Note minimale : 0,5
Moyenne : 9,93
Médiane : 10

Distribution des notes :

Inférieures à 5 (notes éliminatoires) : 54
Comprises entre 5 et moins de 10 : 110
Comprises entre 10 et 14 : 125
Supérieures à 14 : 64



EPREUVES ORALES

Épreuve orale de spécialité professionnelle des concours externes

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admission consiste en une épreuve orale durant laquelle le candidat traite un sujet à partir d'un dossier thématique proposé par le jury et comportant plusieurs documents correspondant à la spécialité choisie lors de l'inscription.

Sous réserve de leur ouverture au concours, les spécialités sont les suivantes :

- archéologie ;
- archives ;
- monuments historiques et inventaire ;
- musées ;
- patrimoine scientifique, technique et naturel.

Les candidats admissibles dans deux spécialités présentent les deux épreuves orales de spécialité correspondantes (durée : trente minutes ; préparation : trente minutes ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

Le candidat tire au sort un dossier correspondant à la spécialité professionnelle choisie lors de l'inscription.

Ce dossier comporte plusieurs documents de forme, de nature et de longueur variées (images, textes, graphiques, pages web, etc.). Le titre du dossier peut être indiqué sous la forme d'un ou de plusieurs mots, d'une ou de plusieurs phrases, d'une citation ou d'une question.

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes.

L'épreuve se déroule à partir du dossier tiré au sort par le candidat et débute par la présentation d'une synthèse du dossier à partir de l'analyse des documents (durée 15 minutes maximum).

Cet exposé est suivi d'une discussion avec le jury (15 minutes).

L'épreuve est notée par un collège de trois examinateurs spécialisés (un collège par spécialité professionnelle), dont l'un au moins est membre du jury.

- Objectifs de l'épreuve

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Elle a pour objectif de vérifier la connaissance que le candidat a acquise du métier de conservateur et de ses enjeux et particulièrement dans la spécialité qu'il a choisie. En ce sens, elle veut vérifier que le candidat a choisi sa spécialité professionnelle en toute connaissance de cause et, qu'en tant que futur cadre de direction, il est bien en prise avec l'actualité de la spécialité et du métier.

La préparation et la réflexion du candidat s'appuient sur les documents du dossier mais ne sont pas limitées par celui-ci. Le candidat est également libre de mobiliser ses connaissances personnelles. Il est invité à faire preuve d'esprit critique, d'une interprétation personnelle argumentée et, le cas échéant, à proposer des solutions.

Ainsi, si cette épreuve n'exige pas du candidat ce que seule l'expérience professionnelle pourrait lui apporter, elle lui demande de n'être déjà plus ignorant du métier et de la spécialité qu'il a choisies. Dans cette perspective, elle teste sa capacité à comprendre, appréhender et problématiser les principales données du dossier proposé.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre le champ thématique du dossier, délimiter ses contours et le contextualiser ;
- comprendre, identifier, analyser et commenter avec précision tous les documents du dossier ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- sélectionner, hiérarchiser, regrouper et ordonner les informations contenues dans les documents ;
- définir et qualifier avec exactitude le(s) problème(s) posé(s) ;
- dégager l'intérêt du dossier et mettre en perspective ses enjeux ;
- structurer, argumenter et illustrer sa démonstration selon un plan cohérent et pertinent ;
- organiser et exposer les idées synthétisées de manière claire et précise ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- défendre son point de vue en l'argumentant ;
- proposer des solutions ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

Liste des dossiers tirés au sort par les candidats

SPECIALITE ARCHEOLOGIE

DOSSIER : Analyses et recherches pour l'archéologie et le patrimoine

- Document 1 : Extrait site internet d'E-RHIS European Research Infrastructure for Heritage Science
- Document 2 : Extrait de la présentation de l'exposition ARKEAUBE 2018
- Document 3 : Site internet du Ministère de la Culture et de la Communication, Centre national de Préhistoire

DOSSIER : Archéologie sous-marine

- Document 1 : Epave antique
- Document 2 : *Le Télégramme*, 19 décembre 2017, « Pillage d'épaves. Trois plongeurs condamnés à Quimper »
- Document 3 : Site internet du Ministère de la Culture, « L'André Malraux »
- Document 4 : Site internet de *Sciences et Avenir*, avril 2016, « Ocean One, le robot humanoïde, archéologue et sous-marin, a exploré La Lune »
- Document 5 : Site internet de Stanford Robotics Lab

DOSSIER : Archéologie du littoral, une archéologie d'urgence ?

- Document 1 : Martin C., Daire M.-Y., López-Romero E., Olmos P. 2016. « La poursuite du projet ALERT grâce à la Fondation de France », *Journée du CReAAH Archéologie, Archéosciences*, Histoire (Rennes, 02 avril 2016), Rennes, Université Rennes 1, p. 1-2
- Document 2 : Actualité, article du journal *Sud-Ouest*, édition Charente-Maritime La Rochelle, édition du 3 août 2017, source : article en ligne, <https://www.sudouest.fr/> Charente-Maritime : une épave de 14 mètres découverte après les grandes marées La Tremblade, Publié le 03/08/2017 à 9h37 Raoul Colmard. La dernière grande marée a libéré une épave de 14 mètres à La Tremblade. Un engin de chantier a tenté de la dégager ce jeudi.
- Document 3 : Péret, J. et Sauzeau T. (dir.), "Xynthia, ou la mémoire réveillée. Des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVIIe-XXIe siècle)", 2014, service de l'inventaire du patrimoine culturel, Région Poitou-Charentes, 290 pages. Couverture de l'ouvrage et résumé (1 page) source : Service de l'Inventaire du Poitou-Charentes

DOSSIER : Cartographier, conserver, étudier, gérer...

- Document 1 : Extrait de « Archéologie préventive : Pour une gouvernance au service de la recherche », Sénat, Rapport d'information n° 760 (2010-2011) de MM. Pierre Bordier et Yves Dauge, fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, déposé le 12 juillet 2011
- Document 2 : Extrait du site internet ArkeoGis
- Document 3 : Site internet du Ministère de la Culture et de la Communication, Atlas du Patrimoine

DOSSIER : Archéologie et Grands Linéaires

- Document 1 : Carte des sites archéologiques découverts lors des opérations de la LGV SEA (étoiles) et les sites déjà inventoriés dans le sud Touraine (carrés) source: *Archéopages*, Hors-série, 4, 2016, p. 28.
- Document 2 : Données sur les diagnostics et fouilles préventives de la LGV Tours-Bordeaux, source: *Bulletin Scientifique Régional - Poitou-Charentes*, 2013, p. 300-301

- Document 3 : Cartographie des sondages profonds réalisés dans le cadre de la construction des autoroutes A29 et du canal Seine-Nord-Europe source: *Archéopages*, Hors-série 4, 2016, p.92
- Document 4: *L'archéologie à Grande Vitesse*, affiche de l'exposition du musée d'Aquitaine, source: dossier de presse - musée d'Aquitaine

SPECIALITE ARCHIVES

DOSSIER : Les archives et leurs publics

- Document 1 : Hervé Lemoine, « Avant-propos » (extrait), *Qui sont les publics des archives ?*, rapport du Service interministériel des Archives de France, 2015, p. 5.
- Document 2 : Extraits de la rubrique « Actualités des archives » du site internet de la *Revue française de Généalogie* (rfgenealogie.com), août 2017
- Document 3 : Extraits de la rubrique « A l'affiche », *Archivistes !, la lettre de l'association des Archivistes français*, n°122, juillet-septembre 2017, p. 50-51
- Document 4 : Christine Pétilat et Brigitte Guigueno, *Les activités éducatives dans les services d'archives*, rapport de l'Inspection générale des Patrimoines et du Service interministériel des Archives de France, Paris, 2016, p. 9 et 112-113.

DOSSIER : Les dérogations générales

- Document 1 : Extrait du Code du patrimoine, partie législative. Livre II Archives, Titre premier Régime général des Archives, chapitre 3 Régime de communication
- Document 2 : Extrait du Rapport Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique. *Rapport à Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication par Madame Christine Nougaret, vice-présidente du Conseil supérieur des Archives*, mars 2017, page 32.
- Document 3 : Extrait de l'article « Les dérogations générales » publié par Jeanne Mallet sur le blog *Droit(s) des archives*, 31 janvier 2018 (<https://siafdroit.hypotheses.org/764>, page consultée le 25 juillet 2018)
- Document 4 : Arrêté du 4 juin 2018 instituant une dérogation générale pour la consultation d'archives publiques relatives à la disparition du sous-marin « Minerve » le 27 janvier 1968, *Journal officiel de la République française* n°0137 du 16 juin 2018, texte n° 9 sur 129 <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/6/4/ARMP1815884A/jo/texte>)
- Document 5 : Extrait de l'article « Disparition du sous-marin Minerve. Les archives enfin déclassifiées », Stéphane Gallois, *Ouest France*, 18 juin 2018

DOSSIER : Les archives et la commémoration historique

- Document 1 : Le Haut Comité aux Commémorations nationales, présentation sur le site *FranceArchives*.
- Document 2 : « Les Archives départementales de l'Essonne ont ouvert un espace ressources sur le centenaire de la guerre de 14-18 », extrait de la page d'accueil du site *essonne.fr*
- Document 3 : « Mai 1968, une expo, un livre », article de *Notes bibliographiques*, 1^{er} juillet 2018, n° 6
- Document 4 : « Mai 1968 aux archives de l'Indre jusqu'à début d'août », article de Bruno Masclé dans *La Nouvelle République du Centre Ouest Indre*, 30 juin 2018, p. 9
- Document 5 : « Simone Veil, mémoire d'une immortelle », interview du réalisateur Pierre Bonte-Joseph à propos de son documentaire sur Simone Veil, accessible sur *Publicsenat.fr*, 28 juin 2018, extraits

DOSSIER : La stratégie de collecte des archives physiques

- Document 1 : Service interministériel des Archives de France, *Préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes et structures intercommunales dans leurs domaines d'activité spécifiques*, 22 septembre 2014, p. 12-13
- Document 2 : Vincent Berjot, Président du Comité interministériel aux Archives de France, « Edito » dans *Cadre méthodologique pour l'évaluation, la sélection et l'échantillonnage des archives publiques*, juillet 2014, p. 7
- Document 3 : Christine Nougaret, *Une stratégie nationale pour la collecte et l'accès aux archives publiques à l'ère numérique* [rapport à la ministre de la Culture], 24 mars 2017, p. 20
- Document 4 : Association des Archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, 3e édition revue et augmentée, 2012, p. 101-102

DOSSIER : Les archives et leurs bâtiments

- Document 1 : Circulaire DGP/SIAF/2016/005 du 21 mars 2016 relative à l'aide de l'Etat aux collectivités territoriales et à leurs groupements en faveur de leurs bâtiments d'archives (révision de la Circulaire 2004/004 du 20 février 2004) (extrait accessible sur le site FranceArchives).
- Document 2 : « Les archives de Meurthe-et-Moselle ferment pendant un an le temps de déménager », article de Guillaume de Morant extrait de *La revue française de généalogie* (rfgenealogie.com), 28 juin 2018
- Document « 3 : « Laon : dernière ligne droite avant le déménagement des archives », texte de Lucie Lefebvre, extrait de *L'Union Laon*, 30 juin 2018
- Document 4 : « Isère. Un écrin de béton pour les archives départementales », extrait de Julie Fontana paru dans *Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment*, 6 juillet 2018, n° 5983

DOSSIER : Collecter les archives

- Document 1 : Communiqué de presse du ministère de la culture *Archives de femmes, Histoire des femmes - Prochaine édition de la Grande Collecte le 9 juin 2018*, publié le 6 juin 2018
- Document 2 : Extrait de la rubrique Contrôler / collecter sur le portail Francearchives.fr (<https://francearchives.fr/fr/article/26287436>, page consultée le 8 août 2018)
- Document 3 : Extrait de Service interministériel des Archives de France, *Retour sur la consultation en ligne « Archives pour demain »*, juillet 2018, p. 21 et 22
- Document 4 : Poster élaboré par la Section des archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants de l'Association des archivistes français, version 2017
https://www.archivistes.org/IMG/pdf/sept_idees_recues_champs_non_remplissables.pdf
- Document 5 : Extrait du site internet des Archives de Paris, rubrique *Archives numérisées / Hommages aux victimes des attentats de 2015* (<http://archives.paris.fr/r/137/hommages-aux-victimes-des-attentats-de-2015/>, page consultée le 16 août 2018)

DOSSIER : Diffuser les archives

- Document 1 : Extrait de l'article « L'AU 029 de la CNIL : Cadre juridique de la mise en ligne des documents d'archives sur Internet » sur le blog Droit(s) des archives, 20 janvier 2015, <https://siafdroit.hypotheses.org/329>
- Document 2 : Extrait de « Retour sur la décision des Archives nationales en matière de réutilisation des informations publiques (questions posées à Françoise Banat-Berger, directrice des Archives nationales) », Association des Archivistes français, *Archivistes !* n°123, octobre-décembre 2017, p. 18
- Document 3 : Extrait de Yvon Lemay, Anne Klein « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique », *Les Cahiers du numérique* 2012/3 (Vol. 8), p. 15-48. DOI 10.3166/LCN.8.3.15-48
- Document 4 : Extrait du dossier de presse consacré à l'exposition *La Collaboration, 1940-1945*, Archives nationales, 26 novembre 2014 -5 avril 2015, 2014 (affiche : Atelier Saluces)

SPECIALITE MONUMENTS HISTORIQUES ET INVENTAIRE

DOSSIER : Peut-on parler d'un patrimoine de la villégiature ?

- Document 1 : Locquirec. La démolition de la villa Portocarero imminente. *Ouest-France* du 02/02/2018
- Document 2 : Qu'est-ce que le patrimoine de la villégiature ? Site Patrimoines Occitanie. www.patrimoines.laregion.fr
- Document 3 : Mers-les-Bains. Photographie extraite du catalogue de l'exposition Tous à la plage, Cité de l'architecture & du patrimoine, Éditions Lienart, 2016, 300p
- Document 4 : Une villa landaise, projet de diplôme, 1927. Germain Grange, architecte. Dessin aquarellé, élévation non datée. Paris, Académie d'architecture / Cité de l'architecture et du patrimoine. Archives d'architecture du XXe siècle

DOSSIER : La reconversion des monuments historiques

- Document 1 : Le Figaro, 27/04/18 *Après sa magnifique mue, l'Hôtel-Dieu de Lyon ouvre ses portes*
- Document 2 : photographie extraite d'un article d'*Ouest France*, *Chantier à Rennes. Le couvent des Jacobins... sur pilotis !* Publié le 23/10/2014 à 16:06
- Document 3 : Médiapart, "*L'Intranquille*", *la grande librairie que Besançon attendait*, publié le 20 novembre 2015 par Jean-Louis Legalry
- Document 4 : Extrait du site internet Dartagnans.fr. « *Et si on adoptait la Mothe Chandenières ?* »

DOSSIER : Doit-on continuer à protéger des biens au titre des monuments historiques ?

- Document 1 : Préambule de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, dite convention de Faro, signée le 27 octobre 2005
- Document 2 : Nécropole nationale française de la Riche (Moselle), inscrite au titre des monuments historiques en 2017
- Document 3 : Ces bâtiments ont la classe, article du 17 juillet 2013, extrait du site internet du quotidien régional *La Dépêche du Midi*
- Document 4 : Ces maires gênés par leurs monuments historiques, article du 10 février 2012, extrait du site internet du Figaro, Angélique Négroni

DOSSIER : Le patrimoine rural. Pour qui le protéger et comment ?

- Document 1 : Compte rendu de l'enquête Ipsos Publications Consommateurs du 31 janvier 2002. Les Français veulent s'investir pour préserver le patrimoine rural.
- Document 2 : La Mure-Argens (04) - Minoterie des Alpes : broyeurs
- Document 3 : Article 1 et 2 du règlement d'attribution de subvention départementale pour la conservation du patrimoine rural non protégé. Département de Haute-Garonne.
- Document 4 : Sommaire du numéro de la revue *In Situ* consacré au patrimoine rural

DOSSIER : Aménager et entretenir un trésor d'église

- Document 1 : Narthex Art Sacre, Patrimoine, Creation
- Document 2 : Photographie du trésor de l'abbaye de Conques
- Document 3 : *Le Parisien*, article de Jean-Nicholas Guillo, 13 mai 2017
- Document 4 : Article, *L'écho républicain*, Laurence Franceschina et Paul Guibal Publié le 10/06/2017 à 14h00

DOSSIER : Périmètres et abords, prendre en compte l'environnement d'un patrimoine

- Document 1 : Article tiré de la lettre d'information actu.fr. (https://actu.fr/bretagne/liffre_35152/un-nouveau-perimetre-de-protection...)
- Document 2 : Inscription sur l'inventaire des sites : l'exemple de Villandry, 2004. Réalisation : Brice Bonaldi.

- Document 3 : Le Sénat ne veut pas d'éoliennes près des monuments historiques. Article *Ouest France* Publié le 23/02/2016
- Document 4 : Mise en place d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager à Bléré, 2004. Réalisation : Brice Bonaldi

DOSSIER : La conservation préventive dans les monuments historiques est-elle possible ?

- Document 1 : Pourquoi il faut « réensauvager » les monuments historiques, article du 12 juin 2018, CEST, Bruno Phalip, Professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie du Moyen Âge, Université Clermont Auvergne
- Document 2 : Vitrine de protection d'un retable dans une église de Bretagne.
- Document 3 : La conservation départementale d'art sacré du Calvados : un outil de gestion patrimoniale, Aude Maisonneuve, dans *Monumental*, 2011
- Document 4 : La Cité du Vitrail à Troyes, article de Didier Rykner, dans la *Tribune de l'Art*, 30 septembre 2017

DOSSIER : Le financement de la restauration des monuments historiques

- Document 1 : Les subventions ne suffisent plus à restaurer le patrimoine historique, article de Frédéric Ville du 13 février 2017 publié dans la *Gazette des communes*
- Document 2 : Bâche publicitaire provisoire installée sur l'échafaudage du chantier de restauration d'un monument historique à Paris
- Document 3 : Le Lot perd la gestion déléguée des crédits de l'Etat en matière de restauration des monuments historiques, article de Christiane Wanaverbecq publié le 5 avril 2012 dans La *Gazette des communes*
- Document 4 : Troyes : l'hôtel Camusat, classé Monument historique depuis 1930, va être transformé par le groupe Minerve en douze appartements de charme, article de Thierry Péchinot publié dans *L'Est-Eclair*, le 12 décembre 2017

DOSSIER : La conservation-restauration des lieux de mémoire

- Document 1 : Extrait du site internet Chemins de Mémoire, *Mémorial National de la prison de Montluc*
- Document 2 : Photographie de l'Ossuaire de Douaumont, photographie issue du site de l'agence Caillault
- Document 3 : Extrait du dossier pédagogique du Struthof
- Document 4 : Article de *La Croix*, *Ce que disent encore les ruines d'Oradour-sur-Glane*, Pascal Charrier, à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), le 09/06/2014
- Document 5 : Article du *Point*, *Patrimoine mondial de l'Unesco: report de la candidature des sites de la Grande guerre*. Publié le 01/07/2018 à 12:08 | AFP

DOSSIER : Restaurer et entretenir les jardins historiques

- Document 1 : Plan. Promenades au jardin zoologique d'acclimatation (Bois de Boulogne). 1899. Bibliothèque nationale de France
- Document 2 : Base Mérimée. Notice du jardin botanique d'Angers (Maine-et-Loire)
- Document 3 : Charte de Florence (1981). Les neuf premiers articles de la charte
- Document 4 : Plan de gestion 2014-2017. Du jardin Albert Kahn, ville de Boulogne-Billancourt. Fiche d'identification de l'unité de gestion : Le village japonais

DOSSIER : Les données publiques d'information sur le patrimoine

- Document 1 : Atlas des patrimoines, secteur de Nice (06). <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>
- Document 2 : Château des Rohan, Pontivy (Morbihan). Panneau d'information sur les travaux de restauration suite à l'effondrement de février 2014
- Document 3 : Site de la mairie de Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine). Rubrique bases architecture et patrimoine
- Document 4 : Commune de la Seyne-sur-Mer (Var). Zonage Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Carte au 1/3500^e sur fond cadastral

DOSSIER : Copie, moulage, dépose : la sculpture monumentale dans les monuments historiques

- Document 1 : Photographie du tympan du portail occidental de la cathédrale de Reims
- Document 2 : Extrait du site internet de La cité de l'architecture et du patrimoine. *Histoire du musée : Un musée sur la colline de Chaillot*
- Document 3 : Photographie d'un des chevaux de Marly
- Document 4 : Article de Centre presse, *Le moulage de l'hypogée vaut pour l'original*
- Document 5 : Article de *Monumental 2013*, Faut-il rétablir les sculptures du clocher de la cathédrale de Nevers ? par Cécile Ullmann

DOSSIER : Restaurer le patrimoine antique

- Document 1 : Photographie du temple de Mercure, Orcines et aquarelle de L.C Bruyères
- Document 2 : Article de L'essor, Isère, *Sainte-Colombe : des fouilles d'une ampleur inattendue* le 01 août 2017 - Xavier Alix
- Document 3 : Extrait du site internet Besac, *La Porte Noire redevient blanche à Besançon*, > Publié le lundi 19 septembre 2011
- Document 4 : Photographie du jardin des vestiges, Marseille, extraite du site internet www.tourisme-marseille.com

DOSSIER : L'attachement à perpétuelle demeure des objets mobiliers dans les monuments historiques

- Document 1 : Article L622-1-2 du Code du Patrimoine, créé par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 Source : Légifrance
- Document 2 : « Louis XVIII est à nouveau roi du 9-3 » article du *Parisien*, le 14 avril 2017, Christophe Levent. Source : site internet du journal
- Document 3 : Documents relatifs au démantèlement du château de la Roche-Guyon dans le Val d'Oise. (carte postale du Grand Salon dans les années 1930, photographie du Grand Salon en 2016, extrait d'un article du *Journal des Arts* en 2016)
- Document 4 : Transfert d'un métier à tisser la dentelle à Calais, 2009

DOSSIER : Le patrimoine mondial

- Document 1 : Article L612-1 du Code du Patrimoine, version du 17 août 2018, créé par la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016. Source : Légifrance.
- Document 2 « Les bouquinistes de Paris se verraient bien au patrimoine culturel de l'Unesco », article du Monde du 20 avril 2018, Béatrice Gérôme. Source : site internet du Monde
- Document 3 : Carte extraite du dossier de candidature conjoint de la France et de la Belgique à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial des sites funéraires et mémoriels de la Première guerre mondiale-Front Ouest, Décembre 2017. Source : association des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre.
- Document 4 : Le pont Chaban Delmas à Bordeaux, inauguré en 2013, à proximité du port de la Lune, inscrit sur la liste du patrimoine mondial

DOSSIER : Etudier et protéger les patrimoines religieux. Quelles spécificités ?

- Document 1 : Extrait de la circulaire sur les édifices cultuels du 4 janvier 2011. Ministère de l'Intérieur
- Document 2 : Mosquée Missiri, Fréjus (Var). Capture d'écran des bases nationales Mérimée. <http://www2.culture.gouv.fr/>
- Document 3 : Plan et coupe du Mikvé, Cavaillon (Vaucluse). Service départemental d'archéologie du Vaucluse. F. Guyonnet, 2007
- Document 4 : Mireille-Bénédicte Bouvet. Protestantismes. Vocabulaire typologique. Les Éditions du patrimoine, Collection « Vocabulaires ». Novembre 2017. P.166-167. Notice : Coupe de communion

SPECIALITE MUSEES

DOSSIER : La question des restitutions au fil de l'histoire

- Document 1 : « Suspension d'armes conclue à Bologne le 23 juin 1796 ». Extrait de : François-René-Jean de Pommereul, *Campagne du général Bonaparte en Italie pendant les années IV et V de la République française par un officier général*, A Paris, chez Plassan et chez Bernard, 1797, p. 360-362
- Document 2 : Benjamin Zix, La Visite aux flambeaux de Napoléon et l'impératrice dans la *Salle du Laocoon* au Louvre, 1810. Dessin à la plume et encre brune et grise, lavis brun, Musée du Louvre, Département des Arts Graphiques
- Document 3 : Pierre Curie « La morale contre l'histoire, l'histoire contre la morale » Editorial, La Revue de l'Art, 2018-1
- Document 4 : Yves-Bernard Debie « Restitutions : vent de l'histoire ou air du temps ? » *Tribal Art Magazine*, automne 2018. Republié dans *La Tribune de l'art*, 28 août 2018 <https://www.latribunedelart.com/restitutions-vent-de-l-histoire-ou-air-du-temps>

DOSSIER : Les musées et la recherche

- Document 1 : *Le Monde.fr* | 01.11.2011 à 14h30 | « Jacques Thuillier (1927- 2011), un grand maître de l'histoire de l'art », Par Serge Lemoine, historien, ancien président du Musée d'Orsay.
- Document 2 : *Beaux-arts*, février 2018, « Hubert Damisch, disparition d'un historien de l'art novateur »
- Document 3 : Les rencontres *Musées et recherche : Cultiver les alliances*, initiées en novembre 2010 par l'OCIM en collaboration avec l'École Normale Supérieure de Lyon, les rencontres
- Document 4 : Site du Centre Pompidou, Les activités de recherche

DOSSIER : Musées d'art ancien et création contemporaine

- Document 1 : Plafonds peints de l'aile Henri II au Louvre
- Document 2 : Béatrice de Rochebouët, « La pyramide du Louvre : quelle histoire ! », *Le Figaro* 4 avril 2009
- Document 3 : Claude Allemand-Cosneau, Claude d'Anthénaise, Thomas Huber, Laurent Salomé, et Eric de Chassey, « Les pratiques récentes de mixité entre art actuel et art ancien », *Perspective*, 4-2009 : extrait du point de vue de Laurent Salomé, alors Directeur du musée de Rouen

DOSSIER : Beaux-arts, télévision, démocratisation

- Document 1 : *LeJournaldesArts.fr* - 08 janvier 2018, « Arte diffuse un nouveau format court sur l'art »
- Document 2 : <http://www.club-innovation-culture.fr/museum-nouvelle-chaine-tv-art-france/>
- Document 3 : *Beaux-arts magazine*, novembre 2017, « Un croque aux huîtres baroque »
- Document 4 : <https://www.kazoart.com> mars 2017 Cécile Martet, « 5 émissions qui démocratisent l'art sur nos écrans »

DOSSIER : Attirer le public

- Document 1 : Jean-Christophe Castelain, « Le pass culture », *Le Journal des Arts*, mars-24 mars 2018, p. 5
- Document 2 : « Petite Galerie. Exposition Théâtre du pouvoir », *Agenda du Musée du Louvre*, décembre 2017-février 2018.
- Document 3 : « Kiefer/Rodin, Musée Rodin 14 mars-22 octobre 2017 », encart publicitaire
- Document 4 : Alain Passard, « Le Siècle d'or en carpaccio », *Beaux-Arts*, octobre 2017, p. 48.

DOSSIER : Acheter de la peinture ancienne ?

- Document 1 : Eric Biétry-Rivierre, « Une nouvelle donne pour les musées », *Le Figaro*, 20-21 janvier 2018
- Document 2 : « Tous mécènes ! Du livre d'heures de François 1^{er} », encart commercial, 2017
- Document 3 : « Rembrandt : les portraits de Maerten Soolmans et Oopjen Coppit restaurés », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, mars-mai 2018, p. 8.
- Document 4 : Armelle Malvoisin, « Posséder un Joos Van Cleve... un rêve inaccessible », *Beaux-Arts*, décembre 2017, p. 150.

DOSSIER : L'artiste au sein du musée : jusqu'où s'approprier les maîtres

- Document 1 : Hubert Robert, La Salle des Saisons, vers 1802, Louvre
- Document 2 : Audrey Norcia, Interview de Didier Trenet à propos de l'exposition Contrepoint III Louvre 5 avril -25 juin 2007 (<http://www.paris-art.com/didier-trenet-3/>)
- Document 3 : Emmanuel Pierrat et Clemence Lemarchand, « L'œuvre d'art comme support de création », *Juris art etc...*, mars 2015 (<https://www.pierratdeseze.com/loeuvre-dart-comme-support-de-creation>)
- Document 4 : Thomas Huber et Éric de Chassey, « Les pratiques récentes de mixité entre art actuel et art ancien : le contemporain dans les musées », *Perspective*, 4 | 2009. <http://journals.openedition.org/perspective/1258> ; DOI : 10.4000/perspective.1258

DOSSIER : Diplomatie culturelle

- Document 1 : Vincent Noce, « En Iran, le Louvre joue les diplomates », *Beaux-Arts*, avril 2018, p. 18.
- Document 2 : Yasmine Youssi, « Le Louvre à Téhéran, quand la culture se pique de diplomatie », *Télérama*, 14/03/2018, p. 16.
- Document 3 : Jean-Luc Martinez, « Du Louvre au Louvre Abou Dabi, l'universalité en partage », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, décembre 2017-janvier 2018, p. 5.
- Document 4 : Marie-Eude Lauriot Prévost, « Le Japon à la place d'honneur », *Point de vue*, 18-24 juillet 2018, p. 32-33.

DOSSIER : Du partage humaniste au démembrement définitif des collections : les dépôts changent de main

- Document 1 : Michel Laclotte, « Achat, dispersion, regroupement des peintures de la collection Campana. *Les dépôts de l'Etat au XIX^{ème} siècle. Politiques patrimoniales et destins d'œuvres*, Actes du colloque sur les dépôts de l'Etat, Auditorium du Musée du Louvre, 8 décembre 2007
- Document 2 : Julien Lacaze, «Projet de loi « patrimoine » : la ruine d'un héritage législatif ? », *Sites et Monuments. Société pour la protection des Paysages et de l'Esthétique de la France*, n°222, 2015. www.sppef.fr/wp-content/uploads/2015/11/sppef_projet-de-loi-patrimoine-lanalyse-dela-sppef.pdf
- Document 3 : Didier Rykner, À propos des transferts de propriété des dépôts de l'État, *La Tribune de l'art*, 8 septembre 2017

DOSSIER : Des musées plus populaires ?

- Document 1 : *Le Parisien - Musique*|Maguelone Bonnaud et Eric Bureau| 17 juin 2018, 22h31 | MAJ : 18 juin 2018, 0h14 |4. «Le sacre de Beyoncé et Jay-Z au Louvre »
- Document 2 : *Gala*, mars 2018. EXCLU – Johnny Hallyday : faire de sa maison un musée hommage était l'une de ses volontés
- Document 3 : Site du musée du Luxembourg, décembre 2017, «Le musée du Luxembourg invite ... Stéphane Bern ! dans l'expo Rubens. portraits princiers»
- Document 4 : *Gala*, 9 octobre 2017, «Emmanuel et Brigitte Macron en visite au musée Picasso de Paris»

DOSSIER : Musées et nouvelles technologies : intelligence artificielle et réalités virtuelles

- Document 1 : *Beaux-arts magazine*, mars 2018, « L'art, dernière frontière entre l'homme et la machine ? »
- Document 2 : *LE MONDE ECONOMIE* | 12.02.2018 à 11h57 • Mis à jour le 13.02.2018 à 09h43 | Par Vincent Fagot , « Les musées s'ouvrent à la réalité virtuelle »
- Document 3 : *France Inter* Bav{art}dages dimanche 1 juillet 2018 par Julien Baldacchino, « L'intelligence artificielle au musée : rencontre avec un robot amateur d'art »
- Document 4 : *Le Parisien*, Culture & Loisirs|Christophe Levent| 05 janvier 2018, 11h57 |0, « Réalité virtuelle : même les musées s'y mettent »

DOSSIER : Evaluer les évaluations

- Document 1 : Laurence Bertrand Dorléac, « Indignez-vous encore ! », *Revue de l'art*, n°196, 2017/2, éditorial.
- Document 2 : Jean-Christophe Castelain, « Les musées parisiens retrouvent le sourire.. », *Le Journal des Arts*, 19 janvier-1^{er} février 2018, p. 11 (extrait)
- Document 3 : Tristan de Bourbon, « Moins de visiteurs... », *Le Journal des Arts*, 27 avril-10 mai 2018, p. 6
- Document 4 : « Succès & échecs », *Beaux-Arts*, janvier 2018, p. 122

DOSSIER : Musées, politique des prêts, itinérance

- Document 1 : *Journal des Arts*, 2 mars 2018, « Déplacer la Joconde ? La ministre de la Culture y est favorable »
- Document 2 : Manca Isabelle - *Le Journal des Arts* n° 494 - 2 février 2018, « EXPORTATION Les collections françaises ont la bougeotte »
- Document 3 : Castelain Jean-Christophe - *Le Journal des Arts* n° 489 - 17 novembre 2017, « Quel est le prix de location d'une œuvre et d'une exposition ? »
- Document 4 : *Libération*, Par Vincent Noce - 9 janvier 2014 à 19:26, « Des prêts au prix fort pour les musées »

DOSSIER : Expertiser

- Document 1 : « Le musée d'Elne décimé après la découverte de 82 faux tableaux », site de *L'express*, publié le 29/04/2018 (https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/le-musee-d-elne-decime-apres-ladecouverte-de-82-faux-tableaux_2004577.html »)
- Document 2 : Vincent Noce, « L'expertise dans l'œil du cyclone », *La Gazette Drouot*, 24-15 juin 2018, p. 34-35
- Document 3 : F. Guillaume, C. Ullmann, « Les smartphones sont-ils des experts en art ? », *Beaux-Arts*, octobre 2017, p. 52

DOSSIER : Présenter les arts décoratifs : objet de musée/objet de décor ?

- Document 1 : Paris, Musée des Arts Décoratifs, Vue des salles de mobilier français du XVIII^{ème} siècle, 2018
- Document 2 : « Les objets d'art en majesté au Louvre » Sabine Gignoux, *La Croix*, 06/06/2014
- Document 3 : François Poncelet, « Regards actuels sur la muséographie d'entre-deux-guerres », *CeROArt* [Conservation, exposition, restauration d'objets d'art, revue électronique, Online], 2 | 2008, Online since 06 October 2008, (<http://journals.openedition.org/ceroart/565>)
- Document 4 : Regard sur les cadres du Louvre, <http://blog.kermorvan.fr/2018/07/09/regard-sur-les-cadres-du-louvre/>

DOSSIER : Œuvres d'art, restauration, conservation préventive : quels enjeux ?

- Document 1 : Lettre de l'OCIM n°176, mars-avril 2018, «Entre santé publique et éthique patrimoniale : le poison dans les collections » par Blandine Marcée

- Document 2 : *La Tribune de l'art*, mardi 2 septembre 2014, Des spécialistes de la sculpture confirment les dangers du transport des *Bains d'Apollon*
- Document 3 : *La Croix*, le 30/06/2015 à 10h54, « Jusqu'ou faut-il restaurer les œuvres d'art ? « Je préfère un excès de prudence à des atteintes irrémédiables » Sébastien Allard
- Document 4 : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/Conserver-malgre-tout-Limites-et-defis-videos-des-journees-professionnelles-2016/Quand-les-materiaux-nous-mettent-a-l-epreuve/L-art-contemporain-a-materiau-ephemere-oeuvre-ephemere>

DOSSIER : « La générosité paie » Donner hier et aujourd'hui.

- Document 1 : Portrait d'un donateur : Jules Maciet, « collectionneur pélican » *Hommage à Jules Maciet*, Paris, Musée des Arts décoratifs, 2011 <http://madparis.fr/francais/bibliotheque/actualites-583/expositions-terminees/presentation-2742>
- Document 2 : Bulletin de souscription publique pour l'acquisition du *Saint Thomas de Georges de la Tour*, 1988
- Document 3 : « Don, dation, legs, dation. Donner au musée du Louvre », extrait du dépliant officiel du Musée du Louvre produit conjointement par le service des acquisitions et le service du mécénat
- Document 4 : Les amis du musée des beaux-arts de Lyon. <https://www.amisdumuseelyon.fr/dons/>

DOSSIER : Exposer ?

- Document 1 : « Accrocher un Mondrian dans son salon... », Communiqué, *Beaux-Arts*, janvier 2018, p. 39.
- Document 2 : Armelle Fémelat, « Un écrin pour les œuvres sacrées de Florence », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, mars-mai 2018, p. 100-101.
- Document 3 : Sophie Flouquet, « L'atelier des Lumières. Plein les yeux ! », *Beaux-Arts*, avril 2018, p. 50-53 (extrait).

DOSSIER : Le musée et la patrimonialisation des marges et des minorités

- Document 1 : *Beaux-arts* – février 2018 « Détenues », Bettina Rheims
- Document 2 : *Lettre de l'OCIM* n°173, septembre-octobre 2017, « Faire la trace ? La patrimonialisation des minorités sexuelles, Renaud Chantraine
- Document 3 : *Télérama*, Pierre Pinelli Publié le 03/10/2017. Mis à jour le 06/10/2017 à 12h26. « Un hôpital psychiatrique expose les œuvres de ses patients »
- Document 4 : Site de la collection d'art brut, Lausanne

DOSSIER : Les réserves : un outil en pleine mutation

- Document 1 : Sarah Hugounenq, « Des réserves de moins en moins réservées », *Le Quotidien de l'Art*, 28 janvier 2015, <https://www.lequotidiendelart.com/articles/6925-des-reserves-de-moins-en-moins-reservees.html>
- Document 2 : Musée départemental de l'Oise, Beauvais Les réserves
- Document 3 : Sabine Gignoux, « Bras de fer au Louvre sur le déménagement des réserves », *La Croix*, 18 juin 2015
- Document 4 : Didier Rykner, Réserves du Louvre : interview d'un(e) conservateur(trice), *La Tribune de l'art*, 25 juin 2015

DOSSIER : Baptiser et rebaptiser les musées

- Document 1 : Jean-Marie Trasset, « Pourquoi Orsay », *Le Figaro, Supplément Orsay*, 4 décembre 1986
- Document 2 : « Réinventer un musée, le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée », Audrey Chaumard et Cécile Rivière, *Musée national des arts et traditions*

populaires, Mucem. Services chargés de la communication, des publics, de l'action culturelle et pédagogique, et pôle Multimédia, Archives Nationales, Répertoire, 2013, p. 6-7 (https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_050830)

- Document 3 : Laurent Joffrin, « Quai Branly : Chirac au musée », *Libération*, 21 juin 2016
- Document 4 : « Le Louvre d'Abou Dhabi rapportera 1 milliard à la France », *Le Monde*, 7 mars 2007

DOSSIER : Musées et circulation des chefs-d'œuvre : succès ou dérive ?

- Document 1 : Didier Rykner, *La Tribune de l'art*, 2 octobre 2012, « Le Louvre invente le musée gruyère »
- Document 2 : *LE MONDE* | 14.02.2018 à 14h36 • Mis à jour le 14.02.2018 à 15h14 « Dans les musées, faut-il se résigner aux chefs-d'œuvre ? »
- Document 3 : *LE MONDE* | 07.06.2013 à 19h41 • Mis à jour le 08.06.2013 à 15h57 | Par Florence Evin, « Dernier tour de piste pour le Pompidou mobile »
- Document 4 : *La Tribune de l'art*, mars 2011, Didier Rykner, Nomination de deux « commissaires à la circulation des œuvres »

DOSSIER : Médiations

- Document 1 : Elisabeth Santacreu, « Son et lumière au château d'Auvers.. », *Journal des Arts*, 17-30 novembre 2017, p. 15.
- Document 2 : Margot Boutges, « L'audioguide fait de la résistance... », février-1^{er} mars 2018, p. 12
- Document 3 : Caroline Audibert, « On a reconstitué Pompéi. Entretien avec Héléne Dessales », *Paris Match*, 22-28 juin 2017.

DOSSIER : Logistique

- Document 1 : Francine Guillou, « Coup d'envoi des travaux des réserves du Louvre... », *Journal des Arts*, 15 décembre 2017-4 janvier 2018, p. 13
- Document 2 : Laurence Castany, « Le nouvel Aglae du C2RMF », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, décembre 2017-janvier 2018, p. 14.
- Document 3 : Isabelle Manca, « Musées. Des prêts d'œuvres de plus en plus onéreux. », *Journal des Arts*, 22 septembre-5 octobre 2017, p. 26 (extrait)
- Document 4 : « Quel est le prix d'une location d'une œuvre ? », *Journal des Arts*, 17-30 novembre 2017, p. 5

DOSSIER : Les musées et la mode

- Document 1 : *La Croix*, Sabine Gignoux, le 02/10/2017 à 7h38 Mis à jour le 02/10/2017 à 18h50 « La maison Saint-Laurent métamorphosée en musée »
- Document 2 : *Journal des Arts*, n°490, 1^{er}-4 décembre 2017, Pascal Ory, « La photo de mode est à la mode »
- Document 3 : *LE MONDE* | 09.04.2018 à 06h36 | Par Elvire von Bardeleben « Martin Margiela, le fantôme des musées »
- Document 4 : *Libération* Par Anne Diatkine - 17 avril 2015 à 18:56 « La mode mise sur le musée »

DOSSIER : Les musées conquièrent le monde

- Document 1 : Jean-Noël Escudié, 31 mars 2011 « Culture -Bon point pour les antennes des musées nationaux, carton rouge pour la circulation d'œuvres » <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/LOCAct u/ArticleActualite&cid=1250261514001>

- Document 2 : *Belgeo*, revue belge de géographie, 1/2014, Mathias Boquet « L'impact touristique des nouveaux musées : analyse des relations entre l'environnement urbain et la spatialisation de l'impact à travers les exemples du Centre Pompidou-Metz et du Louvre-Lens »
- Document 3 : « Dix ans après, le Quai Branly inébranlable » Sabrina Silamo, publié le 28/06/2016. Mis à jour le 01/02/2018
<https://www.telerama.fr/scenes/dix-ans-apres-le-quai-branly-inebranlable,144640.php>
- Document 4 : « Malaga, Bruxelles, Shanghai... Toujours plus d'antennes pour le Centre Pompidou », France 3 Ile de France, 9 janvier 2018,
(<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/malaga-bruxelles-shanghai-centre-pompidou-continue-s-essaimer-monde-1397983.html>)

DOSSIER : Nouveaux musées et modèle économique

- Document 1 : Francine Guillou, " Les ambitions de Nîmes pour son musée de la romanité". *Le Journal des Arts*, 8-21 juin 2018, p.11
- Document 2 : Philippe Trétiack, « Le tour du monde des musées les plus stupéfiants », *Beaux-Arts*, juin 2018, p. 44-61 (extrait)
- Document 3 : Entretien avec Jean-Michel Tobelem, « Il y a une exception Guggenheim Bilbao », *Journal des Arts*, 20 octobre-2 novembre 2017, p. 27

DOSSIER : Le conservateur : entre connoisseurship et expertise

- Document 1 : Frédéric Elsig, Charlotte Guichard, Peter Parshall, Philippe Sénéchal et Philippe Bordes « Le *connoisseurship* et ses révisions méthodologiques », *Perspective*, 2009-3, p. 344-356
- Document 2 : Circulaire n° 2007/007 du 26 avril 2007 portant charte de déontologie des conservateurs du patrimoine (fonction publique d'État et territoriale) et autres responsables scientifiques des musées de France pour l'application de l'article L. 442-8 du Code du patrimoine
- Document 3 : Alexandre Crochet, « Un Poussin à la riche histoire à la galerie Coatalem », *Le Quotidien de l'art*, 8 avril 2014, Édition N°580
- Document 4 : Jacques Thuillier, « Après cent années... », *Des mécènes par milliers, Un siècle de dons par les Amis du Louvre*, Paris, Musée du Louvre, 21 avril – 21 juillet 1997, p. 20-21

DOSSIER : Public, Privé

- Document 1 : « Axel Vervoordt... L'esthète ouvre son musée-promenade », *Beaux-Arts*, janvier 2018, p. 138.
- Document 2 : Frédéric Brun, « Porquerolles, île de beauté », *Point de vue*, 27 juin-3 juillet 2018, p. 72.
- Document 3 : « 120 ans d'amitié... », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, mars-mai 2018, p. 11.
- Document 4 : Sarah Hugounenq, « Musées et entreprises, vers un nouveau modèle ? », *La Gazette Drouot*, 11 mai 2018

DOSSIER : Musées d'artistes, maisons d'artistes

- Document 1 : Soutges Margot - 604 mots - *LeJournaldesArts.fr* - 09 janvier 2018, « La villa Eileen Gray au Cap Martin confiée au CMN »
- Document 2 : *Beaux-arts Magazine* octobre 2017, « A Tokyo, la princesse aux petits pois ouvre son musée »
- Document 3 : *Le Monde*, février 2018, « Lee Ufan aura sa fondation en Camargue »
- Document 4 : *Le quotidien de l'art*, n°598, 6 mai 2016, « Musées monographiques : des enjeux spécifiques, Sarah Hugounenq »

DOSSIER : Restitutions

- Document 1 : « Restitutions d'œuvres : la France s'engage », *Beaux-Arts*, janvier 2018, p. 18

- Document 2 : Yasmine Youssi, «Afriques; Artistes d’hier et d’aujourd’hui », *Télérama*, 31/01/2018, p.68
- Document 3 : Didier Claes, « Restitution du patrimoine africain : gare aux faux espoirs », *Beaux-Arts*, février 2018, p. 133
- Document 4 : « Deux salles pour les tableaux de « récupération artistique », *Grande Galerie. Le Journal du Louvre*, mars-mai 2018, p. 71

DOSSIER : Musées et mémoires

- Document 1 : *Journal des Arts* n°489 17-30 novembre 2017, Itzhak Goldberg, envoyé spécial « Mémoire blessée à Medellin »
- Document 2 : *Le Monde*, 11 mai 2015
- Document 3 : *Journal des Arts*, 6 mars 2018, « Le Perelman Center, le nouveau pari de New York »
- Document 4 : Musée juif de Berlin, installation de Menashe Kadishman, « Shalechet - Les Feuilles Mortes », 10 000 visages découpés dans de l’acier

DOSSIER : L’exposition et au-delà ?

- Document 1 : « La ruée vers l’art. Quelles œuvres pour l’espace public ? », *Télérama*, 7/02/2018, p. 29
- Document 2 : Isabelle Manca, « Développer de nouveaux produits », *Le Journal des Arts*, 8-21 juin 2018, p. 22
- Document 3 : Nicolas Bourriaud, « L’exposition, cette ringardise », *Beaux-Arts*, janvier 2018, p. 42

DOSSIER : Le musée, otage des politiques ?

- Document 1 : « Le Louvre Abou Dhabi rapportera 1 milliard d’euros à la France », *Le Monde*, 7 mars 2007 (AFP), (https://www.lemonde.fr/culture/article/2007/03/06/le-louvre-d-abou-dhabi-rapportera-1-milliard-d-euros-a-la-france_879588_3246.html)
- Document 2 : « Le Louvre Abu Dhabi : les clés d’un partenariat inédit » Sabine Gignoux, *La Croix*, 08/11/2017
- Document 3 : « Louvre-Lens : déplacer la Joconde ? La ministre de la culture y est favorable », *f3nord*, 1er mars 2018 (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/lens/louvre-lens-deplacer-joconde-ministre-culture-y-est-favorable-1432587.html>)
- Document 4 : Site du Musée du Louvre, KOHEI NAWA | Throne, [http://presse.louvre.fr/throne_kohei_nawa/13 juillet 2018 - 14 janvier 2019](http://presse.louvre.fr/throne_kohei_nawa/13-juillet-2018-14-janvier-2019)

SPECIALITE PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATUREL

DOSSIER : Musée et sauvegarde du patrimoine scientifique, technique et industriel contemporain

- Document 1 : Audrey Fisné, « Aconit s’engage pour conserver le patrimoine informatique », article extrait du *Dauphiné Libéré*, mercredi 16 décembre 2015, p. 13
- Document 2 : « Les musées des sciences et des techniques en transition », par Girolamo Ramunni (CNAM), <https://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/documents/patrimoine/txt/18ramunni.pdf>
- Document 3 : Cécile Dazord et Baptiste Monsaigeon, « Conserver le patrimoine à l’ère de l’obsolescence technologique », extrait de l’article publié sur le site internet de la Fondation des sciences du patrimoine, 25/06/2018 (<https://fsp.hypotheses.org/569>)
- Document 4 : Extrait du site internet PATSTEC, « Le métier de verrier de laboratoire (Université Sabatier, Toulouse) », juillet 2018, <http://www.patstec.fr/PSETT/ressourcesvideos/KBEAAER63nNvbkJDUMFybWRUAAA#A1>

DOSSIER : Le patrimoine, vecteur d'insertion sociale et professionnelle

- Document 1 : Capture d'écran le 16/08/2018, <http://www.palais-decouverte.fr/fr/vous-etes/professionnels/relais-du-champ-social/>
- Document 2 : Museum du Havre, Chantier des collections, un projet d'insertion singulier, février 2016 – janvier 2017, Blog du Museum du Havre <http://www.museum-lehavre.fr/fr/expositions/enchantier>
- Document 3 : Musée Maritime Fluvial et Portuaire de Rouen, fiche de présentation du chantier d'insertion Jehan de Verrazane, janvier 2017
- Document 4 : Ecomusée de la Margeride, 2 prix de l'opération Osez le musée : des actions innovantes pour lutter contre l'exclusion. Publié le 27.06.2018, www.culture.gouv.fr/Actualites/Osez-le-musee-des-actions-innovantes-pour-lutter-contre-l-exclusion

DOSSIER : Médiation des collections des Sciences de la Terre

- Document 1 : Actes de la Table ronde Des collections en sciences de la Terre pour quoi faire ? (15-16 octobre 2001) - MNHN, OCIM, 2005 (extrait)
- Document 2 : Pièces de la Collection du Musée de Minéralogie (gauche/droite) et la création "Maia" de Paula Crevosha (centre) ; Exposition "Illuminations - de la Terre au Bijou" (9 Novembre 2016 au 1er Février 2017) au Musée de l'Ecole des Mines
- Document 3 : Extrait d'un article de Juliette Dalbavie, « La table interactive du musée d'Histoire Naturelle de Lille », *La Lettre de l'OCIM* (2014)
- Document 4 : Photographie « Le caillouxologue et Pierre ». Spectacle de marionnettes « Caillou-Câlin » de *La Malle-Théâtre* à l'Espace des sciences (Rennes) dans le cadre du Festival des sciences (2009)

DOSSIER : Interventions artistiques dans les musées de sciences et techniques

- Document 1 : Installation d'art contemporain sur le tarmac du musée de l'Air et de l'Espace, « L'exploration spatiale singulière de Yan Tomaszewski », *Arts Hebdo Médias*, Site d'information dédié à l'art contemporain, 29 mai 2018, <http://artshebdomedias.com/article/lexploration-spatiale-singuliere-de-yan-tomaszewski/>
- Document 2 : Exposition au musée de l'Homme, « Le corps humain entre art et science » Du 03.02.2018 au 31.03.2018, <http://www.museedelhomme.fr/fr/agenda/rendez-vous/visite-guidee/corps-humain-entre-art-science>
- Document 3 : Texte de Sophie CARON (ENS), Nathalie Huchette (Musée Curie) et Renaud Huynh (Musée Curie) à propos de l'exposition "Expériences", œuvres de 15 artistes librement inspirées de l'imagerie scientifique de chercheurs de l'Institut Curie, du 16 mai au 31 octobre 2015, <https://musee.curie.fr/public/art-et-science>
- Document 4 : Machines à dessiner, exposition au Musée des arts et métiers du 25 octobre 2016 au 26 mars 2017

Répartition des notes

66 épreuves orales

Note maximale : 18

Note minimale : 7

Moyenne : 12,04

Médiane : 12

Archéologie

5 candidats

Note maximale : 18

Note minimale : 8

Moyenne : 13,6

Archives

7 candidats

Note maximale : 17

Note minimale : 8

Moyenne : 12,71

Monuments historiques et inventaire

16 candidats

Note maximale : 15

Note minimale : 8

Moyenne : 11,5

Musées

34 candidats

Note maximale : 16

Note minimale : 9

Moyenne : 12,17

Patrimoine scientifique, technique et naturel

4 candidats

Note maximale : 13

Note minimale : 7

Moyenne : 10

Distribution des notes :

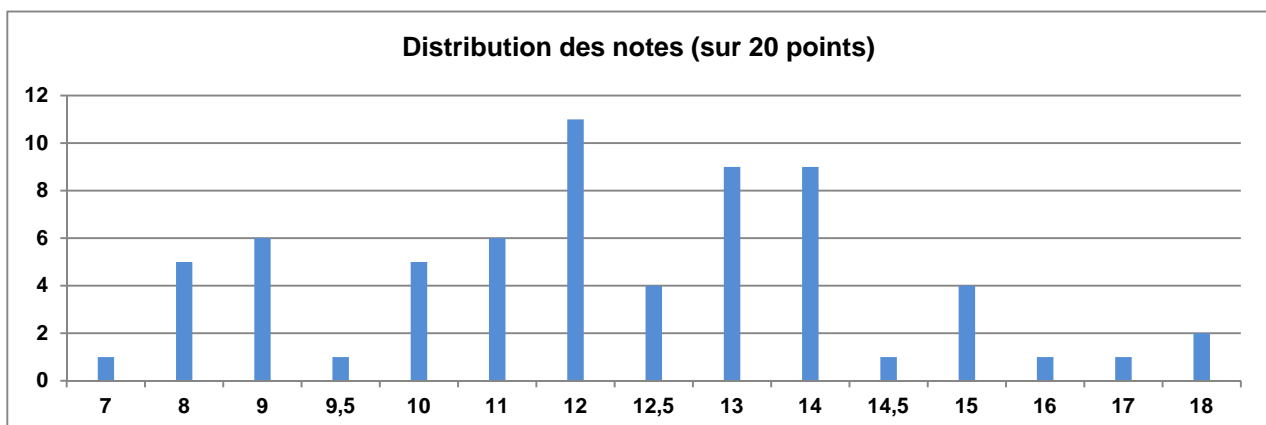
Comprises entre 0 et moins de 5 : 0

Comprises entre 5 et moins de 10 : 13

Comprises entre 10 et moins de 14 : 35

Comprises entre 14 et moins de 16 : 14

Comprises entre 16 et 18 : 4



Épreuve orale d'entretien avec le jury des concours externes

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« La deuxième épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat au service public, par rapport aux fonctions de conservateur, notamment dans la ou les spécialités dans la(les)quelle(s) le candidat est admissible. Le jury apprécie également les aptitudes du candidat à exercer les responsabilités telles que décrites [dans les décrets portant statuts particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine] (durée : trente minutes ; coefficient 3). »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

Le candidat ne bénéficie pas d'un temps de préparation.

L'épreuve commence par un exposé du candidat de son parcours, sa formation et le cas échéant son expérience professionnelle (durée 5 minutes maximum).

Cette présentation concise permet au jury d'introduire une discussion plus large avec le candidat (durée 25 minutes minimum).

L'épreuve est notée par cinq membres du jury, dont le président et un élu local.

- Objectifs de l'épreuve

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Par conséquent, cette épreuve n'a ni pour objectif ni pour modalité d'interroger les candidats sur des questions scientifiques, quelles que soient les spécialités des candidats. Il s'agit d'une épreuve de recrutement à part entière, comme dans tous les concours administratifs de ce niveau.

L'épreuve doit donc permettre au jury d'interroger le candidat sur ses motivations et ses aptitudes pour exercer les missions prévues par les statuts particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et/ou du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine, notamment dans la (ou les) spécialité(s) choisie(s), et d'évaluer sa capacité d'adaptation et sa réactivité ainsi que ses qualités d'analyse et de propositions au regard, par exemple, d'un problème d'ordre général, d'un sujet d'actualité et/ou d'une mise en situation.

L'épreuve doit être abordée par le candidat comme un exercice ayant pour objectif de démontrer sa connaissance de son futur environnement professionnel, son aptitude au service public, à la gestion d'un service et au management et sa capacité à exercer les responsabilités prévues par les statuts particuliers.

L'entretien vise à estimer la personnalité, la motivation et le parcours des candidats ainsi que leur compréhension des enjeux et des valeurs du service public.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- exposer et communiquer ses idées de manière claire et précise ;
- défendre son point de vue de manière argumentée et structurée ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- être en prise avec les enjeux et l'actualité du métier et de la (ou des) spécialité(s) choisie(s) ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- être une force de proposition, d'analyse et de synthèse pour un décideur ;
- savoir adapter le problème posé à la réalité du terrain ;
- faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit ;

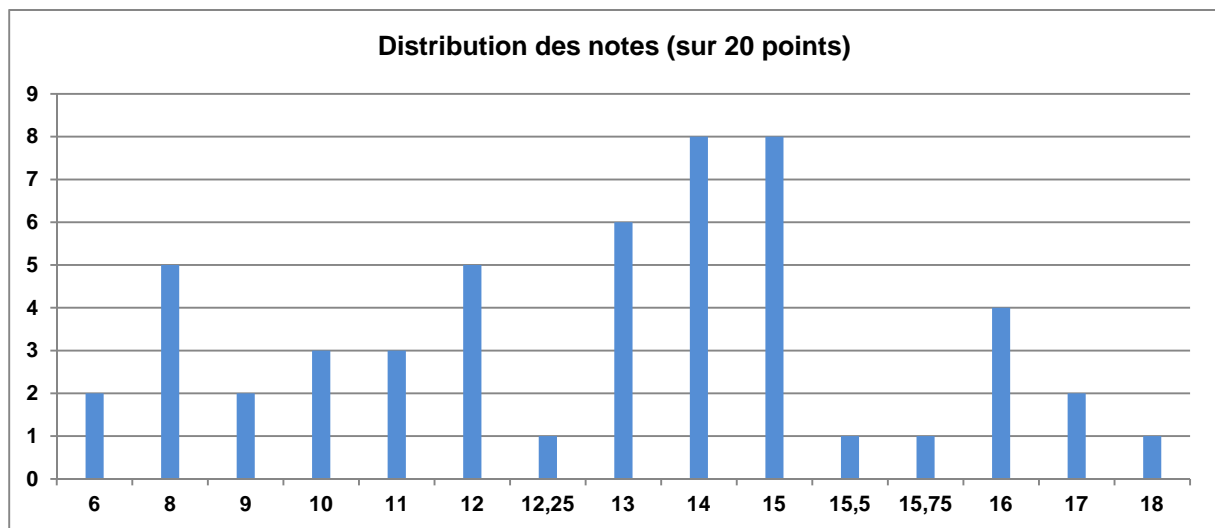
- faire preuve de jugement et de réserve ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

Répartition des notes

52 candidats
Note maximale : 18
Note minimale : 6
Moyenne : 12,74
Médiane : 13

Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 0
Comprises entre 5 et moins de 10 : 9
Comprises entre 10 et moins de 14 : 18
Comprises entre 14 et moins de 16 : 18
Comprises entre 16 et 18 : 7



Épreuve orale d'entretien avec le jury des concours internes (épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« La première épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier la personnalité ainsi que les qualités du candidat et à évaluer les acquis de son expérience professionnelle (durée : trente minutes ; coefficient 3).

Pour conduire cet entretien qui a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle, d'une durée de dix minutes au plus, le jury dispose du dossier constitué par le candidat en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat est également interrogé sur le contenu des fonctions de conservateur du patrimoine.

Le jury évalue le niveau et la nature de l'expérience acquise par le candidat lors de son parcours professionnel, ses compétences professionnelles et techniques, ses motivations. Cette épreuve vise aussi à apprécier la qualité et la rigueur de sa démarche professionnelle, sa capacité à appréhender les enjeux liés aux fonctions d'encadrement et de gestion d'un service et ses aptitudes au management.

Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation.

En vue de l'épreuve orale de sélection, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de son expérience professionnelle comportant les rubriques [fixées réglementairement]. Ce dossier sera transmis aux membres du jury. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

Les candidats déclarés admissibles par le jury établissent un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). Ce dossier doit être retourné obligatoirement par voie postale, en cinq exemplaires, au service des concours de l'Institut national du patrimoine dans les quinze jours à compter de la date de publication des résultats d'admissibilité, le cachet de la poste faisant foi.

Le jury prend connaissance du dossier RAEP avant l'audition du candidat. Le candidat ne bénéficie pas d'un temps de préparation spécifique.

L'épreuve commence par un exposé du candidat de son parcours et de son expérience professionnelle (durée 10 minutes maximum).

Cette présentation concise permet au jury d'introduire une discussion plus large avec le candidat (durée 20 minutes minimum).

L'épreuve est notée par cinq membres du jury, dont le président et un élu local.

- Objectifs de l'épreuve

L'épreuve s'adresse aux candidats admissibles qui ont passé avec succès les épreuves écrites d'admissibilité.

Par conséquent, l'épreuve n'a ni pour objectif ni pour modalité d'interroger les candidats sur des questions scientifiques, quelles que soient les spécialités des candidats. Il s'agit d'une épreuve de recrutement à part entière, comme dans tous les concours administratifs de ce niveau, adossée à un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Cette épreuve doit permettre au jury d'appréhender la personnalité et les motivations du candidat et de l'interroger sur les compétences acquises pour exercer les fonctions prévues par les statuts particuliers du corps des conservateurs du patrimoine et/ou du cadre d'emplois des conservateurs

territoriaux du patrimoine. Elle doit aussi conduire à apprécier ses connaissances et compétences professionnelles pour la (ou les) spécialité(s) choisie(s), sa capacité d'adaptation et sa réactivité ainsi que ses qualités d'analyse et de propositions au regard d'un problème d'ordre général, d'un sujet d'actualité et/ou d'une mise en situation.

L'épreuve doit être abordée par le candidat comme un exercice ayant pour objectif de démontrer sa connaissance de son futur environnement professionnel, son aptitude au service public, à la gestion d'un service et au management et sa capacité à exercer les responsabilités prévues par les statuts particuliers.

L'entretien vise à estimer la personnalité, la motivation et le parcours des candidats ainsi que leur compréhension des enjeux et des valeurs du service public.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les spécialités, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

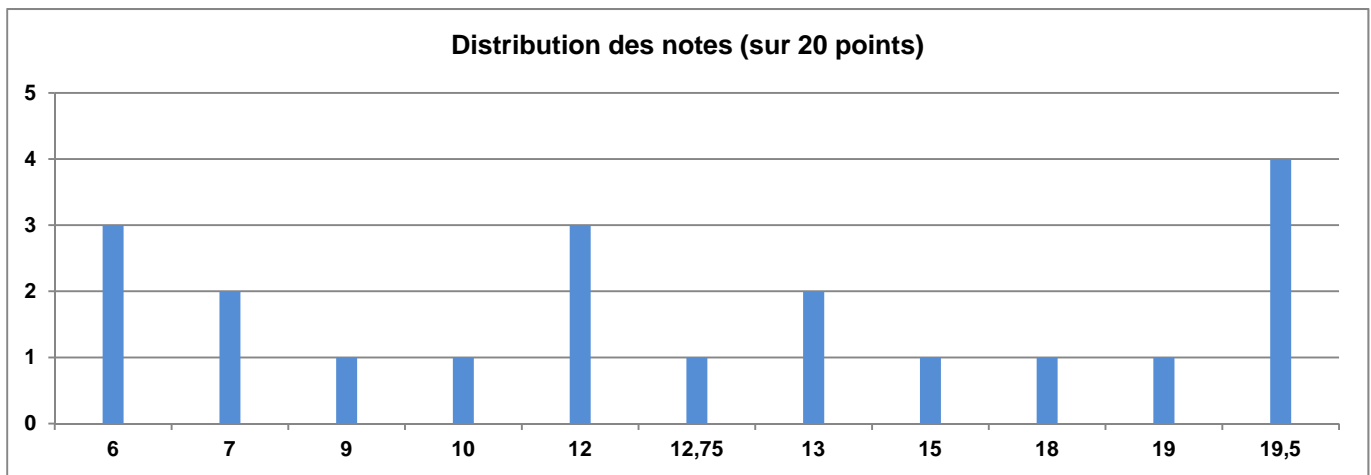
- exposer et communiquer ses idées de manière claire et précise ;
- défendre son point de vue de manière argumentée et structurée ;
- faire appel à des connaissances et/ou des expériences personnelles ;
- être en prise avec les enjeux et l'actualité du métier et de la (ou des) spécialité(s) choisie(s) ;
- faire preuve d'analyse critique ;
- être une force de proposition, d'analyse et de synthèse pour un décideur ;
- se transposer dans la situation donnée et savoir adapter le problème posé à la réalité du terrain ;
- imaginer l'ensemble des ressources sur lesquelles s'appuyer dans le contexte donné ;
- proposer des solutions alternatives ;
- faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit ;
- faire preuve de jugement et de réserve, en particulier concernant les questions relatives à son employeur actuel ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

Répartition des notes

20 candidats
Note maximale : 19,5
Note minimale : 6
Moyenne : 12
Médiane : 12,78

Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 0
Comprises entre 5 et moins de 10 : 6
Comprises entre 10 et moins de 14 : 7
Comprises entre 14 et moins de 16 : 1
Comprises entre 16 et 18 : 1
Supérieures à 18 : 5



Rapport du Président sur l'épreuve orale d'entretien des concours externes et internes

L'épreuve consiste en une présentation de leur parcours et de leurs motivations par les candidats, puis en un échange avec le jury. Les membres du jury ont préalablement eu connaissance, pour les internes, de leurs « dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle » (RAEP). Les entretiens se sont déroulés sur huit journées (six pour les externes, deux pour les internes).

Il est attendu des candidats le respect du temps de parole lors de la présentation de leur parcours (ce qui fut observé par la plupart des candidats), une aisance de l'expression, des réponses précises et synthétiques aux questions du jury et une capacité à argumenter et à exprimer des positions claires et assumées, permettant de juger de la capacité d'engagement et de la profondeur de la réflexion.

Le niveau des candidats, par rapport aux attendus de l'exercice, s'est révélé très inégal. Quelques prestations ont été qualifiées d'excellentes, voire de remarquables, témoignant à la fois d'une parfaite compréhension des enjeux et de la consistance du métier visé et d'une connaissance approfondie de l'environnement professionnel et de l'actualité patrimoniale.

Les candidats ne doivent pas s'enfermer dans la seule connaissance de leur spécialité, mais doivent être en mesure de dégager des réflexions sur les grands enjeux du secteur culturel (scientifiques, institutionnels, économiques, législatifs, éthiques). Une majorité de conservateurs du patrimoine ayant vocation à exercer dans les territoires, une connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales et des services déconcentrés du ministère de la culture est également attendue des candidats. Elle était parfois trop superficielle pour leur permettre d'appréhender les enjeux qui s'attachent à l'exercice des missions en région. Il convient également qu'ils puissent avoir une réflexion sur l'encadrement des équipes en s'appuyant sur des expériences personnelles (par exemple dans le cadre associatif) et professionnelles, en tant que parties prenantes ou observateurs.

La plupart des candidats disposaient d'une ou de plusieurs expériences dans des services et établissements patrimoniaux (stages, contrats, etc.). Ces expériences, qui permettent de comprendre les réalités des métiers, donnent du crédit aux motivations qui animent les candidats. Certains d'entre eux, notamment au concours interne, n'avaient cependant fréquenté des établissements patrimoniaux qu'en tant que visiteurs. Il est recommandé aux candidats, en particulier ceux du concours interne qui ont exercé hors du secteur patrimonial, d'effectuer des stages suffisamment longs et diversifiés dans des services et établissements patrimoniaux afin d'éviter une connaissance exclusivement théorique ou partielle du métier.

Les candidats doivent par ailleurs mûrement réfléchir au choix des spécialités et, si elles sont doubles, être en mesure de les justifier l'une et l'autre et de faire la démonstration d'une connaissance suffisante des matières, des missions, des enjeux et de l'environnement professionnel des deux spécialités. Si ce n'est pas le cas, ce choix peut s'avérer contreproductif.

En conclusion, au-delà des expertises scientifiques et métier, l'expérience du terrain, la connaissance de l'environnement professionnel et de l'actualité culturelle et des motivations claires sont les clés de la réussite de l'épreuve d'entretien avec le jury.

Épreuve orale de langue vivante étrangère

- Libellé réglementaire de l'épreuve

« L'épreuve consiste en une conversation dans une langue vivante étrangère à partir d'un texte (durée : trente minutes ; préparation : trente minutes ; coefficient 1).

La langue vivante étrangère faisant l'objet de cette épreuve est choisie par le candidat lors de l'inscription parmi celles mentionnées dans l'annexe IV [allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe].

Cette langue doit être différente de celle choisie, le cas échéant, pour la troisième épreuve d'admissibilité. L'usage du dictionnaire n'est pas admis. »

L'épreuve ne comporte pas de programme réglementaire.

- Forme de l'épreuve

Le candidat tire un texte au sort dans la langue vivante étrangère choisie lors de son inscription, généralement un article de presse.

Après 30 minutes de préparation, le candidat passe une épreuve de 30 minutes devant deux examinateurs spécialisés. Il s'agit de faire un résumé, une analyse et un commentaire du texte proposé, avant de poursuivre par une conversation avec le jury à partir du texte.

Le jury ne demande pas au candidat de traduire un passage du texte ou de se présenter.

- Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a vocation à vérifier la maîtrise de la langue vivante étrangère choisie, la qualité de la conversation et les capacités du candidat à communiquer ses idées.

Les questions posées permettent à tous les candidats de s'exprimer, d'argumenter et de développer leurs réponses, sans faire appel à des connaissances trop directement liées à un domaine particulier.

Afin de garantir la cohérence et l'homogénéité des critères d'appréciation pour toutes les langues, le candidat sera notamment évalué sur sa capacité à :

- comprendre, résumer, analyser et commenter un texte dans la langue choisie ;
- dégager l'intérêt du texte et mettre en perspective ses enjeux ;
- structurer de manière ordonnée son exposé selon un plan clair et cohérent ;
- exposer et communiquer correctement ses idées dans la langue choisie ;
- maîtriser le vocabulaire approprié ;
- allier clarté argumentative et justesse linguistique ;
- démontrer son affinité avec la langue choisie et la (les) culture(s) qui lui sont associées ;
- maîtriser les règles de l'expression orale ;
- tenir et animer la conversation ;
- face aux questions, savoir faire preuve de réactivité et d'une bonne maîtrise de soi ;
- maîtriser le temps imparti.

Sélection de textes tirés au sort par les candidats

Allemand

Wohngipfel - Stadt. Land. Frust.

Während auf dem Land massenweise Wohnungen leer stehen, platzt der Markt in den Städten aus allen Nähten. Der Wettbewerb wird immer härter, sozial benachteiligte Menschen haben im Rennen um eine Wohnung kaum eine Chance.

"Es ist einfach nur frustrierend!" Michiko Park vom Frauen- und Kinderschutzhaus in Troisdorf hilft alleinerziehenden Frauen und ihren Kindern, im Köln-Bonner Raum Wohnungen zu finden. Eine Herkulesaufgabe. "Manchmal bekommen die Frauen fünf Absagen am gleichen Tag. Diese permanenten Ablehnungen gehen nicht spurlos an ihnen vorbei." Alleinerziehende Frauen in Deutschland - für sie hat die schwierige Lage auf dem Wohnungsmarkt die gravierendsten Folgen.

Wären da nicht die Städte und Gemeinden gefordert, bezahlbaren Wohnraum zur Verfügung zu stellen? "Eigentlich schon", sagt Michiko Park, "doch ich kann mich nicht daran erinnern, dass wir in letzter Zeit jemals über den Wohnberechtigungsschein eine Wohnung bekommen hätten. Man steht da auf irgendwelchen Listen, doch es passiert nichts."

Klagen wie diese kommen Jürgen Schönfeldt sehr bekannt vor. Der Jurist ist Rechtsberater beim Deutschen Mieterbund Bonn/Rhein-Sieg. Der Mieterbund habe jahrelang vor dieser Entwicklung gewarnt, betont der Jurist. Aber bei der Politik sei man damit nur auf taube Ohren gestoßen. "Alle, Städte und Kommunen, haben gesagt, wir brauchen keine Wohnungen mehr. Wir schrumpfen ja sowieso, wir werden immer weniger und deshalb lohnt sich das nicht." Seit den 1990er Jahren hat sich der Staat deshalb komplett aus dem Wohnungsbau verabschiedet, Flächen und Häuser verkauft.

Die Konsequenzen sieht man jetzt, die Städte haben mittlerweile nicht einmal mehr qualitativ schlechtere Wohnungen im Angebot. Diese Wohnungsnot könne auch dramatische gesellschaftspolitische Konsequenzen haben, warnt Jürgen Schönfeldt: "Es ist eine Gefahr für die Demokratie, denn die Leute werden immer verbitterter. Sie fragen sich, warum soll ich überhaupt noch wählen gehen, hilft mir eh nichts."

Bernd Viebach vertritt die andere Seite, er hat mit den Vermietern und den olympiareifen Mietern zu tun. Viebach ist für das Marketing bei "Kraft Immobilien" zuständig, einem der größten Maklerunternehmen in Bonn. Die Situation auf dem Wohnungsmarkt sieht er ähnlich, die Lage sei sehr angespannt: "Aber das ist eigentlich ein hausgemachtes Problem, wir haben ja genug Wohnraum. Nur ungleich verteilt. Auf dem Land haben wir einen massiven Leerstand."

Niemand will aufs Land ziehen. Eine schlechte Verkehrsanbindung, kaum funktionierendes Internet, keine Schulen - der ländliche Raum wurde jahrelang so vernachlässigt, dass dort niemand mehr hinziehen wolle, sagt Viebach.

Hinzu kommen dann noch Wettbewerber wie der Wohnungsvermittler Airbnb. "In Bonn wird mittlerweile jede dritte Wohnung auf Zeit vermietet, in Düsseldorf sogar jede zweite. Das heißt, ein Drittel beziehungsweise die Hälfte aller Mietwohnungen stehen gar nicht mehr zur Verfügung." Für Bernd Viebach gibt es deswegen beim Mietgipfel nur eine Lösung: "Man kann natürlich die Städte weiter zubauen. Aber ich glaube, es ist viel wichtiger, massiv in den ländlichen Raum zu investieren."

Aus [Deutsche Welle](#) vom 21.09.2018

Lesekrise

Wo gehen sie hin, die Buchkäufer? Und was tun sie stattdessen, wenn sie nicht mehr lesen? Kann man sie zurückholen, soll man das überhaupt versuchen? Stellt Lesen einen Wert an sich dar, und wie lässt sich der vermitteln? Das sind nur einige der Fragen, die dieser Tage Verleger und Buchhändler umtreiben. Nicht nur sie. Erstmals hat der Börsenverein des Deutschen Buchhandels sich in einer groß angelegten Studie diejenigen näher angeschaut, die dem Buchmarkt zuletzt in erschreckend großer Zahl abhandengekommen sind: diejenigen also, die früher gelesen haben und dies aus den verschiedensten Gründen heute nicht mehr tun, zumindest nicht mehr, indem sie eine Buchhandlung mit einem Titel ihrer Wahl unter dem Arm verlassen oder zu Hause auf ein Amazon-Päckchen mit neuem Lesestoff warten.

Unter der Überschrift „Buchkäufer - quo vadis?“ liegen die Ergebnisse der Analyse, die im Auftrag des Börsenvereins von der Gesellschaft für Konsumforschung anhand der Befragung von Fokusgruppen durchgeführt wurde, jetzt vor. Dass die Zahl der in jüngster Zeit in den Blick geratenen sogenannten Buchabwanderer beträchtlich ist – fast sechseinhalb Millionen Deutsche haben im Laufe der vergangenen vier Jahre auf das Buch verzichtet -, hat sich inzwischen herumgesprochen.

Über die Ursachen wird diskutiert, die Konsequenzen werden gefürchtet. Schon seit einiger Zeit sind Verlage und Buchhandlungen im Krisenmodus, die einen mehr, die anderen weniger: Die Buchbranche insgesamt verzeichnet zwar über die vergangenen fünfzehn Jahre nur leichte Umsatzrückgänge. Es sind immer noch 9,13 Milliarden Euro, die im Jahr 2017 erwirtschaftet wurden. Doch Jahr für Jahr werden weniger Titel verkauft. Gleichzeitig heben die Verlage die Preise insbesondere für ihre erhofften Bestseller an, um die Verluste bei ohnehin geringen Margen auszugleichen. Verunsicherung macht sich breit. Lapidarer brachte es unlängst in Berlin der Verleger Christoph Links auf den Punkt: „Die fetten Jahre sind vorbei.“

[...]

Die Teilnehmer der Studie wurden ausführlich befragt, warum sie nichtmehr lesen. Dass Bücher heute in einem harten Wettbewerb um Aufmerksamkeit stehen, kann niemanden überraschen. Immer wieder werden die Hektik und der Stress einer digitalen Multitasking-Gesellschaft als Lesehemmnisse genannt. Der soziale Druck, ständig reagieren und an den Geräten bleiben zu müssen, um nicht abgehängt zu werden, lässt die einstigen Buchfreunde nicht mehr abschalten und sich auf eine Sache konzentrieren. Wenn die Deutschen im Schnitt achtundachtzigmal am Tag zu ihrem Smartphone greifen, ja ihr Wischgerät nicht länger als achtzehn Minuten unbeachtet liegen lassen können, wie die Universität Bonn jüngst herausgefunden hat, dann bleibt das nicht folgenlos.

Tatsächlich sehnen sich die Ex-Leser, wie sie sagen, nach Auszeiten, die sie in ihrer Erinnerung mit dem Lesen Verbinden. Aber dann wird es schon wieder kompliziert: Es fehlt an Orientierung. Welches Buch soll es sein? Wie finde ich es? Und woher weiß ich, ob es mir gefällt? „Die Lebenswelten der Menschen haben sich grundlegend geändert“, stellt der Börsenverein-Geschäftsführer Alexander Skipis fest.

aus : Sandra Kegel, *Frankfurter Allgemeine Woche*, 26/2018

Anglais

Kanye West's ill-informed rants on slavery align alarmingly well with popular views of American history

Kanye West, the self-proclaimed "voice of this generation," is now a bullhorn for bad history. His suggestion that 400 years of slavery (250 in North America) was somehow a "choice" made by the enslaved drew an immediate and fierce rebuttal from across the media landscape. Kanye critics rightly point to the long and bloody history of slave rebellion in this country as proof that African Americans often made choices of a very different nature. Leaders such as Nat Turner knew that mutilation, torture and execution awaited in the likely event of their failure, yet they rose up against their masters nonetheless. Between 1619, when the first recorded shipment of kidnapped Africans arrived in North America, until 1865, when the whole regime came crashing down, hundreds of thousands of enslaved people fled from their plantations, risking all they had in order to escape a lifetime of bondage.

Yet there's an uncomfortable truth in West's comment. Ill-informed though his views may be, they align alarmingly well with popular interpretations of American history. The claim that slaves somehow consented to their own enslavement is a Kanyeification of one of our most enduring national myths. Depicted in fiction, film and even statuary, the "loyal slave" has persisted for more than a century and a half. The trope buttresses the so-called Lost Cause school of history, an intellectual movement celebrating the plantation South and exonerating it from any blame for the Civil War. Instead, that cataclysm is charged to the North, which destroyed a civilization that benefited masters and slaves alike — so goes the logic of Lost Cause propagandists. The Lost Cause myth of the loyal slave was an adaptation of an earlier motif in Southern writing. Against a rising tide of abolitionism in the 1830s, slaveholding apologists increasingly touted the benefits of their plantation system and the contentment of their enslaved workforce. Some three decades later, when the war broke out, Confederate officials placed depictions of obedient, toiling slaves on their new currency. This was both a recognition of the importance of slave labor to the Southern economic system and an attempt to sanitize what that labor entailed.

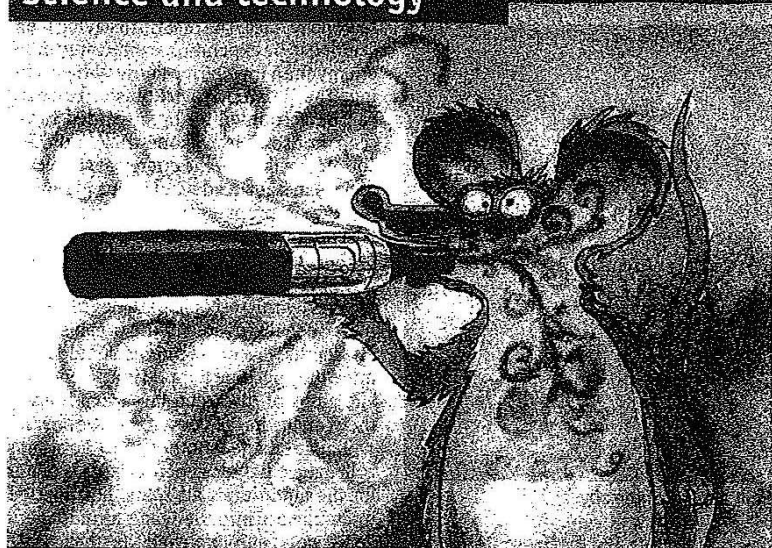
The fiction of the loyal slave remains the great vindicator of the Lost Cause. When the war ended and the South's 4 million slaves were formally freed, those depictions multiplied and became imbued with nostalgia. In postbellum tributes, Southern writers recalled how faithful slaves fended off Yankee invaders and guarded the family valuables. (...) Southerners preserved the memory of their devoted slaves not only in literature but in marble and bronze as well. One of the best-known Confederate monuments, a 32-foot-tall pillar in Arlington National Cemetery erected in 1914, depicts a number of wartime scenes. In one, a rebel soldier kisses his child, who's cradled in the arms of a slave "mammy," while in another, a black man in Confederate uniform marches alongside white soldiers. The message here is clear: Slaves sustained the cause as the Confederacy mobilized for war. A marble monument erected in Fort Mill, S.C., in 1895, is even more explicit. It depicts scenes of bucolic plantation life alongside an inscription to the "faithful slaves who, loyal to a sacred trust, toiled for the support of the army ... and with sterling fidelity guarded our defenseless homes, women and children." The National Mall in Washington was nearly the site of a similar monument. In 1923, just months after the dedication of the Lincoln Memorial, the Senate authorized the construction of a statue "in memory of the faithful slave mammies of the South." Due in part to substantial protest from the African American community, the House took no action on the bill, and the monument was never constructed.

Portrayals of steadfast slaves took to an even bigger stage in 1939 with Hollywood's plantation romance "Gone With the Wind." Hattie McDaniel won an Academy Award for her role as Mammy, the dotting house slave who cleaves to the O'Hara family through all the many trials of the war. It was a depiction that, perhaps more than any other, cemented the image of the loyal slave in the public consciousness. Of course, Hollywood's sympathies for slaveholders are a thing of the past, and Washington now hosts the National Museum of African American History and Culture. Yet old myths die hard. Two South Carolina legislators recently introduced a bill for a monument to the state's black Confederate troops. That historians are unable to document the existence of a single black rebel soldier in South Carolina seems to matter little. Nor has it dissuaded like-minded mythologists from citing outlandish figures about black Confederates elsewhere in the South. They do so because the fiction of the loyal slave remains the great vindicator of the Lost Cause. And, although many of their claims are rooted in fantasy rather than fact, Confederate apologists have been surprisingly successful in their efforts to sanitize and exculpate the plantation South. According to a 2011 poll, only 38% of respondents said they believe that slavery was the precipitating issue of the Civil War.

Defending himself against a wave of criticism, Kanye West insists that he was "presenting new ideas." But, whether consciously or not, he simply repurposed a myth as old as the Civil War itself. The Lost Cause may have found its newest spokesman.

LA Times, By Kevin Waite, May 06, 2018

Kevin Waite is an assistant professor of history at Durham University in Britain. His forthcoming history of slavery and the Civil War in the American West will be published by the University of North Carolina Press.



Vaping
Smoking without fire

E-cigarettes are far healthier than smoking. That does not mean they are benign

FOR decades, doctors and governments have been trying to wean smokers from their habit. It is a tricky task. Nicotine is as addictive as heroin and cocaine. There are plenty of officially endorsed methods for quitting. People can try inhalators, gum, lozenges, patches, nasal sprays and prescription drugs. All can help, but few replicate all the physical and social rituals that surround cigarettes. That limits how appealing they are to committed smokers.

It was into this mix that e-cigarettes arrived about a decade ago. Unlike ordinary cigarettes, which rely on burning tobacco to deliver their payload, e-cigarettes use an electric charge to vaporise a dose of nicotine (accompanied, often, by various flavouring chemicals). They have proved extremely popular, particularly in America, Britain and Japan. Public-health officials have been quick to conclude that they are much better than smoking. Consumers, says Robert West, a professor of health psychology at University College London, are "voting with their lungs".

Still, not everyone is happy. E-cigarettes are new, so information about their effects is still scarce. Others worry about who is using them. The Food and Drug Administration, an American regulator, says it has data showing an "epidemic" of vaping among teenagers which it will release in the coming months. Earlier this month it put e-cigarette firms on notice that they must try to combat underage use of their products or face sanction. How worried should vapers—or their parents—be?

The chemistry is the best place to start. Cigarette smoke is genuinely nasty stuff. It contains about 70 carcinogens, as well as carbon monoxide (a poison), particulates, toxic heavy metals such as cadmium and arsenic, oxidising chemicals and assorted other organic compounds.

The composition of e-cigarette vapour varies between brands. A best guess suggests that, instead of the thousands of different compounds in cigarette smoke, it contains merely hundreds. Its main ingredients—propylene glycol and glycerol—are thought to be mostly harmless when inhaled. But that is not certain. People with chronic exposure to special-effect fogs used in theatres—which contain propylene glycol—have reported respiratory problems. Nitrosamines, a carcinogenic family of chemicals, have been found in e-cigarette vapour, albeit at levels low enough to be deemed insignificant. Metallic particles from the device's heating element, such as nickel and cadmium, are also a concern.

Some studies have found that e-cigarette vapour can contain high levels of unambiguously nasty chemicals such as formaldehyde, acetaldehyde and acrolein, all derived from other ingredients that have been exposed to high temperatures. The vapour also contains free radicals, highly oxidising substances which can damage tissue or DNA, and which are thought to come mostly from flavourings. According to work published this January flavourings such as cinnamon, vanilla and butter generate the most.

Several studies in mice have confirmed that the vapour can induce an inflammatory response in the lungs. In June, for example, Laura Crotty Alexander at the University of California San Diego and her colleagues published results which showed that e-cigarette vapour has a variety of unpleasant effects, including kidney dysfunction and a thickening and scarring of connective tissue in their hearts called fibrosis. Her data suggest that the vapour may also be disrupting the epithelial barrier

that lines the lungs, triggering inflammation. They speculate that this could make it easier for pathogens like bacteria to take hold. That would fit with recent work by Lisa Miyashita at Queen Mary University of London, which found that vaping makes cells lining the airways stickier and more susceptible to bacterial colonisation.

Puffed up

It all sounds worrying. But a dose of scepticism is useful too. One alarming study in August said that e-cigarette users are more likely to have been diagnosed with cardiovascular disease. But many vapers have smoked in the past, or still do. The paper may have been picking up old harms from smoking, rather than new ones from vaping. Many think that the toxic nature of e-cigarette vapour may have been exaggerated by unrealistic laboratory conditions. Overheating the fluid creates an unpleasant taste that users actively avoid. Lab tests may heat the fluid more vigorously than real vapers do, for example.

The last piece of the puzzle is the nicotine. Besides being addictive, it is known to have an adverse affect all around the body. But the current source of concern is its effects on children. For instance, work in animals suggests that exposure to nicotine could be bad for adolescent brains, making users more susceptible to other addictive substances later in life. This could be one reason why human smokers who start young have higher rates of addiction as adults. It might also mean that children who vape risk a lifelong addiction to nicotine, and may even start smoking. But, says Dr West, these concerns have not yet been borne out by epidemiological studies.

Smoking during adolescence has also been associated with lasting cognitive and behavioural impairments, including on working memory and attention. Animal tests suggest that exposure to nicotine specifically could explain at least some of that effect. All this forms the scientific backdrop to the FDA's worries about the effects of vaping among the young.

Getting definitive answers will take time. Epidemiology is a tricky business. All sorts of confounding factors and overlooked connections can skew conclusions. Smoking stands out in medical history as a pastime which is so unambiguously bad for you that the signal cuts through almost any amount of noise. The truth about e-cigarettes will take longer to tease out.

That may sound frustratingly vague. But it points to at least one clear conclusion—whether it is harmless or only moderately bad for you, vaping is almost certainly safer than smoking. That is a message which needs spreading. In Britain about a third of smokers say they have not tried vaping because they are worried about its safety and addictiveness. This attachment to a known evil is self-defeating. At least for now, the e-cigarette looks like a useful innovation in public health. ■

The English question: What is the nation's identity?

I spent St George's Day this year in Nottingham, among a large crowd bedecked in the red and white of their national saint. "Why can't we celebrate St George?" they asked me. "The Irish, Scots and Welsh have their national days. Why can't we English have ours?" The irony was obvious. No-one had suggested they couldn't. Indeed, a huge St George's flag was draped across the town hall and police were good-naturedly marshalling hundreds of patriots to the main square. The lord mayor of Nottingham, in full regalia, had given the official send-off. I have encountered such defensiveness many times. There is a commonly held belief that, for all its size and influence within the union, England is treated like an embarrassing uncle at a wedding.

It is fair to say that the politics of devolution over the past 20 years have focused attention on the identity politics of other parts of the United Kingdom. The appropriation of the St George's flag by elements of the far right has also intensified squeamishness for English nationalism. But the relationship between the people of England and the country in which they dwell is fundamental to understanding the volatility of contemporary politics.

Which part of the UK presents its greatest existential challenge? Scotland as it tests the waters of independence? Northern Ireland with its borders buffeted by the winds of Brexit? The nationalist flames of the Welsh dragon, perhaps?

The answer, I believe, is to be found buried in the soil of England. A quarter of the population believe English interests should be prioritised, even if that were to threaten the United Kingdom. England has long been the conundrum at the heart of the union, which is why, two years ago, I proposed the BBC should conduct a comprehensive survey of English identity. I suggested that until we understood what England means to its people, predicting its future would be very difficult. The day I was due to discuss my plan with senior editors was 20 February 2016. The meeting never took place, of course. That morning David Cameron announced the UK would hold a referendum on our membership of the European Union. Almost two years later and 'The English Question' project did finally get the go-ahead. Working with the pollsters YouGov and academics, we devised a questionnaire on identity and belonging, to be completed by more than 20,000 people in England. Although the focus of the research was England, we also commissioned surveys in Scotland, Wales and in Northern Ireland to compare and contrast attitudes across the kingdom.

All of us have multiple identities, of course. We may have a strong sense of belonging to one nation or more than one. We may feel powerful allegiance to a county or a city. People in England may feel English, British, something else or a mixture.

The English identity emerges as more exclusive while the British identity is seen as more inclusive. Among those who call themselves English rather than British, only a third say the country's diversity is an important part of their identity. Among those who describe themselves as more British than English, the figure is two-thirds.

The greatest contributors to English identity, the survey suggests, are the natural landscape and the nation's history. The strongest image of England is a pre-industrial bucolic nation populated by well-mannered and virtuous citizens. People generally see England as conservative and traditional rather than liberal and outward-looking. There is more than a hint of nostalgia about people's sense of Englishness. Almost three times as many of its residents think England was 'better in the past' than believe its best years lie in the future.

In Scotland, Wales and Northern Ireland, by contrast, significantly more people think their country's best years lie ahead rather than behind them. So while the rest of the UK feels pretty optimistic about their prospects, England seems particularly glum. The more English people feel, the more retrospective they are, and English wistfulness is particularly strong among those who voted to leave in the Brexit referendum. England's Christian tradition is important for almost half of Leave voters, but only 29% of remain voters. Leave voters are significantly more likely to talk of Englishness in terms of history, fair play, tolerance, plain-speaking and friendliness than those who wanted to remain. But not everyone is comfortable calling themselves English. Eight out of 10 people regard it as a strong part of their identity but fewer than six in ten say it is a source of pride.

For some it is the opposite: among graduates, the young, Labour and Lib Dem voters, remain voters, Londoners, Mancunians and Liverpudlians, roughly one person in 10 says they would be embarrassed to describe themselves as English. Nevertheless, the interlaced English and British identities remain an important part of how the people of England see themselves. For many it seems the two are almost interchangeable, reflecting an enduring loyalty and love for the nation, its story and its values. Being English is more than a factual statement about place of birth or citizenship. It is an attitude and a state of mind.

Mark Easton, Home editor of *BBC News*
June 3rd 2018 (adapted)

White Male Victimization Anxiety

During the swearing-in of Justice Brett Kavanaugh on Monday, Donald Trump took it upon himself to apologize to Kavanaugh and his family “on behalf of our nation” for the “terrible pain and suffering you have been forced to endure.”

He repeated the tired lines that he and Republicans hope will stick, and steer the comatose base to electoral fervor: That accusations of sexual assault against Kavanaugh were part of a “campaign of political and personal destruction based on lies and deception” and that “what happened to the Kavanaugh family violates every notion of fairness, decency and due process.”

But to me, this was not just a president and party worried about an approaching “blue wave” and trying to take political advantage of a moment of victory. It was also an outright and increasing amplification of a reactionary white male victimization syndrome that has consumed modern American conservatism.

Vox has called it “the unleashing of white male backlash.”

The women accusing the white man of assault weren’t the victims; instead, the white man was the victim. In some people’s eyes, he was the victim of political correctness, #MeToo’s overreach, a check-your-white-male-privilege culture drunk on its own self-righteousness.

During Kavanaugh’s hearings, Lindsey Graham had the temerity to say, “I’m a single white male from South Carolina, and I’m told I should shut up.”

The evocation of his white maleness in his argument was an overt shot at the check-your-privilege crowd.

Kavanaugh’s belligerent defense and Trump’s dismissal of the accusers — he mocked one at a political rally and called the accusations a hoax — represent for many men a back-against-the-wall, no-more-space-to-retreat moment of fighting back, of pushing back, of standing proud in their patriarchy and proclaiming that it will not bend.

They’re saying, “Enough.” They will cede no more ground, they will share no more power, they will accommodate no more ascendancy and validation of the oppressed. That is what they are telling us, and they are speaking through Trump.

As MarketWatch pointed out in June: “Men have a tendency to believe that decreasing bias against women is associated with increasing bias against men, said Clara Wilkins, a professor at Wesleyan University who studies the psychology behind reverse discrimination.”

The site went on: “‘There’s this perception of a zero-sum relationship; men and women are in competition,’ she said. ‘So if things are better for women, things are worse than men.’ Other research indicates whites perceive a similar relationship to minority groups.”

And this victim sensibility that Trump is articulating is not generationally restricted. In January a PRRI/MTV poll of 15- to 24-year-olds found that 43 percent of young white men say discrimination against whites is as serious a problem as discrimination against other groups (29 percent of young white women agreed with them), and nearly half (48 percent) believe efforts to increase diversity will harm white people.

Trump is the paragon, the epitome, of this white male victimization. Everything and everyone is being unfair to him, and by extension, to white men.

As NPR’s Domenico Montanaro pointed out in August, to that point, “Since he announced he was running for president, he has used the word ‘unfair’ 69 times in tweets, and since becoming president, 40 times.”

Montanaro also makes this crucial point about Trump: “His sense of fairness, or unfairness, really, has driven him, his rise in politics — and his priorities for the country. He has capitalized on grievance, especially that of white Americans chafing at the culture of a demographically changing country, and has expressed his view of what is unfair — everything from trade and immigration to the court system, the Affordable Care Act’s individual coverage mandate, the I.R.S., the plight of political allies and, of course, the news media.”

Through it all, Trump’s mantra and mission remain clear: to bind together toxic masculinity and racial performance anxiety into a weapon that can repel change and any perceived diminution of white male primacy.

Trump is on a campaign to Make America’s *white men* feel Great Again.

Charles M. Blow, opinion columnist
The New York Times, October 10th 2018

Ugly History Shouldn't Be Beautiful

What Germany can teach the U.S. about remembering an ugly past without glorifying it.

President Donald Trump tweeted on Thursday that he's "sad to see the history and culture of our great country being ripped apart with the removal of our beautiful statues and monuments"—thus furnishing further proof that he knows nothing about history or culture or beauty, much less the reason why monuments are built in the first place. As many have pointed out, the statues of Confederate officers that scar the cities of the South (and too many spots in the North as well) were erected not in the immediate wake of the Civil War but rather decades later, during the revival of the Ku Klux Klan, as a show of force—from the rulers to the ruled—that the old guard, though defeated in battle, was still in charge.

Trump and all those who find his appeals to historical preservation persuasive should go to Berlin, a city of vast and multiple horrors throughout its history, yet also a city that is facing those horrors head-on, unflinchingly. The city memorializes not its discarded leaders but rather their victims. And instead of mounting old warlords on pedestals (there is nothing "beautiful" about a man on horseback, whether Confederate, Nazi, or Communist), the city displays the full record of their crimes against humanity.

Take, for instance, the brass-plated stones hammered outside of houses and apartment buildings throughout the city, but especially in the old Jewish quarter. They're called *stolpersteine*, or "stumbling stones," because, while walking through a neighborhood, you literally stumble upon them. You notice their shine amid the street's old cobblestones, so you crouch for a closer look, and you see, engraved on the brass plate, a person's name, then his or her date of deportation, the concentration camp where he or she was taken (several of these stones, a whole family's worth, lie in front of some houses), and the date when he or she died. You look around—these neighborhoods haven't changed much, physically, in the past several decades—and envision what once happened on this spot: Right here is where the truck pulled up, the storm troopers got out and barged into this house and dragged these individuals to their deaths, their names now hallowed into stone where they once lived and should have kept living.

The project to lay these stones began in the early 1990s by a German artist named Gunter Demnig (not a Jew), at first to controversy, but gradually to acceptance and even civic pride. (Workers are employed to go around and polish the brass plates, so they remain legible.) In the quarter-century since the project's inception, more than 20,000 of these stones have been laid in Berlin—and several thousand more in other German towns, as well as some in the Netherlands, the Czech Republic, Italy, and elsewhere. They are far more honorable, hush-worthy, and, yes, beautiful than any bombastic statue of Robert Lee or Stonewall Jackson¹.

Or take the Topography of Terror, a museum—built on the site of the Gestapo and SS headquarters—that fully documents the rise, reign, and fall of the Nazi regime. The Nazis were excellent at keeping records (some of these records served as sources for the researchers in the *stolpersteine* project), and thousands of records are laid out here—official memos, photographs, newspapers, film reels, and more—to sear into the world's memory that these things really happened.

A short walk away is one of the last surviving stretches of the Berlin Wall, a monument to the stark cruelty of what was once the Communist bloc but also to its desperation (East German leaders erected the wall in 1961 to keep their people from escaping to the West) and to its fragility (the wall collapsed, along with the regime it protected, a mere 28 years later). Except for these fragments, the wall has no legacy; many of the once-barren areas where it once encircled the western part of the city are now gleaming with modern towers, shops, and art centers.

The preserved stretch of wall near the old Gestapo headquarters is the sort of monument to history that Berlin cultivates and that Trump doesn't remotely comprehend. There is a viewing stand that overlooks the structure, and standing there, you realize that the wall was more than merely a wall. It was two sets of walls, each nearly 12 feet high, surrounded by a ditch to keep bulldozers at bay and separated by a 20-foot "no man's land"—littered with barbed wire, illuminated by spotlights from a watchtower (there were once 302 of these towers), where guards could, and often did, shoot to kill anyone who managed to climb the first wall before he reached the second. This is a true monument of the regime and the era that Berlin authorities have deemed worth memorializing—not to romanticize the past but to present its dimensions starkly, as something to gasp at in horror and to avoid repeating. This monument is not beautiful, nor should it be.

One thing that American slaveholders had in common with Nazi and East German bureaucrats was that they too were excellent keepers of records. As I walked along these Berlin memorials on a trip to that city this past spring, I wondered whether we would still be experiencing the violent revivals of our own horrendous legacy—the legacy of racism and slavery—if our more enlightened civic leaders had crafted memorials similar to those that brighten and darken the landscape of Berlin.

By Fred Kaplan, *Slate*, August 17, 2017.

¹ *The Confederate Army general Robert Lee is viewed by many as a symbol of America's slaveholding history. The removal of his statue in Charlottesville, Virginia, triggered a lot of violence in August 2017. As for Stonewall Jackson, he is another confederate general whose equestrian statue hasn't been removed in Charlottesville.*

The evil genius of Cambridge Analytica was to exploit those we trust most

How on earth did Donald Trump win the presidency when he lost the popular vote by such historic margins? To put this in perspective: John Kerry lost the popular vote in 2004 by almost the same number of votes as Donald Trump 12 years later. This is not a small question, to be noodled over by disgruntled Democrats and political scientists. It lies at the heart of the likely impeachment of Trump himself, and it will dominate at least the next two US elections. The answer is fundamental to our democratic culture of fair elections, the rule of law, the role of technology and the free media. Now there are any numbers of factors that could have swung 40,000 votes in three states – Michigan, Wisconsin and Pennsylvania – which created the catastrophic fluke of the Trump presidency in the electoral college. [...] All roads lead to Facebook and the small company that plundered its vast user data: Cambridge Analytica. Together the social network looks less like a group of friends and more like the Silk Road black market of arms and drugs dealers.

Thanks to the reporting of the Observer, the Guardian and Channel 4, we now know that Cambridge Analytica could happily arrange for a candidate to fall into a compromising scandal with a Ukraine prostitute or a bribery sting. As the now-suspended CEO, Alexander Nix, put it so well: “It sounds a dreadful thing to say, but these are things that don’t necessarily need to be true as long as they’re believed.” In his snooty British accent, Nix is only saying – and converting into highly effective digital marketing – what Trump has long believed: lies don’t matter as long as they’re believed. So while it might seem grandiose for Nix to boast that he played a central role in getting Trump elected, he also identifies several key truths that Trump supporters may refuse to believe.

First, the use of posts from fake activist groups that blur the lines between a campaign and outside groups. “This stuff infiltrates the online community, but with no branding, so it’s unattributable, untrackable,” Nix helpfully explained to undercover reporters. Election laws will surely change as a result of Nix’s bragging and Facebook’s arrogant and inept response to this snowballing scandal. Nobody could get away with such brazenly political manipulation in TV ads. Why should they do so on Facebook or any other part of the web? Facebook is unlikely to collapse, but its decline has already begun.

Cambridge Analytica also says their data “informed all the strategy” of the Trump campaign, including use of the “Crooked Hillary” slur that Trump still deploys to this day. At this point, lots of Trump supporters – and many political pundits – like to say that nobody could be this powerful. No single firm could have exerted this much influence. But that ignores the simple premise that has taken Facebook to such epic heights until now: that we trust our friends as a source of information far more than we have trusted traditional media and other institutions. The Trump campaign – aided and abetted by Russian hackers and trolls, conservative billionaires, and the brainiacs of firms like Cambridge Analytica – drove its disinformation through the people we like to trust: our friends. [...]

The end is surely nigh for Cambridge Analytica, and its key executives and investors can expect subpoenas in the near future. If the Democrats win back the House this year, we can expect new laws to prevent unattributable, untrackable political ads on digital platforms in time for the election that will decide Trump’s fate. But before we reach that point, Facebook’s future is already in serious doubt. It is now a polluted space, where you have no idea if your friends are real, if their posts are disinformation, if the ads are legal, and if your user data is safe. You may still trust your friends, but you won’t trust what they post on Facebook. [...]

All that has yet to play out for Mark Zuckerberg: the outraged denials, the public shaming, the polluted brand, the turn to philanthropy. Facebook is unlikely to collapse, but its decline has already begun.

He is only just discovering what everyone else learns when they come into Trump’s vortex, willingly or not. There is no escape when your reputation is circling the drain alongside him.

Richard Wolffe, *The Guardian*, 21 March, 2018.

Mi madre fue Marguerite Duras

Elvira NAVARRO, 07/10/2018, *El Mundo*

Marguerite Duras tenía 15 años y medio cuando, durante la travesía de un brazo del río Mekong en un transbordador, conoce a su amante chino, y yo tenía 12 años y medio cuando leí por primera vez aquello y tuve un flechazo con Duras que se prolongaría unos cuantos lustros, hasta que logré, si no matar a la madre, sí al menos rebajarla un poco, escoger otro de los brazos del Mekong, una travesía desconocida y propia que incluyera a Duras, porque a las madres hay que honrarlas, pero procurando que no te devoren.

Voy a contarlo de otro modo: yo tenía 12 años y medio, me encantaba leer, y lo que había caído en mis manos hasta hacía no mucho, básicamente libros de *El Barco de Vapor* y de *Alfaguara Infantil y Juvenil*, ya no me bastaba porque había dejado de ser una niña. En el colegio, unos planes de estudio hechos para que en España se perpetuaran el desprecio, la incompreensión y la indiferencia hacia la cultura en general y hacia la literatura en particular (sólo la música y la arquitectura corrían peor suerte) producían en mí una curiosa disociación: estimaba que lo rotulado como literatura, es decir, lo que nos enseñaban en el cole con feroz y antipedagógico apego a la cronología (las jarchas o los cantares de gesta eran, entre otras cosas, lo que me tocaba con 12 años y medio), no tenía relación alguna con los libros que me gustaban, los cuales conformaban un universo al que no ponía nombre. Así pues, esa púber en la que acababa de convertirme buscaba otras lecturas, ampliar su escuela de vida (para eso sirve leer), y no sabía adónde dirigirse. Mis padres no leían y no podían orientarme, y en la escuela parecía inmodificable lo de enseñar textos de un lenguaje arcaico que se me antojaban a años luz de mis circunstancias.

Me las apañé sola. Recalé en algunos *best sellers* (recuerdo *Flores en el ático*), que alimentaron mi sed de aventuras, pero que al mismo tiempo me aburrieron. Mi madre, que regó de la mejor manera esta afición mía permitiéndome escoger siempre los títulos que me dio la gana, me compró sin chistar *El amante* de Marguerite Duras, donde la púber de 12 años y medio esperaba seguir saciando su curiosidad, en la que el sexo tenía un lugar preeminente. Sin embargo, durante la lectura de *El amante* eso se tornó secundario. Lo que descubrí con la autora francesa, a quien consideré de inmediato como una segunda madre, fue lo literario. La escritura como arte. Pero quizá debo ser más modesta e irme a una posición menos esencialista: diré entonces que Duras configuró mi idea de lo literario, que es la de la exploración radical de la experiencia a través de la palabra, que a su vez conforma otra experiencia inédita tanto para quien escribe como para quien lee.

Mi fanatismo me hacía querer ser Marguerite Duras

Me convertí en una fanática de Marguerite Duras. Adquirí todos sus libros (o, más precisamente, todos los que pude hallar en la Valencia de los años 90), grabé en una cinta de vídeo (y vi mil veces) un documental sobre su vida que echaron en la tele cuando falleció, guardé como oro en paño un ejemplar de la revista *Quimera* dedicado a ella, y los libros, fotos, artículos, reseñas o entrevistas que arañé en aquellos tiempos donde no había nada a golpe de clic (internet o no existía, o significaba una espera incomprensible junto a un teléfono) me producían una euforia casi patológica. Conseguí sus películas extrañas, estáticas, obsesivas; oí a Laure Adler, su biógrafa, porque me disgustó que el misterio y la pasión y el exceso de Duras se tradujeran en exhaustivos datos, en una escritura distinta y convencional; me compré sus libros en francés cuando me fui con una beca Erasmus a París y recorrí, hasta el desaliento, el cementerio de Montparnasse buscando su tumba. No la encontré. Tampoco quise preguntar; yo nunca preguntaba nada. Simplemente me fijé en una tumba sin nombre y me agarré a la idea de que en aquel lecho mortuario descansaba mi maestra.

Y, como dije al principio, también tuve que deshacerme de este amor desafortunado porque mi fanatismo me hacía querer ser Marguerite Duras. Escribí, durante años desesperados buscando mi voz, textos miméticos que tenía que tirar a la papelera. Esa fue la última enseñanza de mi madre Duras: el porqué la idolatría es pecado.

Una visión desmitificada de Mayo del 68

Salva TORRES, Valencia, 04/10/2018, *El Mundo*

«Fueron momentos muy violentos en una época de paz y amor». Esta suma de violencia real e imagen idílica, de duros adoquines arrancados de las calles bajo las cuales, decían, se ocultaba la más suave arena de playa, es lo que resaltó Dominique Lecourt, comisario de la exposición *Mayo del 68 por los fotógrafos de France-Soir*, como reflejo de la muestra que acoge el Centre del Carme. Momentos de espontaneidad estudiantil y obrera, liberadores («*los gabinetes de los psicoanalistas se vaciaron*»), escribió el sociólogo Edgar Morin, que tuvo su otra cara más cruda, en esa violencia desatada que los 20 fotógrafos del influyente periódico France-Soir recogieron en ese medio centenar de imágenes inéditas ahora presentadas.

El director de cine Milos Forman, que por aquel entonces presentaba en el Festival de Cannes su película *Los amores de una rubia*, manifestó su sorpresa por el disfrute de la libertad y de la abundancia con que se vivía en Francia, al tiempo que muchos jóvenes rebeldes simpatizaban con los regímenes comunistas de los que él huía en Checoslovaquia. Esa contradicción, que llevó a enfrentar a directores como Truffaut y Godard o a pensadores como Camus y Sartre, no está contemplada en la exposición, si bien sus imágenes dan cuenta de esa otra visión menos idealizada de la revuelta.

«Sí, es una exposición que desmitifica Mayo del 68», reconoció Lecourt, para quien esa otra imagen más icónica, idealista y utópica, puede deberse al «interés por el relato de la buena cara». Un relato que los fotógrafos a los que pertenecen las imágenes de la muestra no ofrecen. «*Aquello fue muy violento y es lo que recuerdan los propios fotógrafos*», dijo el comisario, tras pasarse un año tratando de encontrarlos: «*Hay que tener en cuenta que algunos son ya muy mayores*». Los buscaron para recuperar las fotografías y digitalizarlas.

La exposición, organizada por el Institut Français de Valencia y el Centre del Carme, reúne imágenes del fondo de France-Soir, que en 2012 pasaron a conservarse en la Biblioteca Histórica de París. Un conjunto de 25.000 fotografías, de las que 200 fueron seleccionadas para el libro que acompaña la muestra. «*¿Qué vemos en estos documentos? Que la confrontación entre estudiantes y obreros con la policía no fue un simple juego al escondite, sino una batalla campal de una violencia inaudita y olvidada*», señala el director artístico Gilles Favier en el folleto de la muestra. «*Las provocaciones de la juventud, de determinados jóvenes, fueron reprimidas sin escrúpulos por el gobierno de Georges Pompidou*», añade.

¿Existe algún paralelismo con acontecimientos más próximos y actuales? Dominique Lecourt se limitó a responder que no había existido «*voluntad de establecer paralelismos con la actualidad*». El sociólogo Edgar Morin explicó entonces algo que bien pudiera conectar con esa actualidad eludida: «*En Occidente empezó a ser evidente que allí donde reinaba el bienestar, también había una insatisfacción profunda*». Y abundó en ello: «*Me marcó mucho la película Más fuerte que la vida [Martin Ritt], que mostraba la profunda infelicidad generada por la prosperidad económica*».

Mayo del 68 por los fotógrafos de France-Soir, que recalca en Valencia tras su paso por Madrid y Barcelona, se centra en la violencia que Marx describió como partera de la historia o, más exactamente, como «*partera de toda sociedad vieja preñada de una nueva*». Esa sociedad nueva supuestamente engendrada tras aquella brutal revuelta no ha lugar en la exposición del Centre del Carme. ¿Qué lectura podemos extraer 50 años después de Mayo del 68? Lecourt insistió en la violencia que recogen las imágenes, por encima de cualquier otra visión idealista. También aludió a la censura de algunas fotografías como efecto «*natural de los propios periodistas*», que decidieron no ofrecer al periódico algunas de las imágenes tomadas en esos dos meses de intenso trabajo.

«*Para ilustrar ese momento importante e histórico, habríamos podido ir a lo fácil, con las imágenes icónicas de Gilles Caron y su famoso cara a cara entre Danny el Rojo y un CRS [policía antidisturbios], pero hemos preferido buscar un fondo iconográfico más directo, más relacionado con el desarrollo cotidiano de los acontecimientos de mayo*», subraya Favier. Obreros reunidos en las fábricas, estudiantes protestando en la calle, coches incendiados, cargas policiales, heridos, algunos muy graves, incluso muertos siendo pasto de las cámaras de los fotógrafos que, como los de France-Soir, testimoniaban la violencia de aquellos meses, atraviesan el conjunto expositivo. Mayo del 68, medio siglo después, sigue dando que hablar, ahora a través de 50 fotografías inéditas.

Amazon è la nuova Fiat

Capitalismo digitale. Tra i nostri ordini online e il fatturato miliardario di Jeff Bezos c'è una piattaforma che organizza una forza lavoro globale composta da italiani e stranieri. Inchiesta sul mondo degli algoritmi, le nuove catene di montaggio, la logistica e i nuovi conflitti. Come la cultura aziendale della Silicon Valley è stata importata in Italia

Alessandro Delfanti

Mentre Amazon raggiunge il valore di un trilione di dollari e Jeff Bezos si conferma tra le persone più ricche del mondo, cosa succede nei suoi magazzini? Tra i nostri ordini online e il fatturato di Bezos c'è un sistema basato su una piattaforma che organizza una forza lavoro immensa, velocizza il lavoro, e contribuisce a renderlo meno qualificato e più instabile. Ma anche in un contesto dominato dalle tecnologie digitali, per capire la realtà del lavoro contemporaneo è utile tornare a leggere alcuni studi classici sul lavoro industriale. Infatti anche se la gran parte delle migliaia di lavoratori e lavoratrici che varcano ogni giorno i cancelli di Amazon non hanno esperienza di lavoro in fabbrica, ci sono somiglianze tra le catene di montaggio degli anni '60 e gli scaffali gestiti dagli algoritmi della multinazionale.

Negli anni '60 uno dei primi teorici operaisti, Romano Alquati, studiava il lavoro in alcune delle imprese più rappresentative del capitalismo italiano del dopoguerra: Fiat e Olivetti. Le sue idee contribuirono all'analisi delle trasformazioni del lavoro e delle lotte operaie in una nuova relazione tra capitalismo e tecnologia. Tra le caratteristiche studiate da Alquati ci sono il «mito» della Fiat come creatrice di lavoro privilegiato e fonte di emancipazione e modernizzazione, la capacità di sfruttare nuove masse di lavoratori non qualificati, le difficoltà sperimentate dai sindacati nel comunicare con questi nuovi soggetti, e infine il ruolo politico delle rigide gerarchie interne. Ovviamente questa continuità all'interno del capitalismo italiano, come nel caso del magazzino di Castel San Giovanni (PC), non è che la cornice per il nuovo modello produttivo delle corporation digitali americane.

Il mito del lavoro ad Amazon si basa su diversi elementi. Da un lato, Amazon assume migliaia di persone con contratti e tempo indeterminato, una rarità nel panorama delle altre multinazionali della logistica di Piacenza e della pianura padana. Dall'altro, Amazon ha importato elementi della cultura aziendale della Silicon Valley dentro i suoi magazzini. Per esempio, l'azienda fornisce aree comuni dove i lavoratori possono giocare a calciobalilla, crea un ambiente di lavoro informale in cui i lavoratori possono vestirsi come preferiscono o ascoltare musica ad alto volume, e usa un linguaggio (il cosiddetto «amazoniano») che italianizza parole inglesi come «stoware» o «lead» invece di usare le corrispondenti italiane (stoccare e caposquadra). Questi elementi sono usati per presentare Amazon come luogo di lavoro moderno e giovane. Ad ogni inizio turno, una sessione motivazionale di qualche minuto guidata da un «manager» (capoturno) cerca di convincere i lavoratori a credere nella missione di Amazon. Eppure questo progetto ideologico sembra una mossa disperata di fronte alla realtà del lavoro nel magazzino.

Nel suo lavoro sulla Fiat, Alquati sottolineava come l'azienda usasse l'introduzione di nuove tecnologie sulle linee di produzione per poter usufruire della massa di operai non qualificati che stava emigrando verso Torino dalle aree depresse e rurali del Sud. Ad Amazon lo scanner per codici a barre (la pistola sparacodici), che indica ai lavoratori la collocazione di una merce e permette di inserire nel sistema l'avvenuto prelievo (o meglio «pick»), è la tecnologia principale su cui si basano questi processi di dequalifica. Anche il brevetto depositato alcuni mesi fa da Amazon per un braccialetto elettronico che guiderà la mano del picker verso l'oggetto giusto ha lo stesso scopo: non automatizzare la produzione, ma piuttosto velocizzare e intensificare il lavoro vivo, semplificando e standardizzando i compiti e quindi riducendo la

necessità di manodopera qualificata. Amazon assume masse di lavoratori privi di esperienza o specializzazione, che possono essere addestrati in poche ore. In questo modo Amazon gode di grande flessibilità nell'organizzazione del lavoro, e può introdurre di continuo nel magazzino lavoratori nuovi, disposti a tollerare ritmi di lavoro elevati e turni imprevedibili.

[...]

La natura precaria del lavoro ad Amazon è esacerbata dalle gerarchie interne, che Alquati alla Fiat chiamava «assurde» e di chiara natura politica. Ad Amazon, la divisione del lavoro sembra essere funzionale a far accettare ai lavoratori la disciplina più che rispondere a logiche organizzative. Come alla Fiat negli anni '60, un lavoratore può acquisire competenze tecniche o organizzative, per esempio lavorando con gli algoritmi che distribuiscono i compiti ai picker, solo per essere scavalcato nella gerarchia interna da manager assunti dall'esterno, più pronti all'obbedienza e ad esprimere fede nel mito e nella cultura aziendale di Amazon.

Le «Forze Nuove» negli anni '60, analizzate da Alquati, erano il risultato delle migrazioni interne verso il Nord in rapida industrializzazione. Il sindacato faticava a comunicare con questa nuova massa di lavoratori che entravano in Fiat. Tuttavia Alquati seppe prevederne il potenziale politico, che sarebbe esploso da lì a pochi anni. Oggi i lavoratori e le lavoratrici di Amazon sono piuttosto il risultato di migrazioni globali, e i bianchi italiani ne sono solo una componente. Provengono dalla provincia e dalle periferie, con una grande variabilità in termini di età e persino ceto sociale. Questa diversità contribuisce a rendere il lavoro sindacale difficile, e i confederali tendono a organizzare lavoratori bianchi italiani.

Ma ci sono anche fattori politici. Amazon è la sola grande azienda logistica della zona ad avere impedito con successo l'ingresso del sindacato Si Cobas, tramite il quale lavoratori migranti, soprattutto dal Maghreb, sono stati protagonisti di lotte ad Ikea e Gls, e giovani precarie sono state in prima fila al magazzino di H&M. Ad Amazon, i sindacati confederali raggiungono già centinaia di lavoratori, ma faticano a includere i nuovi soggetti che rappresentano una parte significativa della forza lavoro (i «ragazzi») e possono resistere alle condizioni di lavoro del magazzino solo andandosene. In futuro i processi di ricomposizione e le alleanze che sono all'opera in altre aziende potrebbero espandersi ad Amazon, e questo potrebbe essere esplosivo per l'evoluzione dell'economia digitale italiana.

Il Manifesto, 19.09.2018

L'Aquila ricostruita. Quello che non c'è 9 anni e 21 miliardi dopo

Francesco Chiodelli, Alessandro Coppola, L'AQUILA, 03.04.2018

6 aprile 2009. Il capoluogo abruzzese è tornato davvero «com'era e dov'era» solo fuori dal centro storico. Bilancio e prospettive di una città d'arte. Arrivando a L'Aquila dall'autostrada la ricostruzione è visibile a distanza – a un certo punto compare la selva di gru che ancora ne domina il paesaggio – ma è solo penetrando nella città vera e propria che se ne può apprezzare la geografia, più complessa di quanto possa apparire. Guardando ai dati prima ancora che ai loro esiti concreti è evidente come quello della ricostruzione sia stato, dal punto di vista quantitativo, uno sforzo imponente. [...] A nove anni (e 21 miliardi) dal sisma è possibile iniziare a porsi qualche domanda concreta su quale sia la città che emerge da questa imponente mobilitazione di risorse (messe a bilancio ma non ancora completamente erogate). Ed è anche possibile darsi qualche prima risposta.

Prima di tutto, lo spazio. Già prima del sisma L'Aquila era una città dalla spazialità estremamente dispersa, fatta di molte frazioni interne ai confini comunali (ma anche di molti comuni esterni, talvolta molto distanti dal capoluogo, ma comunque da esso dipendenti). Il territorio comunale è estesissimo: 473 chilometri quadrati, il triplo della superficie del comune di Bologna, ma con meno di un quinto della popolazione di quest'ultimo, ossia circa 72.000 abitanti al momento del sisma. Questa peculiare frammentazione de L'Aquila è frutto della sua storia: la città è nata per coalescenza di decine di nuclei indipendenti, chiamati a organizzare un territorio vasto e in gran parte di montagna – ma anche di scelte urbanistiche che, nei decenni, hanno finito per acutizzarla. Al momento del sisma, la maggior parte della popolazione viveva al di fuori del centro storico, nel quale risiedevano meno di 10.000 persone – oltre che circa 6.000 studenti universitari fuori sede. Il sisma, la fase della gestione del post-emergenza e la ricostruzione vera e propria hanno interagito con questa spazialità dispersa, ulteriormente acutizzandola. Il noto progetto C.a.s.e. del governo Berlusconi – ossia le cosiddette 19 «new towns», con i loro 4500 alloggi costruite in pochissimi mesi per ospitare parte della popolazione sfollata – ha in gran parte consolidato questa tendenza alla dispersione. Stesso effetto ha avuto anche una delibera comunale che ha permesso a ogni cittadino proprietario di un terreno di costruirvi un manufatto abitativo temporaneo, da demolire dopo 36 mesi (cosa che, in moltissimi casi, non è avvenuta). Tutte queste scelte dovevano riguardare la costruzione di una «città temporanea» che, a ben vedere, è diventata viceversa a lungo termine (se non definitiva) – come a lungo termine rischia di essere il suo effetto sulla città in termini di ulteriore dispersione spaziale. Le analisi demografiche confermano questo quadro, raccontando di una città che ha perso abitanti (circa il 10%) e la cui popolazione si è in parte spostata a vivere nelle frazioni e nei comuni al di fuori del perimetro municipale.

Inoltre, al di là delle operazioni di gestione del post-emergenza, la scelta di ricostruire «tutto com'era e dov'era» se aveva senso per le componenti storiche dell'abitato lo aveva sicuramente meno, quantomeno dal punto di vista urbanistico, per le aree sviluppatasi fuori le mura nel secondo dopoguerra, la cui qualità spaziale era complessivamente molto bassa. Una qualità su cui la ricostruzione sarebbe potuta intervenire molto più risolutamente e positivamente. Altro aspetto rilevante per capire che tipo di spazialità sta emergendo è quello dalla diversa velocità assunta dalle operazioni di ricostruzione. Se la città fuori le mura appare ormai quasi interamente ricostruita alla fine del 2016, secondo i dati ufficiali, l'81,5% delle unità abitative danneggiate era stato ricostruito, un dato che oggi è probabilmente prossimo al 90% – nel centro storico si è proceduto più lentamente, con solo il 13% delle abitazioni danneggiate ricostruite al 2016. I motivi della diversa velocità della ricostruzione risiedono anche nelle caratteristiche delle diverse porzioni della città – nel centro storico procedure e realizzazioni sono state ovviamente più complesse – ma anche a un oggettivo ritardo con il quale l'azione pubblica ha messo a fuoco la centralità del ruolo del centro storico nella più complessiva ripresa sociale e civile della città (ancora vivo è il ricordo del movimento delle carriole, che rappresentò il culmine della conflittualità fra popolazione locale e lo Stato, riguardo, per l'appunto, la trasformazione del centro storico in una zona rossa recintata e inaccessibile).

Il futuro del centro storico. In questo quadro l'attenzione è tutta per il futuro del centro storico che, già in relativo declino prima del sisma, ha visto una riduzione di più di 2000 abitanti in questi ultimi anni. La chiusura e il declino del centro storico hanno avuto impatti sistemici sull'insieme della città, mettendone in crisi spazi e forme della sua vita pubblica. Se il patrimonio edilizio è in via di ricostruzione e, anche sull'onda di alcuni provvedimenti mirati – tra cui, per esempio, il progetto «Fare Centro», che favorisce il ritorno di attività economiche nel centro storico – stanno tornando molti esercizi commerciali (in particolare bar e ristoranti), gli spazi pubblici sono ancora molto lontani dai livelli di uso e riconoscimento sociale di cui godevano prima del sisma. Determinate fasce di popolazione, fra le quali gli studenti, stanno riscoprendo progressivamente il centro storico come distretto ricreativo in nuce, mentre il ripopolamento residenziale, sebbene avviato, rimane ancora un passo indietro. Non è chiaro, infatti, se e quando si riuscirà a tornare al livello di vitalità pre-terremoto, rispetto al quale le scelte residenziali degli studenti (e le politiche pubbliche che potrebbero orientarle) giocheranno senza dubbio un ruolo importante.

Un futuro pieno di case? Il rischio di un centro storico perfettamente e splendidamente ricostruito, ma in parte vuoto, illumina un problema più generale, che emerge con sempre più evidenza, e rispetto al quale l'azione pubblica pare ancora lontana dal livello adeguato di tematizzazione e trattamento: la ricostruzione, una volta completata, lascerà l'Aquila con una grande sovrabbondanza di patrimonio immobiliare. Da una parte c'è l'eredità della citata «città temporanea» il cui carattere ibrido rende difficile il suo trattamento. Gli edifici del progetto C.a.s.e. rappresentano plasticamente questo problema: concepiti e costruiti per essere temporanei ma durevoli, a otto anni dalla loro costruzione cominciano a mostrare diversi problemi. La loro eventuale conversione in strutture permanenti, al di là della sua desiderabilità, non sarà semplice, come non semplice sarebbe la loro dismissione, data la loro natura di manufatti pesanti. In questo quadro, la sfida dei prossimi anni sarà quella di costruire la città degli abitanti, dopo aver ricostruito quella delle case.

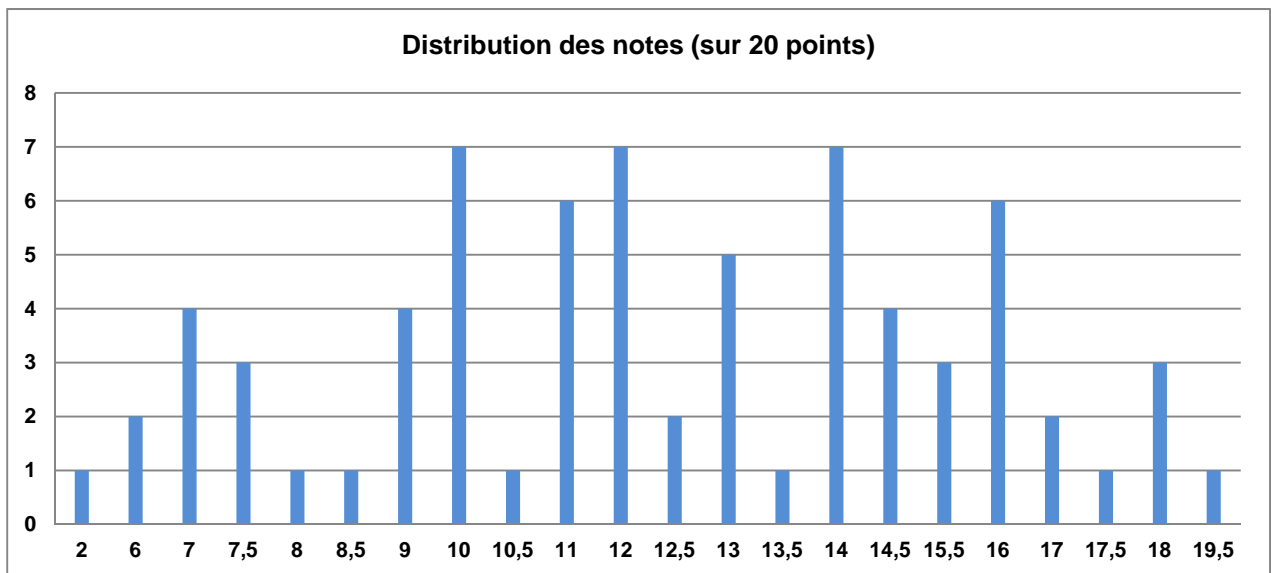
IL NUOVO MANIFESTO SOCIETÀ COOP. EDITRICE

Répartition des notes

72 candidats
Note maximale : 19,5
Note minimale : 2
Moyenne : 12,14
Médiane : 12

Distribution des notes :

Comprises entre 0 et moins de 5 : 1
Comprises entre 5 et moins de 10 : 15
Comprises entre 10 et moins de 14 : 29
Comprises entre 14 et moins de 16 : 14
Comprises entre 16 et 18 : 12
Supérieures à 18 : 1



Données statistiques

Postes ouverts

- Répartition par spécialité et par concours

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat	Collectivités territoriales	
Archéologie	2	Aucune ouverture de postes	1	Aucune ouverture de postes	3
Archives	6*	2	1	1	10
Monuments historiques et inventaire	1	1	1	Aucune ouverture de postes	3
Musées	4	5	1	3	13
Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN)	Aucune ouverture de postes	2	Aucune ouverture de postes	1	3
Total	13	10	4	5	32

*dont deux postes pour le ministère des armées

Inscriptions

	Concours Etat/Ville de Paris et concours Collectivités territoriales	Concours Etat/Ville de Paris seulement	Concours Collectivités territoriales seulement	Total
Externes	352	102	38	492
Internes	55	16	3	74
Total	407	118	41	566

- Répartition des candidats inscrits par âge, sexe et origine géographique

		Candidats inscrits au concours externes	Candidats inscrits au concours internes	Total
Âge	19	0	0	0
	20	4	0	4
	21	5	0	5
	22	20	0	20
	23	50	0	50
	24	67	0	67
	25	55	0	55
	26	44	0	44
	27	33	0	33
	28	29	1	30
	29	22	2	24
	30 à 34	79	7	86
	35 à 39	36	16	52
	40 à 44	29	22	51
	45 à 49	11	15	26
	50 à 54	6	4	10
	55 à 59	2	7	9
60 et +	0	0	0	
Sexe	Femmes	363	53	416
	Hommes	129	21	150
Origine géographique	Paris et région parisienne	300	35	335
	Autres régions	186	38	224
	(ou étranger)	4	0	4
	Ultramarins	2	1	3
Total		492	74	566

L'âge est exprimé en années révolues au 1^{er} janvier de l'année du concours.

L'origine géographique est indiquée en fonction de l'adresse communiquée par le candidat sur son dossier de candidature.

Épreuves écrites

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

- **Candidats présents aux épreuves d'admissibilité**

	Inscrits	Présents aux trois épreuves écrites	Taux de présence
Externes	492	305	62%
Internes	74	48	64,86%
Total	566	353	62,36%

- **1^{ère} épreuve écrite : épreuve de dissertation générale (concours externes)**

Dissertation générale (concours externes) (sujet choisi au moment de l'épreuve)	Nombre de candidats	Moyenne
Histoire européenne	39	8,79
Histoire de l'art européen	195	9,23
Histoire des institutions et de l'administration françaises	21	10
Archéologie préhistorique et historique européenne	33	10,18
Ethnologie	12	8,12
Sciences de la nature et de la matière	13	10,53

- **1^{ère} épreuve écrite : épreuve de note établie à partir d'un dossier à caractère culturel (concours internes)**

Note (concours internes)	Nombre de candidats	Moyenne
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	48	9,86

- **2^{ème} épreuve écrite : épreuve scientifique de commentaire et d'analyse de plusieurs documents (concours externes et internes)**

Options scientifiques (option choisie par les candidats au moment de l'inscription)	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique	5	12,7
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	15	9,33
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle	11	10,36
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.	30	7,55
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du V ^e siècle au XV ^e siècle	39	9,89
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XV ^e siècle à la fin du XVIII ^e siècle	83	7,44
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII ^e siècle à nos jours	88	7,54
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique	11	7,63
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique	5	9,3
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours	6	7,16
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours	3	10
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours	5	13,2
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	2	12,75
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours	3	12,66
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours	8	9,87
Ethnologie européenne	6	5,83
Histoire des techniques et patrimoine industriel	9	8,38
Patrimoine et sciences de la nature	11	10,45
Documents d'archives du Moyen Âge à nos jours (concours externes)	13	10,84
Histoire des institutions françaises (concours internes)	7	10,92

- **3^{ème} épreuve écrite : épreuve de langue ancienne ou de langue vivante étrangère (concours externes et internes)**

Langues (langue choisie par les candidats au moment de l'inscription)	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	33	9,95
Anglais	159	8,85
Arabe	Pas de candidat	
Chinois	1	
Espagnol	66	10,58
Italien	40	13,13
Japonais	Pas de candidat	
Russe	3	13,66
Grec ancien	12	10,91
Hébreu ancien	Pas de candidat	
Latin	39	9,26

SEUILS D'ADMISSIBILITÉ

Les seuils d'admissibilité retenus par le jury ont été de :

- 98,5 points pour les concours externes Etat / Ville de Paris et Collectivités territoriales, soit respectivement une moyenne de 12,31 sur 20.
- 91 points pour le concours interne Etat / Ville de Paris et 83 points pour le concours interne Collectivités territoriales, soit respectivement une moyenne de 11,37 sur 20 et de 10,37 sur 20.

Le nombre total de personnes autorisées à se présenter aux épreuves orales, à l'issue des épreuves écrites, s'est établi à : 54 externes + 20 internes = 74

Épreuves orales

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

Concours externes

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Les candidats inscrits dans deux spécialités professionnelles doivent présenter deux épreuves orales de spécialité professionnelle.

Spécialité	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	5	13,60
Archives	7	12,71
Monuments historiques et inventaire	16	11,5
Musées	34	12,17
Patrimoine scientifique, technique et naturel	4	10

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

Spécialité(s)	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	3	11
Archéologie - musées	2	14,5
Archives	7	14
Monuments historiques et inventaire	4	13
Monuments historiques et inventaire-musées ou musées - monuments historiques et inventaire	12	12,22
Musées	20	13,43
Patrimoine scientifique, technique et naturel	4	8,75

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	5	13,60
Anglais	28	12,51
Espagnol	8	14,12
Italien	11	12,5

Concours internes

- **Épreuve d'entretien avec le jury
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)**

Les candidats inscrits dans une ou deux spécialités professionnelles ne présentent qu'une épreuve d'entretien avec le jury.

Spécialité(s)	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	2	17,25
Archéologie-musées	1	
Archives	2	12
musées-archives	2	10
Monuments historiques et inventaire-musées ou musées - monuments historiques et inventaire	4	15,87
Musées	7	12,10
PSTN	1	
Musées-MHI ou musées-PSTN	1	

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	7	8,57
Anglais	10	11,2
Espagnol	1	
Italien	2	13

LAUREATS*

*Y compris lauréats provenant des listes complémentaires

Les moyennes non précisées correspondent à des situations individuelles.

- **Répartition des lauréats par spécialité**

Spécialités	Concours externes		Concours internes		Total
	Etat	Collectivités territoriales	Etat/Ville de Paris	Collectivités territoriales	
Archéologie	2	Spécialité non ouverte	1	Spécialité non ouverte	3
Archives	6*	-	1	1	8
Monuments historiques et inventaire	1	2	1	Spécialité non ouverte	4
Musées	4	7	1	4	16
Patrimoine scientifique, technique et naturel	Spécialité non ouverte	1	Spécialité non ouverte	-	1
Total	13	10	4	5	32

*dont 2 postes pour le ministère des armées

- **Répartition des lauréats des concours externes par sujet de dissertation générale choisi à la 1ère épreuve écrite**

Dissertation générale (concours externes)	Nombre de lauréats
Histoire européenne	3
Histoire de l'art européen	9
Histoire des institutions et de l'administration françaises	5
Archéologie préhistorique et historique européenne	3
Ethnologie	2
Sciences de la nature et de la matière	1

- **Lauréats des concours internes**

Note (concours internes)	Nombre de lauréats
Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel	9

- Répartition des lauréats par option scientifique

Options scientifiques	Nombre de lauréats concours externes	Nombre de lauréats concours internes	Total
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique	1		1
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux	2		2
Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle		2	2
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au V ^e siècle après J.-C.	1		1
Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du V ^e siècle au XV ^e siècle	2		2
Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XV ^e siècle à la fin du XVIII ^e siècle	2	2	4
Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII ^e siècle à nos jours	3	2	5
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique	1		1
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours		1	1
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours			
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours	1	1	2
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours	2		2
Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours	1		1
Ethnologie européenne			
Histoire des techniques et patrimoine industriel			
Patrimoine et sciences de la nature	1		1
Documents d'archives du Moyen Age à nos jours (concours externes)	6		6
Histoire des institutions françaises (concours internes)		1	1
Total	23	9	32

Détail des notes obtenues par les lauréats des concours externes

- **Épreuve de spécialité professionnelle**

Spécialité	Nombre de lauréats	Moyenne
Archéologie	2	18
Archives	6	13,5
Monuments historiques et inventaire	3	14,33
Musées	11	13,60
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	

- **Épreuve d'entretien avec le jury**

Spécialité(s)	Nombre de lauréats	Moyenne
Archéologie	2	9
Archives	6	15,33
Monuments historiques et inventaire	3	13,58
Musées	11	14,15
Patrimoine scientifique, technique et naturel	1	

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de lauréats	Moyenne
Allemand	1	
Anglais	16	13,09
Espagnol	4	16
Italien	2	12,75

Détail des notes obtenues par les lauréats des concours internes

- **Épreuve d'entretien avec le jury**
(Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)

Spécialité(s)*	Nombre de candidats	Moyenne
Archéologie	1	
Archives	2	15,5
Monuments historiques et inventaire	1	
Musées	5	16,75
PSTN	-	

- **Épreuve de langue vivante étrangère**

Langues	Nombre de candidats	Moyenne
Allemand	3	8
Anglais	4	9,25
Espagnol	1	
Italien	1	

Récapitulatif général

- **Concours externes**

	Femmes	Hommes	Total
Inscrits	363	129	492
Présents aux 3 épreuves écrites	228	77	305
Admissibles	38	16	54
Lauréats (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	18	5	23

- **Concours internes**

	Femmes	Hommes	Total
Inscrits	53	21	74
Présents aux 3 épreuves écrites	31	17	48
Admissibles	12	8	20
Lauréats (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	6	3	9

- **Concours externes et internes**

	Femmes	Hommes	Total
Inscrits	416	150	566
Présents aux 3 épreuves écrites	259	94	353
Admissibles	50	24	74
Lauréats (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	24	8	32

- **Concours Etat/Ville de Paris**

	Externe	Interne	Total
Postes	13	4	17
Inscrits	454	71	525
Présents aux 3 épreuves écrites	288	47	335
Admissibles	50	17	67
Lauréats (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	13	4	17

- **Concours territoriaux**

	Externe	Interne	Total
Postes	10	5	15
Inscrits	390	58	448
Présents aux 3 épreuves écrites	244	38	282
Admissibles	46	17	63
Lauréats (y compris lauréats provenant des listes complémentaires)	10	5	15

Profils des lauréats

Âge moyen des lauréats (au 1^{er} janvier de l'année du concours)

Concours externes : 26,75 ans

Concours internes : 39,5 ans

Formation initiale des lauréats

Comme les années précédentes, tous les lauréats des concours externes ont une formation initiale d'un haut niveau, sensiblement supérieure aux exigences réglementaires du concours en matière de diplôme (licence ou diplôme équivalent), et beaucoup ont une double formation.

Les lauréats des concours internes ont également un haut niveau de formation universitaire alors que réglementairement ils ne sont soumis à aucune condition de diplôme.

Remerciements

La publication du présent rapport a été réalisée sous la direction de Madame Sophie Seyer, directrice par intérim de l'Institut national du patrimoine, de Monsieur Olivier Nicolaïdis, responsable du service des concours, et Madame Annick Le Meur, son adjointe.

L'Institut national du patrimoine remercie l'ensemble des membres du jury pour leur collaboration, notamment Monsieur Bruno Ricard, président du jury, et Monsieur Richard Dagorne, vice-président du jury, ainsi que Mesdames et Messieurs les correcteurs et examinateurs spécialisés et correcteurs et examinateurs spécialisés de langues.